

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 8 MAI 2014

VOLUME 196

ODETTE GAGNON et CLAUDE MORIN
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me ÉLIZABETH FERLAND,
Me ISABELLE GILLES
Me ÉRIKA PORTER
Me PAUL CRÉPEAU

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me SIMON LAROSE et Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le
Procureur général du Québec
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des
constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales
Me GENEVIÈVE GAGNON pour la Société Radio-Canada
Me ÉRIC VALLIÈRES pour M. Guy Chevrette

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
LUC BERGERON	
INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND	7
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARIE-CLAUDE MICHON	72
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME	75
REPRÉSENTATIONS	85
CLAUDE TREMBLAY	
INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND	86
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME	152
GUY CHEVRETTE	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	162

LISTE DES ENGAGEMENTS

	PAGE
149E-73 : Engagement du témoin de fournir la liste des cocktails de financement auxquels il a assisté	254

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
149P-1667 : Liste alphabétique des contributions de plus de 200 \$ pour le Parti Québécois du 25 février 2000	285

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce huitième (8e)
2 jour du mois de mai,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 (09:33:40)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Bonjour Monsieur. Bonjour à tous. Est-ce que les
9 avocats peuvent s'identifier, je vous prie?

10 Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Bonjour. Élisabeth Ferland pour la Commission.

12 Me ISABELLE GILLES :

13 Bonjour Isabelle Gilles pour la Commission.

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

16 Me SIMON LAROSE :

17 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
18 Québec.

19 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

20 Bon matin. Marie-Claude Michon pour le Procureur
21 général du Québec.

22 Me MÉLISSA CHARLES :

23 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
24 construction du Québec.

25

1 Me SIMON LAPLANTE :

2 Bon matin. Simon Laplante pour l'Association des
3 constructeurs de routes et grands travaux du
4 Québec.

5 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

6 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
7 Québec.

8 Me FÉLIX RHÉAUME :

9 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
10 Québec.

11 Me PIERRE POULIN :

12 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
13 criminelles et pénales. Bonjour.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Monsieur Bergeron, si vous voulez vous lever pour
16 être assermenté, s'il vous plaît.

17

18

19

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce huitième (8e)
2 jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 LUC BERGERON, ingénieur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[1]** Bonjour, Monsieur Bergeron.

12 R. Bonjour.

13 Q. **[2]** Hier, vous nous avez mentionné que la personne
14 en autorité qui était susceptible de vous appeler,
15 que ce soit en début de saison, que ce soit en
16 milieu de saison ou à la toute fin, était le sous-
17 ministre adjoint, c'est exact?

18 R. Tout à fait.

19 Q. **[3]** Vous avez eu... parce qu'on a vu que vous avec
20 été à la direction territoriale de Québec de deux
21 mille (2000) à deux mille neuf (2009), vous avez vu
22 passer, j'imagine, plus d'un sous-ministre adjoint.

23 R. Tout à fait.

24 Q. **[4]** Vous en avez vu combien?

25 R. Deux mille (2000) à deux mille quatre (2004), ça a

1 été monsieur Bossé, André Bossé qui était
2 auparavant directeur de la capitale nationale. Par
3 la suite, ça a été monsieur Denis Jean qui était
4 sous-ministre en titre, qui a fait l'intérim durant
5 presque un an parce que le poste de sous-ministre
6 adjoint avait pas été comblé. Après Denis Jean, ça
7 a été Jean-Louis Loranger. Après monsieur Loranger,
8 ça a été Henri Gilbert. Et moi, j'ai quitté en deux
9 mille neuf (2009) et c'était monsieur Gilbert.

10 Q. **[5]** Donc, vous avez traité avec quatre sous-
11 ministres adjoints différents pendant votre... vos
12 fonctions de directeur, c'est exact?

13 R. Tout à fait. Tout à fait.

14 Q. **[6]** Est-ce que vous avez senti que certains étaient
15 plus... plus présents dans votre programmation?

16 R. Non.

17 Q. **[7]** Non. Est-ce que c'était...

18 R. Non, c'est... à part Denis Jean qui était sous-
19 ministre en titre, les autres sous-ministres
20 adjoints avaient tous été en... avaient tous été
21 directeurs de territoire. Monsieur Jean-Louis
22 Loranger avait été directeur de Bas-Saint-Laurent-
23 Gaspésie; monsieur Henri à Montréal, en Outaouais.
24 Donc, c'étaient des gens qui étaient déjà dans les
25 opérations. Non, il y a pas... il y avait pas... il

1 y a pas de modification... il y avait pas de
2 différence entre l'intervention des sous-ministres
3 adjoints. Non.

4 Q. **[8]** Est-ce que c'étaient des gens très
5 interventionnistes?

6 R. Non. Ça faisait partie de leur travail, là.

7 Q. **[9]** S'il y avait... s'il y avait besoin, ils le
8 faisaient, sinon ils vous laissaient faire votre
9 tâche de directeur territorial.

10 R. C'est ça. On interagissait avec eux de deux façons,
11 ça pouvait être ad hoc, là, ils nous appelaient
12 puis tout ça, ou on se réunissait régulièrement,
13 les directeurs. Et là, bien, on discutait de
14 différentes... de différents sujets de... d'intérêt
15 et on pouvait aussi avoir des... des « commandes »,
16 entre guillemets, ces moments-là où, ça, c'étaient
17 des commandes à l'ensemble des directeurs, sur la
18 programmation, sur des ajouts ou des coupures ou...
19 Mais, je peux pas dire que... que les sous-
20 ministres adjoints... certains étaient plus
21 interven... Bien, il y avait des styles, là, des
22 styles de gestion, mais... non, je peux pas... je
23 peux... Non.

24 Q. **[10]** Vous avez, dans le fond, on a exposé hier des
25 particularités régionales de votre direction

1 territoriale. On a vu que le territoire était un
2 territoire assez vaste et que lorsqu'on se
3 dirigeait vers les extrémités, c'était différent du
4 centre qui était Québec, capitale nationale.
5 Lorsque vous travailliez à votre programmation,
6 est-ce que pour vous c'était important de répartir
7 les travaux à la grandeur du territoire ou est-ce
8 que vous faisiez vraiment votre programmation sur
9 des priorités criantes, là, disons à la grandeur du
10 territoire?

11 R. Mais, ça, ça faisait partie de notre travail. C'est
12 que l'organisation, on s'attendait que, lorsqu'on
13 faisait la programmation d'une région comme la
14 capitale nationale, qu'on mette pas toutes nos
15 priorités à la région... dans la région de Québec,
16 mais qu'on s'assure qu'il y ait des interventions
17 qui soient réalisées soit dans Portneuf ou soit
18 dans Charlevoix ou la Côte de Beaupré ou l'Île
19 d'Orléans. Ça faisait partie des... des attentes de
20 l'organisation.

21 Q. **[11]** Mais, toujours en fonction de votre de
22 priorités, vous alliez pas retarder quelque chose
23 qui était très, très criant une année pour aller
24 faire...

25 R. C'est clair, je vous l'ai dit hier, notre premier

1 critère c'est un critère de sécurité, le deuxième
2 c'était souvent la circulation. Donc, s'assurer que
3 la circulation soit fluide, qu'on corrige les
4 défauts à la mobilité. Les autres priorités étant
5 le transport collectif, les autres modes de
6 transport, mais essentiellement lorsqu'on faisait
7 une programmation et ça ça se faisait souvent en
8 échange avec notre sous-ministre adjoint, puis à
9 partir des directives, des politiques qu'on avait
10 du ministère pour faire notre programmation, on
11 s'assurait que les projets soient aussi en
12 périphérie de la région de Québec, mais on se
13 cachera pas que le gros du budget de la direction
14 de la capitale nationale était situé, là, si on
15 veut, dans le secteur centre et plus tard dans mon
16 séjour à la direction de la capitale nationale,
17 dans la réserve faunique des Laurentides, donc, la
18 route 175 où les travaux ont débuté je pense en
19 deux mille cinq (2005), deux mille six (2006).

20 Q. **[12]** Parfait. Justement je voulais vous parler de
21 la route 175. Hier, c'est une des routes que vous
22 nous avez mentionné celle-ci, on a discuté
23 brièvement de la 381. Donc, vous quand on lance le
24 projet de la 175, vous êtes à la direction
25 territoriale de Québec?

1 R. Tout à fait.

2 Q. **[13]** Comment ça se passe, qu'est-ce que... comment
3 on planifie cette route et d'une envergure, là,
4 considérable pour votre région?

5 R. Bon, la route 175 elle était située dans deux
6 directions territoriales, Québec pour le nord, puis
7 pour le sud, puis Saguenay-Lac-Saint-Jean pour le
8 nord. Et la coupure se faisait presque cinquante-
9 cinquante (50-50). Donc, chacune des régions avait
10 la moitié du territoire. Lorsqu'on a débuté la
11 planification du projet, on a créé ce qu'on
12 appelait un comité directeur dans lequel les deux
13 directeurs des régions Saguenay et Québec, le sous-
14 ministre adjoint et un représentant du sous-
15 ministre, on s'est assis pour planifier le... le
16 chantier, comment on était pour gérer, puis on
17 avait eu... on avait eu une commande du sous-
18 ministre pour dire, il fallait s'assurer que les
19 coûts demeurent dans les limites budgétaires qu'on
20 nous avait données. À l'époque on parlait de sept
21 cent millions (700 M).

22 Donc, on s'est assuré que le... comment on
23 a planifié ça, c'est qu'on s'est dit si on veut
24 réaliser sept cent millions (700 M) de travaux dans
25 un échancier qu'on s'était donné à l'époque de

1 sept ans. Donc, on dit cent millions (100 M) par
2 année. La première question qu'on a posée c'est au
3 sous-ministre en disant : « Est-ce que le
4 gouvernement est capable de suivre cent millions
5 (100 M) par année. » Et la réponse qu'on avait eue
6 à l'époque, c'est oui.

7 Donc, on a planifié un chantier de sept
8 cent millions (700 M) sur sept ans, cent millions
9 (100 M) par année. Après ça on s'est dit bon bien
10 pour dépenser cent millions (100 M) par année, dans
11 la réserve faunique des Laurentides, l'hiver est...
12 est là en septembre, puis en mai on a encore des
13 bancs de neige le long des routes. On s'est dit si
14 on veut réaliser cent millions (100 M) de travaux
15 par année, on avait décidé de dire, bien on va
16 donner, je parle pour Québec, à peu près cinq
17 contrats par année, je veux dire, je parle pour
18 Québec, je parle pour les deux régions, on va
19 donner à peu près cinq contrats par année d'une
20 valeur d'à peu près vingt à vingt-cinq millions
21 (20-25 M) par contrat pour être capable de réaliser
22 sept cent millions (700 M) de travaux en bout de
23 piste.

24 Donc, on a découpé notre immense
25 chantier...

1 Q. **[14]** En petits?

2 R. ... en petits tronçons de... pour dépenser vingt,
3 vingt-cinq millions (20-25 M), donc en petits
4 tronçons, cinq, six kilomètres pour réaliser ça. Au
5 départ, on avait décidé aussi de dire on n'a pas
6 les ressources pour réaliser cinq chantiers par
7 année pendant sept ans. On avait décidé de dire on
8 va donner les honoraires professionnels...

9 Q. **[15]** À des firmes?

10 R. ... d'une façon un peu qui était un peu novatrice,
11 c'est qu'on a donné, on est allé en offre de
12 services pour, en disant bien on va... on va
13 découper le chantier en dix (10) contrats
14 d'honoraires professionnels qui vont être octroyés
15 tous la même journée. Et une firme qui aura eu un
16 contrat ne pourra pas en avoir un deuxième.

17 Q. **[16]** Donc, vous vouliez...

18 R. Donc, on voulait avoir dix (10) firmes, pas une
19 firme qui ait trois contrats, puis et caetera.
20 Donc, on est allé en appel de services pour dix
21 (10) contrats d'honoraires professionnels octroyés
22 tous la même journée en amont du chantier. Donc,
23 c'est ce qu'on a fait. Je pense qu'il y a eu quinze
24 (15) firmes qui ont soumissionné et on a donné dix
25 (10) contrats à dix (10) firmes différentes.

1 Certaines pour commencer les travaux immédiatement,
2 d'autres...

3 Q. **[17]** À long terme?

4 R. ... qui commenceraient leurs travaux quatre ans,
5 cinq ans, six ans plus tard. Donc, c'est comme ça
6 qu'on a fonctionné pour s'assurer qu'on était
7 capable de... d'avoir les ressources pour faire les
8 contrats et que aussi c'était une préoccupation
9 politique d'être capable de distribuer la tarte à
10 dix (10) firmes.

11 Q. **[18]** Au lieu que ce soit un consortium ou une seule
12 firme qui récolte une grosse partie?

13 R. Deux, trois, quatre contrats. C'est ça. Donc, on
14 s'est assuré de donner dix (10) contrats selon la
15 formule habituelle du Ministère, là, le Ministère
16 négocie les... les... les contrats d'honoraires en
17 fonction des... de nos balises à nous, là.

18 Q. **[19]** Des tarifs établis.

19 R. C'est ça, les tarifs établis.

20 (09:44:48)

21 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

22 Q. **[20]** Quand vous dites, « préoccupations
23 politiques », là, est-ce que vous dites c'est une
24 commande politique ou c'est vous qui avez pensé à
25 une sorte de stratégie?

1 R. Non, bien, on était en réunion, comme je disais
2 tantôt, le sous-ministre adjoint, les deux
3 directeurs, quelqu'un du bureau du sous-ministre et
4 il est venu clair que, si on allait en appel
5 d'offres public, les dix (10) contrats... avec un
6 prix, les dix (10) contrats, on aurait peut-être eu
7 deux firmes, trois firmes, quatre firmes qui
8 auraient soumissionné. La pression aurait été très
9 forte pour couper les prix. Et donc, on s'est dit
10 on préférerait la méthode traditionnelle du
11 Ministère, donc aller en... en appel de
12 qualification pour s'assurer qu'on avait... qu'on
13 aurait dix (10) firmes. Et...

14 Q. **[21]** Couper les prix, c'est pas mauvais pour les
15 contribuables, quand même, là?

16 R. Pardon?

17 Q. **[22]** Engager les professionnels à moins cher, c'est
18 quand même pas mauvais pour les contribuables?

19 R. Non, c'est vrai mais...

20 Q. **[23]** Mais là je comprends que, pour des
21 préoccupations politiques, on a payé plus cher pour
22 ça, là. Je comprends.

23 R. Puis il y avait des firmes du Saguenay-Lac-Saint-
24 Jean qui étaient... qui avaient fait des
25 revendications pour qu'on leur réserve des

1 chantiers, ce qu'on n'a pas voulu faire. Mais ces
2 gens-là avaient peur de... que les chantiers soient
3 accaparés par les grosses firmes de Québec ou de
4 Montréal...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [24] Excusez-moi, là, je comprends pas du tout, du
7 tout, du tout ce que vous venez de dire. Quand vous
8 dites : « On aurait eu des prix coupés », comme le
9 dit le commissaire Lachance...

10 R. Non.

11 Q. [25] ... il me semble que c'est à l'avantage des
12 contribuables, là. Et pourquoi vous vous refusiez à
13 avoir des prix coupés pour payer moins cher?

14 R. Bien, c'est que si... en fait, je dis des « si ».
15 C'est ce qu'on a discuté au moment où on a décidé
16 d'octroyer dix (10) contrats. C'est qu'on s'est
17 dit, s'il y a une firme de Montréal qui veut... qui
18 décide de venir prendre les contrats, bien, il va y
19 avoir des prix coupés, mais ça sera peut-être pas
20 nécessairement à l'avantage du Ministère, dans le
21 sens qu'on va peut-être avoir de la difficulté à
22 les... à les rencontrer, à les... ils vont venir de
23 Montréal ou de Québec ou... Donc, on a préféré
24 aller sur la méthode traditionnelle.

25 Q. [26] Donc, vous vouliez pas que quelqu'un de

1 Montréal compétitionne?

2 R. Le milieu politique voulait pas que... voulait pas
3 qu'il y ait... les chant... les contrats échappent
4 à une ou à l'autre des régions.

5 Q. **[27]** C'est quoi ça « le milieu politique », c'est
6 qui ça?

7 R. C'est en haut de nous.

8 Q. **[28]** Mais c'est qui?

9 R. Non, c'était pas... Le bureau du sous-ministre...

10 Q. **[29]** Non, non, mais écoutez, là, c'est quand même
11 pas rien, là...

12 R. Le bureau du sous-ministre...

13 Q. **[30]** ... ce que vous dites. Vous dites : « On
14 voulait pas que Montréal vienne parce que ça aurait
15 été de couper de prix », ça aurait été la
16 conséquence. Et vous dites : « C'est le milieu
17 politique. » Alors, pour avoir... pour adopter une
18 politique aussi importante que celle-là, qui fait
19 en sorte que les contribuables paient plus cher,
20 vous dites que ça vient d'en haut. Ça vient d'où en
21 haut, vous deviez le savoir de qui ça venait, là?

22 R. Ça venait du sous-ministre... du bureau du sous-
23 ministre, qui était en contact avec le bureau du
24 sous-ministre en titre. M'a vous donner un exemple.
25 Un... une option qu'on a envisagée au début du

1 chantier c'est de donner le... le contrat de
2 construction et de conception de la Réserve
3 faunique des Laurentides en PPP. C'était à la mode
4 à l'époque, là, on parle des... là on est en...

5 Me ÉLIZABETH FERLAND :

6 Q. **[31]** Milieu deux mille (2000).

7 R. Deux mille un (2001), deux mille deux (2002), deux
8 mille trois (2003), là. C'était... le PPP c'était à
9 la mode. Donc, on avait mis ça sur la table en
10 disant, ça serait intéressant d'expérimenter puis
11 ça serait... on s'assureraient d'avoir des bons prix
12 puis peut-être un calendrier raccourci. Parce qu'on
13 pensait toujours, à ce moment-là, à un chantier de
14 sept, huit ans avec... il fallait que les budgets
15 suivent, que les budgets du gouvernement suivent
16 alors qu'en PPP, on... on faisait table rase de
17 tout ça, on donnait en PPP et... Lorsqu'on a soumis
18 aux autorités politiques via notre table, via le
19 bureau du sous-ministre, ça a été refusé. Donc, le
20 ministre parlait à ses collègues du Saguenay,
21 parlait à ses collègues de la région de Québec,
22 parlait aux autorités du gouvernement, au Conseil
23 du trésor, aux finances et cette option-là a été
24 rejetée. Pour la simple et bonne raison que les...
25 entre autres, le Saguenay disait : « Bien, si c'est

1 une immense firme qui... qui... puis ces
2 consortiums-là, il y a souvent des banques
3 étrangères, et caetera, prennent le contrat en PPP,
4 il risque aussi que les emplois soient occupés par
5 des étrangers ou des... les usines ou des
6 entrepreneurs de Montréal puis de Québec et les
7 emplois du chantier vont nous échapper. » Donc, ça
8 a été refusé, politiquement, de dire : « Non, on
9 veut y aller en PPP, on veut y aller en mode
10 traditionnel », donc on est allés en mode... comme
11 j'ai dit tantôt, en découpant le chantier en cent
12 millions (100 M) par année avec cinq contrats par
13 année.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[32]** Si je comprends bien, le mode traditionnel
16 c'était un mode protectionniste et un mode où on
17 n'acceptait pas les gens qui venaient de
18 l'extérieur...

19 R. Non.

20 Q. **[33]** ... puis où la libre compétition était...
21 était pas favorisée.

22 R. Bien, les appels d'offres... les appels d'offre
23 étaient ouverts à l'ensemble de la province.

24 Q. **[34]** Non, puisque vous dites que si quelqu'un de
25 Montréal venait c'était mal vu parce que ça faisait

1 en sorte que les prix auraient été coupés.

2 R. C'était mal vu, politiquement, par les gens du
3 Saguenay, sauf que le processus que le Ministère a
4 suivi c'était des appels d'offre publics... alors,
5 publics, comme c'était des contrats de vingt (20) à
6 vingt-cinq millions (25 M) chacun, c'était d'ordre
7 public provincial, c'était pas régional. Sauf que
8 le résultat a voulu que les firmes qui ont
9 soumissionné sur les contrats... les cinq contrats
10 par année fois sept ans, ça a toujours été des
11 firmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ou de Québec qui
12 ont eu... qui ont soumissionné puis qui ont eu les
13 contrats.

14 Q. **[35]** Est-ce qu'on est vraiment surpris de ça? Et en
15 quelle année est-ce cette...

16 R. La planification a été faite dans les années deux
17 mille deux - deux mille trois - deux mille quatre
18 (2002-2003-2004) puis les chantiers ont commencé
19 en, de mémoire, là, en deux mille quatre (2004) ou
20 deux mille cinq (2005), là.

21 09:50:49

22 Me ÉLIZABETH FERLAND :

23 Q. **[36]** Puis vous avez mentionné que ces décisions-là
24 se font pendant un comité auquel vous êtes présent,
25 le DT de Saguenay est présent. Qui est le DT de

1 Saguenay?

2 R. Le directeur du... c'est Jean Dugré.

3 Q. **[37]** Jean Dugré. Votre sous-ministre adjoint est
4 là, donc à cette époque-là, c'est monsieur Bossé...

5 R. André Bossé.

6 Q. **[38]** ... et vous dites qu'il y avait un
7 représentant du bureau...

8 R. Du bureau du sous-ministre qui est André Picard.

9 Q. **[39]** André Picard. Donc quand vous dites aux
10 commissaires qu'il y avait une volonté politique de
11 ne pas le faire de peur que peut-être des firmes
12 externes prennent, disons, une grande part de la
13 route, c'est... ça vous est communiqué de quelle
14 façon? C'est monsieur Picard qui vous dit ça?

15 R. C'est monsieur Picard et monsieur Bossé qui
16 faisaient le pont, eux autres, avec soit le sous-
17 ministre ou le bureau du sous-ministre, ou le
18 bureau du ministre qui était à l'époque, si je me
19 souviens bien, monsieur Michel Després, il était
20 dans la région de Québec, et ces échanges-là nous
21 venaient de monsieur Picard ou monsieur Bossé qui
22 nous disaient bon, bien on en a parlé puis, les
23 autorités préféreraient qu'on aille en mode
24 traditionnel, et cetera donc. Même le mode PPP, on
25 a même préparé un CT pour le Conseil du trésor pour

1 faire autoriser le principe et ça a été rejeté,
2 politiquement, là, ou si on veut par le
3 gouvernement.

4 Q. [40] Puis vous, étiez-vous à l'aise avec ça?

5 R. Nous, on était pas préoccupés par le mode. On était
6 plutôt préoccupés par est-ce qu'on est capable de
7 suivre le rythme parce que c'est un chantier
8 énorme, avec des contraintes énormes. Donc ça,
9 techniquement, autant monsieur Dugré que chez nous,
10 on était très préoccupés de comment on était pour
11 suivre le...

12 Q. [41] Le rythme.

13 R. ... le chantier parce que je disais tantôt, on
14 parle de chantier qui pouvait presque pas durer
15 plus que six mois par année considérant le climat,
16 c'était dans une réserve faunique des Laurentides
17 où on était soumis aux contraintes et du fédéral et
18 du provincial et de la SÉPAQ et donc, il y avait
19 des contraintes environnementales énormes, entre
20 autres, exemple, au départ on nous avait dit, bien
21 vous allez nous donner un corridor pour construire
22 la route puis vous pourrez jamais dépasser d'un
23 pouce ce corridor-là. Ce qui nous a amené des
24 contraintes énormes lorsqu'on a eu des ponts,
25 lorsqu'on a eu des coupes de roc. On pouvait pas

1 dépasser le... Parce que c'était une réserve
2 faunique puis c'était pour la SÉPAQ, c'était...

3 Q. **[42]** C'était important.

4 R. ... c'était très important.

5 Q. **[43]** Puis donc ça c'est au niveau des firmes. C'est
6 de cette façon-là qu'on procède et on, même si nous
7 allons en appel d'offres public, c'est les firmes
8 régionales qui se sont, selon vos dires, qualifiées
9 pour ces projets-là. Si on continue, là on entre au
10 niveau de la construction. Évidemment, il va y
11 avoir beaucoup de contrats sur cette route-là.

12 Avez-vous souvenir de, au niveau, si on enlève les
13 firmes de génie, ça a monté jusqu'à quel montant?

14 R. Bien comme j'ai dit tantôt, là, c'était des
15 tronçons de, en moyenne, là, de vingt à vingt-cinq
16 millions (20 M\$-25 M\$) par tronçon. Donc cinq
17 contrats par année. Donc la première année, quand
18 on est allés en appel d'offres, on craignait que,
19 on était à l'époque, en deux mille cinq - deux
20 mille six (2005-2006), c'est l'époque où les
21 budgets du Ministère ont commencé à...

22 Q. **[44]** À monter.

23 R. ... à gonfler. On a eu peur. On a dit bien le
24 marché va peut-être... On va peut-être avoir de la
25 difficulté à trouver cinq entrepreneurs, parce que

1 c'est des chantiers majeurs, avec des contraintes
2 climatiques. Faut que t'amènes des ressources dans
3 un lieu isolé, loin des grands centres. Mais la
4 première fois qu'on est allés en appel d'offres, ça
5 a été très bien. Les cinq contrats ont tous sorti
6 en bas de l'estimé qu'on avait donné. On était très
7 heureux. On a dit, bon, bien, le marché semble
8 s'ajuster. L'année d'après, on a retourné avec cinq
9 nouveaux contrats...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[45]** On est rendu en quelle année, là?

12 R. Bien là, on est rendu...

13 Me ÉLIZABETH FERLAND :

14 Q. **[46]** En deux mille sept (2007).

15 R. Là, je dis ça de mémoire, là, parce que, je pense
16 que la première fois, on est allés en deux mille
17 cinq (2005), donc probablement en deux mille six
18 (2006), là. Lorsqu'on a retourné en appel d'offres
19 la deuxième fois, c'est les mêmes cinq firmes qui
20 avaient eu les cinq premiers contrats qui étaient
21 les plus bas soumissionnaires mais là, les coûts
22 avaient augmenté de façon très sensible. On parle
23 de dix (10 %) à vingt pour cent (20 %) plus élevés
24 que nos estimés.

25 Q. **[47]** Donc, la première année, votre volonté ou la

1 volonté du Ministère de faire cinq contrats a bien
2 fonctionné. On a eu des entrepreneurs qui ont
3 soumissionné et on, ces contrats-là ont été
4 octroyés, grosso modo, en bas de l'estimé. Donc le
5 Ministère est content d'avoir choisi ça. C'est ce
6 que vous voulez dire?

7 R. C'est ça.

8 Q. **[48]** Et là, la deuxième année, vous êtes, vous vous
9 rendez compte que les entrepreneurs, pour les cinq
10 nouveaux contrats qui sortent, là, sont à vingt
11 pour cent (20 %) au-dessus de l'estimé? De votre...

12 R. Il me semble, de mémoire, c'est de douze (12 %) à
13 vingt pour cent (20 %) plus élevé que nos estimés.
14 Puis ça, on connaît...

15 Q. **[49]** Puis ça, ça vous fait réagir?

16 R. Bien oui. On a... D'abord, on a commencé par
17 rencontrer les cinq soumissionnaires pour essayer
18 de comprendre pourquoi les prix étaient si élevés.

19 Q. **[50]** Puis qu'est-ce qu'ils vous répondent?

20 R. Bon. Ils nous ont donné toutes sortes de raisons,
21 c'est de la faute à l'environnement, c'est la faute
22 au climat, c'est... Il y avait une contrainte par
23 exemple dans la réserve faunique des Laurentides.
24 Comme on pouvait pas dépasser les limites de nos
25 corridors qu'on avait établis, des corridors de, me

1 semble, de mémoire, de cent (100) mètres, ils nous
2 avaient dit, on avait mis dans les contrats que les
3 chemins de détour, les... à toutes les fois qu'on
4 faisait des travaux, c'était impossible de fermer
5 la route, donc la route 175, au public voyageur
6 plus de vingt (20) minutes. Donc ils devaient
7 s'organiser, quand ils faisaient des coupes de roc,
8 quand ils faisaient des... des sautages, que ça
9 dure pas plus que vingt (20) minutes parce qu'on
10 devait libérer la route maximum vingt (20) minutes
11 après le... la fermeture. Et ils nous ont dit :
12 « Bon bien c'est une contrainte, on n'avait pas
13 pensé que c'était si compliqué » puis bref, c'est
14 les raisons qu'ils nous ont données.

15 (09:57:00)

16 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

17 Q. **[51]** Excusez-moi mais ces conditions-là étaient là
18 pareil pour le premier appel d'offres, là?

19 R. Tout à fait, mais ils nous disaient : « Bien on le
20 savait pas ». Comme les contraintes
21 environnementales, ils les avaient lues, mais ils
22 savaient pas que sur le chantier, sur les
23 chantiers, les... il y avait pratiquement autant de
24 surveillance environnementale que nos propres
25 ressources ou les ressources des... des firmes de

1 génie qui surveillaient les chantiers. Je vous ai
2 dit tantôt, il y avait le fédéral, Environnement
3 Québec, la SÉPAQ et tous ces gens-là circulaient
4 dans des autos différentes un en arrière de
5 l'autre. Un disait : « Fais ci », l'autre disait :
6 « Non, on fait pas ça. » En tout cas, bref, il y
7 avait beaucoup de... de divergence et bon, les...
8 les...

9 Q. [52] Mais c'est pas très nouveau pour les firmes
10 qui sont de ce coin-là, ils savent très bien que...

11 R. Dans la réserve faunique des Laurentides, c'était
12 épouvantable.

13 Q. [53] C'est ce qu'ils disaient.

14 R. Bon.

15 Q. [54] Mais c'était les cinq mêmes qui ont eu le
16 premier appel... qui étaient dans le premier appel
17 d'offres?

18 R. C'est ça. Donc, on... vous connaissez la règle du
19 Ministère, en haut de dix pour cent (10 %), on doit
20 soumettre un justificatif auprès du sous-ministre.
21 On a rencontré le sous-ministre, on leur a dit tout
22 ce que les firmes nous avaient dit comme... comme
23 contrainte qui expliquaient peut-être une partie de
24 l'augmentation des coûts. Le sous-ministre a pas
25 accepté nos... les raisons données et on a décidé

1 de... de reprendre les appels d'offres.

2 Me ÉLIZABETH FERLAND :

3 Q. **[55]** Donc, vous avez annulé ce premier lancement.

4 R. Bien en lui disant qu'un des impacts que ça pouvait
5 avoir, ça pouvait retarder les chantiers d'un an,
6 ce qui refaisait que ça rechange... ça pouvait
7 modifier l'échéancier qu'on s'était donné qui était
8 pas nécessairement incontournable, mais on s'était
9 donné à peu près six sept ans pour réaliser les
10 travaux sur l'ensemble de la réserve. Donc, on se
11 dit : « Bien il est possible qu'en retournant en
12 appel d'offres on manque une année, mais on
13 verra. » Donc, on est retourné en appel d'offres et
14 le résultat a fait que les prix soumis par les
15 firmes étaient supérieurs aux prix qu'ils avaient
16 soumissionnés la prem... la deuxième fois, là. Les
17 prix qu'on avait refusés puis qu'on a retourné en
18 appel d'offres, les nouveaux prix qui ont été
19 soumis par les... je pense c'est les cinq mêmes
20 firmes, étaient supérieurs. Là on parle de, je
21 pense, de quinze (15) à vingt-cinq pour cent (25 %)
22 supérieurs à nos estimés.

23 Q. **[56]** Donc ça pas apporté...

24 R. Donc, le sous-ministre, ce qu'il a fait, c'est
25 qu'il a rencontré, on a rencontré dans une

1 rencontre, là, l'ensemble des entrepreneurs pour
2 essayer de comprendre c'est quoi qui s'était passé
3 entre l'appel d'offres qu'on avait refusé puis où
4 les prix avaient augmenté. Et là, le même scénà...

5 Q. **[57]** Les mêmes raisons.

6 R. ... les mêmes raisons ont été soulevées auprès du
7 sous-ministre. Puis le sous-ministre a été... a
8 eu... a été contraint de se dire : « Qu'est-ce
9 qu'on fait maintenant, là? » Ça fait qu'il a été
10 décidé de... d'octroyer les contrats. Au prix...

11 Q. **[58]** Le deuxième prix qui était plus cher que le
12 premier?

13 R. Le deuxième prix qui était supérieur. Par contre,
14 on nous a demandé d'être, là, on nous a demandé,
15 via nos firmes qui avaient soumis nos estimés,
16 d'être très rigoureux dans la production des
17 estimés, de faire un tour de table plus que... plus
18 que d'habitude pour s'assurer que lorsqu'on
19 retournerait en appel d'offres une troisième fois,
20 qu'on... qu'on... qu'on nous serve pas... qu'on
21 nous serve pas les mêmes arguments, c'est-à-dire
22 c'est de la faute à l'environnement, c'est la
23 circulation, c'est... bon. Donc, on a... on s'est
24 retourné vers nos firmes puis on leur a demandé
25 de... de faire l'exercice plus d'une fois pour

1 s'assurer que les prix... et là, vous comprendrez,
2 comme on a expliqué, là, allègrement depuis
3 plusieurs jours que les prix c'était des prix
4 historiques puis ce qui était... puis il y avait
5 aucune... on n'avait pas de... on n'avait pas
6 d'historique dans la réserve faunique des
7 Laurentides...

8 Q. **[59]** C'est particulier, là?

9 R. C'était réellement un... des chantiers
10 particuliers.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[60]** Oui, mais vous vous rendiez compte que ça
13 avait pas de bon sens, là? Ce qu'on vous disait,
14 c'était même scandaleux, peut-on dire.

15 R. Et c'est là, la première fois de ma vie, que j'ai
16 entendu le mot « collusion ».

17 Q. **[61]** Bon.

18 R. Bon. Parce qu'on était conscient que c'était les
19 mêmes firmes, c'était toutes des firmes du Saguenay
20 ou de Québec. On s'est dit : « Ils se sont
21 probablement parlés. » Ils ont aussi probablement
22 parlé aux autres firmes...

23 Me ÉLIZABETH FERLAND :

24 Q. **[62]** Externes.

25 R. ... des régions... aux autres entrepreneurs.

1 Q. [63] C'est ça.

2 R. Pas firmes, parce que les firmes avaient été
3 engagées. Les mêmes entrepreneurs, ils se sont
4 peut-être parlés en disant aux gens de Montréal :
5 « Venez pas nous déranger. » On s'est dit ça. Mais
6 un coup qu'on a dit ça, là...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [64] Oui, mais de toute façon elles n'étaient pas
9 bienvenues.

10 R. ... on était conscient qu'il y avait... donc, on a
11 plutôt attardé nos... comme j'ai dit tantôt, nos
12 démarches sur s'assurer qu'on était sûr de nos prix
13 et lorsqu'on est retourné...

14 Q. [65] Mais je voudrais juste poser une question, si
15 vous me le permettez. Maintenant, avec le recul,
16 est-ce que vous avez pensé à ce que vous auriez pu
17 faire pour pas vous faire avoir dans cette... dans
18 ces appels d'offres là?

19 R. Bien aujourd'hui, avec ce qu'on sait, on aurait
20 probablement été plus vigilant sur le... sur la
21 collusion ou sur la... la... comme j'ai dit tout à
22 l'heure, à l'époque, on soupçonnait, on s'est dit :
23 « Probablement que les firmes se sont parlées,
24 elles ont ajusté leurs prix » et caetera. Mais à
25 cette époque-là, là, en tout cas, à mon niveau on

1 croyait encore au libre marché, puis on croyait
2 encore que même si on l'avait abordé, on a
3 poursuivi la démarche en... comme j'ai dit tout à
4 l'heure, en s'attardant sur nos prix, puis en les
5 ajustant avec les discussions qu'on avait eues sur
6 dire on comprend que dans la réserve faunique des
7 Laurentides il y a des contraintes. Donc, on a
8 élevé nos... nos coûts légèrement, mais ce qui a
9 fait en sorte que...

10 (10:03:16)

11 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

12 Q. **[66]** Donc, si je comprends bien vous avez estimé,
13 vous avez ajusté vos estimés pour tenir compte
14 qu'il y a de la collusion dans le système c'est un
15 peu ça que vous essayez de faire?

16 R. Non, en tenant compte du fait qu'il y avait des
17 contraintes qui n'existaient pas dans d'autres
18 régions, les contraintes que j'ai élaborées tantôt,
19 le climat, la réserve faunique des Laurentides
20 c'est probablement la région la plus où le climat
21 est le plus difficile de la province.

22 Q. **[67]** Dans les contraintes c'est le fait que c'est
23 les cinq mêmes qui sont toujours là. Vous avez dit
24 tout à l'heure que c'était la première fois que
25 vous avez entendu le mot collusion. Donc, là on

1 était en deux mille cinq-deux mille six
2 (2005-2006)?

3 R. Entre nous on s'est dit, là, il se passe quelque
4 chose, on s'aperçoit bien que c'est les mêmes
5 firmes qui soumissionnent. On a été étonné de ne
6 pas voir arriver des nouveaux joueurs dans des
7 chantiers majeurs, vingt-cinq, trente millions (25-
8 30 M) dans la région de Québec et du Saguenay,
9 c'est pas...

10 Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[68]** C'est des gros contrats, c'est intéressant?

12 R. ... c'est pas des choses qui sont...

13 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

14 Q. **[69]** Fréquentes?

15 R. ... usuelles.

16 Q. **[70]** Mais vous savez monsieur Roussy nous a dit
17 aussi que lui aussi il a été sensibilisé au
18 phénomène de la collusion dès deux mille deux
19 (2002). Donc, ça commence à faire pas mal de
20 signaux au MTQ qu'il y a peut-être de la collusion
21 dans l'industrie. Est-ce que ce signal-là de
22 présence de collusion probable dans l'industrie est
23 transmis aux instances politiques pour qu'ils en
24 soient sensibilisés?

25 R. Ils étaient... bien ils étaient à la table, ils

1 étaient au comité directeur.

2 Q. [71] Je parle des cabinets politiques et tout ça,
3 tout le monde sait ça que, dans le fond, on
4 commence avec des gros... des signaux assez
5 fréquents de collusion dans l'industrie et ça
6 depuis deux mille deux (2002)?

7 R. Puis monsieur... monsieur Gagné, je pense que
8 c'était monsieur Gagné qui était sous-ministre en
9 titre à cette époque-là, il a rencontré les firmes,
10 il a entendu ce qu'ils avaient dit.

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Q. [72] Les entrepreneurs vous voulez dire?

13 R. Les entrepreneurs, je m'excuse.

14 Q. [73] Non, c'est correct.

15 R. Et là, il a été, il y a eu un profond dilemme en se
16 disant qu'est-ce qu'on fait avec des prix très
17 élevés, en tout cas plus élevés que ce qu'on...

18 Q. [74] Que ce qu'on pensait?

19 R. ... s'attendait. Bon, ils nous donnent des éléments
20 qui peuvent expliquer certains écarts, mais pas
21 vingt pour cent (20 %). Donc, il a été contraint,
22 je dis contraint, en tout cas il a décidé
23 d'octroyer les contrats malgré la hausse des coûts.
24 Puis par contre, on a rencontré nous de notre côté
25 les firmes qui faisaient nos estimés, on leur a

1 demandé de... comme j'ai dit tout à l'heure, de...
2 d'être plus attentifs aux coûts, de regarder le
3 marché, de regarder les contraintes qui nous
4 avaient été données, d'ajuster les prix et de
5 s'assurer que lorsqu'on serait en appel d'offres
6 une troisième fois, qu'on aurait, qu'on serait sûr
7 de nos estimés puis que, là, on aurait une décision
8 à prendre. Et la suite nous a donné raison, c'est
9 que les coûts par la suite se sont... se sont
10 rapprochés...

11 Q. [75] De l'estimé?

12 R. ... de nos prix estimés. Je dis pas tous les
13 contrats, mais la grande majorité des contrats se
14 sont... étaient toujours en-deçà de zéro à dix
15 (10), même de zéro à trois.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [76] Oui, mais c'est parce que vous vous aviez
18 augmenté vos coûts de quinze à vingt-cinq pour cent
19 (15-25 %) ?

20 R. Bien non, pas de quinze à vingt-cinq pour cent
21 (15-25 %), on a... les contrats, chacun des
22 contrats était un... était ad hoc, c'était estimé
23 par dix (10) firmes différentes. Chacun avait son
24 petit tronçon. Donc, on s'est assuré que... mais
25 quand on dit qu'on a augmenté les coûts, il pouvait

1 y avoir des raisons...

2 Q. [77] Oui, mais...

3 R. ... des bonnes raisons, là.

4 Q. [78] Oui, je comprends, mais au départ, là, quand
5 vous aviez, quand vos experts ou vos ingénieurs ont
6 fait l'estimation des coûts, là, c'était quand même
7 des gens qui étaient connaissants, puis qui étaient
8 au courant des problèmes qu'il pouvait y avoir dans
9 la réserve faunique. Donc, vos estimés n'étaient
10 pas nécessairement mauvais, mais vous dites que
11 c'est en raison de la collusion que vous avez
12 réalisé à quel point les firmes augmentaient, ça
13 fait que vous avez ajusté vos prix en fonction de
14 la collusion.

15 R. Oui. Je suis d'accord avec votre prémisse. Mais moi
16 ce que je disais c'est que... ce que j'ai dit c'est
17 que dans les raisons soumises par les firmes, il y
18 avait des éléments qui avaient été sous-estimés par
19 les estimations, exemple, le climat. C'est
20 difficile d'évaluer l'impact du climat sur les
21 prix.

22 Q. [79] Oui, mais il n'y a pas de changement
23 climatique, là, je veux dire le climat est là
24 depuis...

25 R. Oui, mais on n'avait pas d'historique dans la

1 réserve faunique, on n'a jamais donné des contrats
2 de vingt-cinq, trente millions (25-30 M), le
3 dernier je pense en lice qui avait été fait c'est
4 une côte au Saguenay sur un mandat je pense de dix,
5 douze millions (10-12 M) et il y avait pas
6 d'historique. On était pas conscient des... de
7 l'impact, ou les firme n'étaient pas conscientes de
8 l'impact du climat, l'impact des clauses
9 environnementales qui avaient été mises...

10 Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[80]** Mais...

12 R. ... donc, on a ajusté à la marge certains prix,
13 mais oui vous avez raison on a augmenté nos
14 estimés.

15 Q. **[81]** Mais il y a une grosse, parce que, là, ça fait
16 beaucoup, vous dites que la deuxième année ils sont
17 vingt pour cent (20 %) et au deuxième appel
18 d'offres, ils sont...

19 R. Bien de douze à vingt pour cent (12-20 %).

20 Q. **[82]** Disons, quand même il y a des conditions
21 climatiques, sauf que l'année suivante ils sont sur
22 l'estimé, ça fait que même si on est de douze à
23 vingt pour cent (12-20 %), les conditions
24 climatiques font en sorte que vous êtes en train de
25 me dire que votre ajustement ressemble à douze à

1 vingt pour cent (20 %) pour ces conditions-là?

2 R. Non.

3 Q. [83] Non. Mais c'est ça les chiffres-là?

4 R. Oui, mais je peux pas... il y avait donc sur une
5 période de trois ans, là, il y a eu quinze (15)
6 contrats. Les quinze (15) contrats avaient chacun
7 un estimé, les... ça avait donc été fait par sept,
8 huit firmes, parce que je dis pas que les dix (10)
9 avaient travaillé sur ces quinze (15) contrats là,
10 mais il y avait peut-être six, sept, huit firmes
11 qui avaient travaillé sur l'estimé de ces quinze
12 (15) tronçons là. Et les firmes, d'une à l'autre,
13 je pense qu'ils se parlaient pas là, mais... ils se
14 parlaient pas au niveau de l'estimé. On s'est
15 assurés de s'ajuster pour dire : « Bon, bien... »
16 Telle firme disait : « Mais, moi, le climat, j'en
17 ai tenu compte puis lorsqu'on faisait du
18 terrassement, j'ai augmenté mes prix de cinq pour
19 cent. » Une autre firme disait : « Ah! bien, moi,
20 je les ai augmentés juste de deux pour cent. » Ça
21 fait qu'on s'est ajustés au niveau de nos estimés
22 en fonction des contraintes qui étaient connues
23 mais qui étaient peut-être sous-estimées; entre
24 autres, l'environnement. Et le résultat global a
25 fait en sorte que, par la suite, les coûts des

1 contrats ont été sensiblement près de nos estimés.
2 Même si, dans l'ensemble du chantier, ça pas
3 toujours été les cinq mêmes firmes mais ça a
4 toujours été les mêmes firmes...

5 (10:10:00)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[84]** Je dirais plutôt que c'est vos estimés qui se
8 sont rapprochés des leurs.

9 R. Peut-être. Peut-être.

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[85]** Continuez ce que vous dites, vous dites que
12 c'est les cinq mêmes firmes, avez-vous l'impression
13 qu'ils s'échangeaient les contrats en plus? Vous,
14 avez-vous eu cette impression-là?

15 R. Oui.

16 Me ÉLIZABETH FERLAND :

17 Q. **[86]** Oui.

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. **[87]** Ça c'est essentiellement de la collusion,
20 c'est un grand signe de collusion potentielle. Ça,
21 on est dans le deuxième appel d'offres, avez-vous
22 pensé d'appeler le Bureau de la concurrence? Parce
23 que compte tenu que ce projet-là durait plusieurs
24 années, ils auraient pu démarrer une enquête qui
25 aurait pu fonctionner dans la troisième, quatrième

1 année, est-ce que vous l'avez contacté le Bureau de
2 la concurrence?

3 R. Moi, je les ai pas contactés. Est-ce que le bureau
4 du sous-ministre, sachant des choses que, nous, on
5 savait pas, qu'ils nous ont pas dites, l'ont fait?
6 Ça je le sais pas. Mais à...

7 Q. **[88]** Mais, dans votre comité, là, il y a jamais
8 personne qui...

9 R. Non.

10 Q. **[89]** ... a soulevé le fait qu'on avait appelé le
11 Bureau de la concurrence pour qu'ils...

12 R. Non.

13 Q. **[90]** ... puissent enquêter sur le cas de collusion,
14 là?

15 Me ÉLIZABETH FERLAND :

16 Q. **[91]** Puis vous avez ce signe-là et vous avez
17 également remarqué qu'il y avait des entrepreneurs
18 régionaux, c'est exact?

19 R. C'était toujours des entrepreneurs régionaux, du
20 Saguenay ou de Québec, qui ont... qui ont eu la
21 quasi-totalité des contrats. Je dis pas qu'il y a
22 pas eu des contrats... je pense qu'une année il y a
23 eu un contrat d'asphalte qui a été donné à une
24 firme extérieure aux deux régions. Mais, grosso
25 modo, là, c'était... à part certains contrats

1 particuliers qui ont été donnés, là encore, à des
2 entreprises régionales, comme il y a un contrat qui
3 a été réservé aux autochtones suite à une demande
4 du premier ministre, on a réservé un contrat aux
5 autochtones de...

6 Q. [92] La région.

7 R. ... du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui a eu un... une
8 partie du con... une partie d'un... d'un... un des
9 tronçons.

10 Q. [93] Mais ça c'est pas justement un autre signe?

11 Parce que vous savez qu'entre autres au Saguenay,
12 il y a CAL, qui est une entreprise qui était
13 détenue par... bien, à cette époque-là, a été
14 acquise par Sintra, qui est une entreprise qui a
15 les moyens de faire ce type de contrats. Monsieur
16 Bédard est venu témoigner et il a lui-même dit
17 qu'il... qu'il pense, effectivement, qu'il y avait
18 une entente pour laquelle ils sont pas allés sur ce
19 contrat-là. Vous, vous avez ces signes-là aussi,
20 est-ce que c'est pas quelque chose qui vous donne
21 le goût de poser des questions à... justement, à
22 votre sous-ministre adjoint, qui est assis à la
23 table, ou le représentant, qui est du bureau du
24 sous-ministre, qui est là?

25 R. On en a parlé... on a parlé qu'on suspectait qu'il

1 y avait probablement des firmes...

2 Q. [94] Parce que là c'est plusieurs signes.

3 R. ... qui se parlaient mais ça pas été plus loin que
4 ça.

5 Q. [95] O.K. Et quand vous avez mentionné tout à
6 l'heure un monsieur Picard, André Picard, c'est ça?
7 Lui, vous êtes certain qu'il était au... il était
8 pas...

9 R. Au début.

10 Q. [96] O.K., parce qu'après il était au bureau...

11 R. Là je suis en deux mille...

12 Q. [97] ... au cabinet ministériel?

13 R. Je suis en deux mille deux (2002), deux mille trois
14 (2003), deux mille quatre (2004), là. Monsieur
15 Picard, je sais pas en quelle année qu'il a pris sa
16 retraite mais au début de la planification monsieur
17 Picard était là. Et...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. [98] Mais, en deux mille deux (2002), deux mille
20 trois (2003), qui était ministre?

21 R. Je pense c'est Michel Després.

22 Me ÉLIZABETH FERLAND :

23 Q. [99] Parce que monsieur Picard a pris sa retraite
24 du Ministère, je pense, en deux mille (2000), donc
25 il était déjà rendu au cabinet. Donc, vous avez un

1 représentant politique assis à la table.

2 R. Je me souviens pas.

3 Q. **[100]** Vous vous souvenez pas?

4 R. Je...

5 Q. **[101]** C'est vraiment les...

6 R. ... me souviens pas qui représentait le bureau du
7 sous-ministre. Dans ma tête...

8 Q. **[102]** Mais lui était assis à la table?

9 R. ... c'était monsieur Picard mais il était dans...
10 Moi, j'étais avec monsieur Picard depuis les
11 années... la fin des années quatre-vingt-dix (90),
12 ce chantier-là, donc... Je peux me tromper, là,
13 c'était peut-être pas monsieur Picard mais...

14 Q. **[103]** Mais c'était votre impression tout à l'heure.

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[104]** Parfait. Donc, par la suite, vous... on a vu
17 que... on a vu vos fonctions de directeur, on a vu
18 ces gros chantiers là, mais avez-vous eu d'autres
19 fonctions à titre de directeur pendant les neuf
20 ans, là, de deux mille (2000) à deux mille neuf
21 (2009), avez-vous occupé d'autres fonctions
22 particulières?

23 R. Oui, j'ai dit tout à l'heure que j'avais remplacé
24 André Bossé, qui était anciennement le directeur de
25 Québec. André Bossé c'est une personne que je

1 connaissais depuis longtemps, on a le même parcours
2 professionnel, on a fini à Polytechnique la même
3 année. Donc, lorsqu'il a été nommé sous-ministre
4 adjoint... Puis on se connaissait, puis j'étais à
5 proximité du bureau du sous-ministre adjoint. J'ai
6 remplacé monsieur Bossé durant... toutes les
7 années, durant les vacances de... de monsieur
8 Bossé, durant les années où il a été sous-ministre
9 adjoint, donc de deux mille (2000)... bien, deux
10 mille (2000), j'ai été nommé en octobre, mais donc,
11 de deux mille un (2001) jusqu'à sa retraite en deux
12 mille cinq (2005), j'ai remplacé monsieur Bossé
13 durant ses vacances estivales.

14 Q. **[105]** Donc, vous assuriez ses fonctions de sous-
15 ministre adjoint pendant ses vacances?

16 R. C'est ça.

17 Q. **[106]** Et qu'est-ce que vous faisiez, justement,
18 pendant... Puis c'était toujours pendant l'été ou
19 c'était tout au long de l'année?

20 R. Non, je n'ai remplacé monsieur Bossé que les...
21 durant... il prenait ses vacances,
22 habituellement... là je me souviens pas des années,
23 s'il y a des années qui ont divergé mais, de
24 mémoire, c'était toujours fin juillet, début août
25 où il prenait ses vacances puis que je le

1 remplaçais. Puis ce qui me conforte, là moi
2 j'avais, contrairement à monsieur Turcotte, j'ai
3 pas d'agenda, là, puis mais, ce qui me conforte
4 dans ces, en disant c'est toujours en juillet-août,
5 c'est que de mémoire, lorsque je le remplaçais
6 durant ses vacances, bien l'ensemble du Ministère
7 était aussi en vacances. Donc, je parle du bureau
8 du sous-ministre, le bureau du ministre, les
9 directeurs territoriaux souvent, qui à ce moment-là
10 relevaient de moi, étaient souvent en vacances
11 donc, c'était la période, là, au Ministère, où tout
12 le monde prenait leurs vacances et les deux
13 dernières de juillet, puis les deux, trois
14 premières d'août, puis monsieur Bossé, de mémoire,
15 là, c'est ces périodes-là que je le remplaçais
16 comme sous-ministre adjoint.

17 Q. [107] Et quand vous faisiez ça, vous deveniez,
18 disons, le patron, là, si je peux me permettre...

19 R. Des régions.

20 Q. [108] ... des régions de l'est du Québec.

21 R. Tout à fait puis j'étais l'interlocuteur avec le
22 cabinet.

23 Q. [109] Avec le cabinet. Est-ce que, est-ce que vous
24 avez souvenir que pendant ces fonctions-là, vous
25 touchiez à, par exemple, la programmation des

1 autres directions territoriales?

2 R. Bien, pas durant... La période estivale, en tout
3 cas, en juillet-août, il y avait pas de directeur
4 en... Il y avait souvent pas de directeur en
5 région...

6 Q. **[110]** Parce qu'ils étaient en vacances aussi.

7 R. ... donc on touchait pas nécessairement là, on
8 révisait pas la programmation. Ce qu'on faisait, on
9 révisait la programmation justement au retour des
10 autorités, au retour de monsieur Bossé ou de ses
11 remplaç... ou de monsieur Loranger plus tard. C'est
12 à cette période-là qu'on faisait plutôt la révision
13 de nos budgets, de nos projets.

14 Q. **[111]** Ce qui restait.

15 R. C'était après les vacances.

16 Q. **[112]** C'était après les vacances. Donc vous touchez
17 pas au solde budgétaire, là.

18 R. Non.

19 Q. **[113]** Vous jouez pas là-dedans lors de votre
20 remplacement?

21 R. Non.

22 Q. **[114]** Est-ce que, vous avez mentionné que vous
23 étiez le pont, là, donc entre les personnes en
24 autorité au-dessus de vous et les directeurs
25 territoriaux de l'est du Québec, est-ce que vous

1 parlez à des ministres, à des ministres délégués
2 pendant cette période-là concernant justement des
3 contrats, de la programmation?

4 R. Bon moi, de mémoire, il y a une seule année qui m'a
5 marqué en tout cas comme questionnement c'est que,
6 je crois que c'est en deux mille quatre (2004) ou
7 deux mille cinq (2005), j'ai reçu un appel de
8 madame Boulet, qui était à l'époque ministre
9 déléguée et ministre régionale de la Mauricie-
10 Centre-du-Québec, et où j'ai eu un téléphone de
11 madame Boulet, qui a duré peut-être une minute, qui
12 m'a demandé de lui identifier des projets dans
13 Maskinongé et dans La Tuque.

14 Q. **[115]** Donc vous, vous êtes à Québec en ce moment,
15 vous êtes pas directeur territorial de Mauricie-
16 Centre-du-Québec, on est les années où vous êtes
17 revenu à Québec.

18 R. Tout à fait.

19 Q. **[116]** Vous recevez un appel de madame Boulet qui
20 est déléguée aux Transports.

21 R. C'est ça.

22 Q. **[117]** Qu'est-ce qu'on vous dit quand on vous
23 appelle justement?

24 R. Bon. Madame Boulet me demande comme j'ai dit, là...

25 Q. **[118]** Des contrats.

1 R. ... ça a duré le temps qu'elle me donne sa
2 commande, là, c'est de dire « j'aimerais ça que tu
3 m'identifies des projets dans Maskinongé et dans La
4 Tuque ».

5 Q. **[119]** Qu'est-ce que vous faites avec cette demande-
6 là. Vous travaillez pas là vous?

7 R. Non. Donc ce que j'ai fait, j'ai appelé le
8 directeur de la Mauricie-Centre-du-Québec qui était
9 là. En tout cas, de mémoire, j'ai parlé à monsieur
10 Claude Tremblay qui était directeur de la région...

11 Q. **[120]** De la Mauricie.

12 R. ... et je lui ai tout simplement dit, bon, bien, la
13 ministre nous demande d'identifier des projets dans
14 Maskinongé. J'aimerais ça que tu me fasses une
15 liste de projets, une liste de besoins qui pourrait
16 être, qui pourrait se réaliser à l'automne dans
17 Maskinongé et La Tuque, et...

18 Q. **[121]** C'est une demande.

19 R. ... puis je lui ai dit, bien... La ministre m'avait
20 précisé de nous assurer que lorsqu'on, si on
21 parlait aux entrepreneurs en asphalte, de pas leur
22 dire que c'était, on parlait de contrats mais de
23 pas, de nous assurer qu'on leur disait pas qu'il y
24 aurait un contrat. On voulait juste connaître s'il
25 y avait des besoins puis s'il y avait des priorités

1 qui pouvaient être identifiées dans Maskinongé et
2 La Tuque. C'est ce que j'ai relayé au directeur et
3 il nous a retourné quelque jours plus tard, je sais
4 pas combien de projets, là, deux, trois dans
5 Maskinongé, deux, trois dans La Tuque, que moi j'ai
6 relayés au cabinet, pas à la ministre parce que, de
7 mémoire, elle était en vacances puis je l'ai relayé
8 au cabinet puis moi après moi, je suis retourné à
9 la DT, monsieur Bossé est rentré et je n'ai pas eu
10 de... le suivi de cette commande-là. Qu'est-ce qui
11 est arrivé après ça? Je le sais pas.

12 Q. **[122]** Mais on vous demande spécifiquement des
13 contrats dans deux... deux régions particulières?

14 R. Maskinongé et La Tuque.

15 Q. **[123]** Et La Tuque.

16 (10:19:47)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[124]** J'aimerais savoir, vous identifiez, on vous
19 demande d'identifier les contrats qui se donnent
20 dans ces deux régions-là, mais vous, quand vous
21 pensez relayer l'information à monsieur Tremblay,
22 vous lui demander de vous identifier la liste des
23 projets qui se font dans ces deux...

24 R. Non, pas qui se fait, qui pourraient se faire.

25 Q. **[125]** Qui pourraient se faire dans ces deux comtés-

1 là en prévision de ce qui pourrait se faire à
2 l'automne. Vous ajoutez « En prévision de ce qui
3 pourrait se faire à l'automne ». Est-ce que c'était
4 la commande que vous aviez eue?

5 R. Moi, lorsque la ministre m'a demandé des projets
6 dans Maskinongé et La Tuque, je lui ai pas demandé
7 « Est-ce que c'est pour réaliser à l'automne? »
8 C'était clair dans ma tête que c'était pour
9 réaliser dans les semaines ou les mois suivants,
10 là, c'était des... des ajouts à la programmation
11 qu'elle voulait faire. Et ça, je tiens à préciser
12 qu'à l'automne on en a parlé avec d'autres, là,
13 c'était pas exceptionnel que les cabinets nous
14 demandent d'ajouter des projets dans des régions,
15 des comtés.

16 Q. **[126]** Alors...

17 R. Les contrats d'enrobés c'est les seuls qu'on peut
18 donner à partir de fin août début septembre. On
19 peut pas donner d'autres contrats que des contrats
20 d'enrobés.

21 Q. **[127]** Alors pourquoi donc cet appel-là vous semble-
22 t-il si particulier et dites-vous « Ça m'est arrivé
23 une seule fois et c'est quelque chose qui était
24 marquant. »?

25 R. Bien ça m'a marqué...

1 Q. **[128]** Pourquoi?

2 R. ... parce que moi, dans les moments où j'ai été
3 sous-ministre adjoint, c'est la seule commande que
4 j'ai eue de ce type-là. J'en ai pas eu d'autres
5 dans les années où j'ai remplacé monsieur Bossé ou
6 même j'ai remplacé une année monsieur Loranger. Pas
7 eu de commande du cabinet d'aucune sorte sur peu
8 importe les projets. C'était la seule année où j'ai
9 eu une demande du ministre pour, comme j'ai dit
10 tantôt, identifier les projets.

11 Q. **[129]** Mais est-ce que c'était à votre connaissance
12 que d'autres personnes avaient des commandes de...
13 de ministres dans votre entourage?

14 R. C'était des commandes fréquentes. Un directeur
15 territorial, c'était pas rare qu'on lui demandait
16 d'identifier, pour la région de Charlevoix, pour la
17 région de Portneuf « As-tu des projets
18 additionnels, on aurait de l'argent. Peux-tu
19 identifier des... des priorités? » Puis de la façon
20 dont on travaillait à cette époque-là, c'est qu'on
21 donnait toujours la même liste au cabinet, on leur
22 dit : « Tel tronçon, tel coût, telle longueur, dans
23 quelle municipalité ou quel CEP ou MRC puis c'est
24 qui l'usine la plus près du chantier. »

25 Q. **[130]** Mais vous étiez aussi directeur territorial?

1 R. De Québec.

2 Q. **[131]** De Québec.

3 R. Alors que la commande m'avait été placée pour La
4 Mauricie-Centre-du-Québec. Dans d'autres moments,
5 j'ai eu d'autres commandes du cabinet, du cabinet
6 étant le sous-ministre adjoint qui nous passe une
7 commande, qui vient du bureau du ministre ou de la
8 ministre déléguée pour lui dire : « Tu peux-tu nous
9 identifier tes projets ou un projet dans telle
10 région? » Ça, c'était fréquent.

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Q. **[132]** Mais hier, c'est ce que vous avez mentionné.
13 Vous avez mentionné que vos commandes, si vous en
14 avez eue dans votre direction territoriale dans
15 Charlevoix ou dans Portneuf, vous nous avez dit :
16 « C'était toujours le sous-ministre adjoint »...

17 R. Toujours.

18 Q. **[133]** Puis c'était ma question de ce matin. C'est
19 toujours lui qui vous appelait pour ça?

20 R. Toujours.

21 Q. **[134]** Et là, par contre, c'est pas le cas. On a la
22 ministre qui est responsable de la région Mauricie
23 -Centre du Québec...

24 R. Un instant, là. Là, je joue le rôle de sous-
25 ministre adjoint...

1 Q. [135] Non, je suis d'accord.

2 R. Donc, la ministre, là, elle me parle.

3 Q. [136] À vous.

4 R. Elle parle au sous-ministre adjoint à tous les
5 jours, à toutes les... plusieurs fois par semaine.
6 Donc, c'était pas... pour moi, c'était pas
7 exceptionnel que la ministre me parle. Je m'en
8 souviens aujourd'hui parce que je me souviens pas
9 d'avoir eu des commandes du... soit de monsieur
10 Després ou de madame Boulet sur des demandes de la
11 sorte. J'en ai pas eu d'autres.

12 Q. [137] Puis elle vous demande deux... évidemment,
13 elle est dans sa région, elle vous demande
14 Maskinongé et La Tuque. Connaissez-vous... saviez-
15 vous au moment où on vous dit ça qui sont les
16 entrepreneurs dans ces deux régions-là?

17 R. Bien comme j'avais été directeur de la Mauricie-
18 Centre-du-Québec, je savais que dans Maskinongé il
19 y avait, à l'époque je... il y avait une seule
20 usine dans la région de Maskinongé qui était
21 Maskimo. La Tuque, je me souvenais pas, mais je
22 sais qu'il y avait une ou deux usines mais je me
23 souvenais pas, quand j'ai fait l'appel à monsieur
24 Tremblay, j'ai déduit que madame... lorsque madame
25 Boulet m'a demandé des projets dans Maskinongé, ça

1 visait Maskimo.

2 Q. **[138]** Puis dans La Tuque, c'était... c'est
3 Continental qui est là, qui a été achetée par DJL?

4 R. C'est... il y avait Continental, c'est ça.

5 Q. **[139]** O.K. Donc, vous saviez que, selon toute
6 vraisemblance, on s'en allait vers des contrats à
7 ces deux entreprises-là?

8 R. Tout à fait.

9 M. RENAUD LACHANCE :

10 Q. **[140]** Si j'ai bien compris ce que vous avez dit
11 tout à l'heure, c'est que lorsqu'on demandait...
12 votre sous-ministre demand... sous-ministre adjoint
13 demandait des projets, là, pour utiliser la marge
14 de manoeuvre qui se dégagait, c'est pas seulement
15 un projet que vous identifiiez, c'est l'usine qui
16 va être concernée par le projet, là. Donc, ce qui
17 monte au cabinet, c'est pas seulement le projet.
18 Ils savent très bien quel entrepreneur va avoir le
19 contrat, si on va en contrat tarifé.

20 R. C'est-à-dire qu'il y a des régions... Je vais vous
21 donner mon exemple à moi. Dans Portneuf, il y avait
22 deux usines, mais qui étaient au même propriétaire.
23 Donc, si quelqu'un m'avait demandé « as-tu un
24 projet dans Portneuf », ça voulait dire que c'est
25 Construction pavage Portneuf qui avait le contrat.

1 Q. **[141]** Oui, oui, mais je vous avais dit que...

2 R. Alors que dans Charlevoix...

3 Q. **[142]** Oui.

4 R. ... il y avait trois usines.

5 Q. **[143]** Oui.

6 R. Ça aurait pu arriver que, dans les projets que
7 j'identifiais, ça favorise une ou l'autre des... Et
8 ça, en tout cas, j'ai pas de mémoire qu'on me dit
9 « donne un mandat à Dufour, Entreprise Dufour...

10 Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[144]** Dufour et Fils.

12 R. ... ou Daniel Fortier ». La commande, c'était de
13 dire « trouve-nous un projet dans Charlevoix. »

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[145]** Et...

16 R. Et nous, on pouvait dire « bon, bien, on va donner
17 trois projets, un dans l'est, un dans l'ouest puis
18 un au milieu », puis on donnait l'usine qui
19 était... qui était... qui aurait dû faire ce
20 contrat-là. Et ça, on soumettait ça au sous-
21 ministre adjoint qui, lui, le soumettait au sous-
22 ministre... au ministre. Et, par la suite, on nous
23 disait « bon, bien, le ministre a décidé de faire
24 le projet A, B... A, B » les deux ou un seul et on
25 avait déjà le coût, l'estimé du coût et l'usine qui

1 avait le...

2 Q. **[146]** Oui, mais je veux revenir en arrière un peu.

3 Dans le fond, quand vous faites votre liste de
4 projets potentiels en contrat tarifé,

5 discrétionnaire décidé par... qui vient du cabinet,

6 qui vont être décidés par le cabinet, vous le

7 transmettez également, pour chacun des projets,

8 quelles seront les usines potentielles qui vont

9 avoir le contrat si on va... si on va dans ces

10 projets-là. C'est ça?

11 R. Tout à fait.

12 Q. **[147]** Bon. Puis vous avez également parlé que

13 madame Boulet disait que... elle faisait allusion

14 au contrat, là, c'était plus ou moins clair.

15 Pourriez-vous revenir un peu et dire la commande,

16 c'était au niveau des projets, mais en plus elle

17 fait allusion au contrat? Voulez-vous revenir un

18 peu sur ce que vous avez dit?

19 R. C'est que, la ministre, elle a pris la peine de me

20 dire : « Je veux que tu me soumettes des projets

21 dans Maskinongé », par exemple. Mais, elle a pris

22 la peine de me dire : « Par contre, lorsque que

23 vous parlerez aux firmes... » parce qu'on était

24 très... on est très préoccupé en août, septembre,

25 de s'assurer que si on identifie un projet pour

1 telle firme dans telle région, que le contrat se
2 fasse à l'automne et non pas qu'il retombe l'année
3 d'après. Ça, pour une région, il y a rien de plus
4 plate que ça parce que, à ce moment-là, tu dépenses
5 pas ton argent l'année où t'aurais eu ce projet-là.

6 Me ÉLIZABETH FERLAND :

7 Q. **[148]** Tu le dépenses l'année suivante.

8 R. Puis tu viens amputer l'année d'après le projet qui
9 s'est pas réalisé, puis t'es obligé à ce moment-là
10 souvent de retirer un projet parce que t'as pas
11 réalisé ce projet-là. Donc, on était... j'ai dit à
12 monsieur Tremblay : « Par contre, lorsque vous
13 parlerez aux firmes, dites-leur pas...

14 Q. **[149]** Dites-leur pas.

15 R. ... que c'est sûr qu'ils ont un mandat. On est
16 actuellement dans la phase « as-tu des projets »,
17 puis ça va être validé, ça va être entériné par le
18 ministre. Donc, on était préoccupé par ne pas dire
19 à la firme « tu vas avoir deux nouveaux contrats. »
20 Non, non. À ce moment-là, on faisait juste
21 s'assurer de dire « si t'avais un nouveau contrat,
22 est-ce que tu serais capable de le réaliser d'ici
23 le mois d'octobre ou... » Charlevoix, c'était
24 préoccupant aussi en termes de climat, donc il
25 fallait s'assurer que, si au début septembre on

1 donne un contrat, que la firme soit... elle sera
2 rendue... on est rendu au quinze (15) octobre, il
3 se réveille pas puis il dit : « Bon. Bien, là, je
4 commence mon chantier. »

5 Q. **[150]** Puis avez-vous eu... vous avez mentionné
6 qu'il y avait trois usines dans Charlevoix. Est-ce
7 que vous avez déjà eu des demandes de fractionner
8 des contrats pour que chacune d'elles ait un bout
9 de... ait un bout de contrat? Avez-vous déjà eu ce
10 type de demande-là?

11 R. Non. Le seul contrat que je... qu'on a fractionné,
12 c'est celui dont on a parlé hier, en tout cas, de
13 ma mémoire, qui était la Route 381.

14 Q. **[151]** Parce qu'on était à cheval.

15 R. Parce qu'on était à la même distance.

16 Q. **[152]** À la même distance de transport. O.K. Vous, à
17 Québec, vous, évidemment, avez récolté, si je peux
18 me permettre, beaucoup d'expertises du Ministère
19 quand on est devenu des directions territoriales.
20 Je comprends que peut-être vous avez... vous avez
21 peut-être moins fait au début, en tout cas, du
22 moins appel à des firmes externes.

23 R. Oui. Ça, c'est peut-être une différence que la
24 région de Québec a eue par rapport à l'ensemble...
25 bien, Québec et Chaudière-Appalaches, par rapport à

1 l'ensemble des autres régions du Ministère. Lorsque
2 en quatre-vingt-treize (93), suite à la réforme
3 Ryan, on a dissout la partie direction générale du
4 génie au central en raison des contraintes et des
5 conventions collectives, on ne pouvait pas déplacer
6 les fonctionnaires à plus de cinquante (50)
7 kilomètres d'une zone de Québec, là. Donc, la
8 direction de Québec et la direction de Chaudière-
9 Appalaches ont recueilli l'ensemble des ressources
10 qui étaient, à peu d'exceptions près, peut-être
11 certaines personnes ont levé la main en disant
12 « moi, je serais intéressé à aller en Gaspésie ou
13 je serais intéressé à aller en Abitibi » Mais on
14 peut les compter sur les doigts de la main. Donc,
15 la majorité de ces ressources-là ce sont... ont été
16 à Québec et à Chaudière-Appalaches, ce qui fait que
17 la région, je vais parler pour la direction de
18 Québec...

19 Q. **[153]** Hum, hum.

20 R. ... parce que j'étais là à cette époque-là, on
21 s'est retrouvé avec des ressources éminemment
22 compétentes qui avaient fait leur carrière à la
23 direction générale du génie et qui avaient fait
24 toutes les conceptions des chantiers de toute la
25 province. Donc, toutes ces ressources-là ont tombé

1 à Québec, Chaudière-Appalaches. Ce qui fait en
2 sorte que contrairement aux autres régions,
3 particulièrement à Montréal, on a jamais eu à
4 donner d'honoraires professionnels sur des contrats
5 de conception et/ou de surveillance avant deux
6 mille quatre (2004) ou deux mille cinq (2005) où là
7 ces ressources-là ont commencé à prendre leur
8 retraite. Jusqu'à mi, la mi deux mille... les
9 années deux mille (2000) on avait assez de
10 ressources pour faire toute notre conception et
11 même jusqu'à temps que je parte en deux mille neuf
12 (2009), la grande majorité des avant-projets...

13 Q. **[154]** Étaient faits à l'interne.

14 R. ... étaient toujours faits à la direction de Québec
15 par nos propres ressources.

16 Q. **[155]** Donc vous n'avez pas...

17 R. Par contre, on a commencé à des années, à la mi
18 deux mille (2000) à donner la surveillance, des
19 inspections de ponts, des choses du genre, mais au
20 niveau de la conception et ça c'était presque
21 unique au Ministère on a peu donné de contrats et
22 on a toujours conservé...

23 Q. **[156]** L'expertise?

24 R. ... Chaudière-Appalaches aussi la conception des
25 projets était faite à la direction de Québec. Ce

1 qui fait qu'on était... on était moins en relation
2 avec les firmes de génie, en tout cas jusque dans
3 les années...

4 Q. [157] Deux mille (2000)?

5 R. Deux mille quatre (2004), deux mille cinq (2005),
6 deux mille six (2006) où là les ressources ont
7 commencé à prendre leur retraite, puis on ne
8 pouvait pas... on ne pouvait pas les remplacer,
9 puis, là, on a commencé à aller piger dans les
10 firmes d'honoraires, avant ça on y allait pas.

11 Q. [158] Donc, avant deux mille quatre (2004), vous
12 avez pas ressenti cette perte d'expertise-là dans
13 votre DT?

14 R. Non.

15 Q. [159] Est-ce que...

16 R. Puis contrairement aux autres DT, j'avais des
17 ressources expertes dans tous les aspects du
18 Ministère.

19 Q. [160] L'analyse de...

20 R. J'avais des architectes du paysage, j'avais des
21 expropriateurs, j'avais... alors que des régions
22 elles n'avaient pas ces ressources-là, donc ils
23 confiaient ça à contrat, des ressources en
24 structure j'en avais en masse, alors qu'il y a des
25 régions...

1 Q. **[161]** Qu'il y avait personne.

2 R. L'Abitibi, par exemple, ont été longtemps sans
3 ingénieur en structure, donc ils étaient obligés de
4 confier à contrat, ce qui a jamais été le cas à
5 Québec jusqu'à la fin des années deux mille (2000),
6 là.

7 Q. **[162]** Donc, quand vous commencez à faire appel à
8 ces firmes-là, vous êtes le directeur, vous l'avez
9 été jusqu'en deux mille neuf (2009), donc, vous
10 avez le temps de voir cette... cette sortie vers
11 l'externe de l'expertise. Est-ce que vous constatez
12 un changement, est-ce que vous vous faites plus
13 approcher par les firmes de génie concernant des
14 contrats?

15 R. Oui, les firmes de génie, l'une après l'autre
16 appelaient pour dire : « Bon il va-tu y avoir de
17 mandats cette année, en quoi. C'est-tu gros,
18 petit. » Et j'avais la même contrainte que monsieur
19 Turcotte. Au Ministère il y avait une règle qu'il
20 voulait que la programmation c'est un exercice qui
21 était interne, qu'on ne donnait pas à personne et
22 on était très... c'était une commande qu'on
23 descendait dans notre organisation pour dire à nos
24 ressources...

25 Q. **[163]** On n'en parle pas.

1 R. ... s'il y a des entrepreneurs qui appellent ou des
2 maires qui appellent, la programmation c'est une
3 chose qui appartient au gouvernement ou au ministre
4 ou c'est lui, c'est à lui à divulguer la
5 programmation. Donc, les firmes bien sûr comme on
6 était dans... contrairement à d'autres régions dans
7 l'ouest qui faisaient affaires avec les firmes
8 depuis les années quatre-vingt-dix (90), nous
9 c'était relativement nouveau à compter de deux
10 mille quatre (2004), deux mille cinq (2005), deux
11 mille six (2006) puis en montant pour dire ils
12 voulaient tous savoir : « Il va-tu avoir des
13 mandats cette année? » Parce que là on a commencé
14 tranquillement, les premières fois c'était le pont
15 de l'île d'Orléans, le pont Laporte, mais les gros
16 contrats, mais le reste... le reste des opérations
17 était faite en régie par nos propres ressources.
18 Donc, ils nous appelaient tous l'un après l'autre
19 pour dire : « Bien il va-tu avoir des mandats » On
20 disait : « Attendez la programmation, vous allez le
21 voir, là. »

22 Q. [164] Attendez ça va être annoncé?

23 R. Ça va être annoncé.

24 Q. [165] Puis...

25 R. Ça a été dit, ce qui était un peu plus plate pour

1 nous, c'est qu'au début des années deux mille
2 (2000), la programmation était souvent divulguée
3 tard, on parlait de mai, juin, au fur et à mesure
4 que le temps a passé, dans les années deux mille
5 cinq (2005), deux mille six (2006)...

6 Q. [166] Là, c'était plus tôt.

7 R. ... on le savait plus tôt, donc, on savait, là, il
8 y a des années qu'on l'a su en janvier. La
9 programmation était autorisée, annoncée
10 officiellement par le ministre ou les deux
11 ministres, ministre en titre, ministre délégué,
12 était annoncée en janvier. Donc, les entrepreneurs
13 et les firmes connaissaient notre carnet de
14 commandes pour l'année.

15 Q. [167] Donc, là on vous...

16 R. La... évidemment...

17 Q. [168] Pour l'année en cours...

18 R. La fameuse programmation triennale...

19 Q. [169] ... annuelle. Ils la connaissent pas.

20 R. ... ça on... Mais ça, les firmes essayaient
21 toujours, même si on leur disait à chaque fois
22 qu'ils nous appelaient, de dire : « On peut pas
23 vous donner ça, c'est interne. On a des directives
24 sévères. Il est pas question de donner la
25 programmation triennale », mais on leur donnait la

1 programmation annuelle lorsqu'elle était connue,
2 annoncée, et caetera.

3 Q. [170] O.K. Et donc, on commence à vous demander ces
4 informations-là. Est-ce qu'on commence également à
5 vous courtiser, à vouloir vous inviter dans...
6 dans... dans des soupers, dans des voyages? Avez-
7 vous vécu ça à Québec?

8 R. Ah! moi, j'ai jamais eu de souper. J'ai jamais eu
9 de voyage. J'ai jamais eu de... de chasse, de
10 pêche, de... Bon. Par contre, j'ai eu des billets
11 de hockey. Des dîners, j'en ai eu un par semaine.
12 Mais, moi, ma philosophie au niveau des... des
13 repas avec les entrepreneurs, j'essayais de...
14 d'accepter ces dîners-là en fonction s'il y avait
15 des problèmes à régler. Si c'était juste pour
16 parler du beau temps, j'essayais de me donner des
17 raisons pour pas y aller. Mais si c'était pour
18 régler des problèmes, les problèmes étaient
19 fréquents, là, particulièrement au niveau des
20 entrepreneurs, il y avait une récrimination qui
21 était... qui était quotidienne, c'est qu'ils
22 trouvaient que le Ministère ça prenait du temps à
23 payer. Donc, ils m'appelaient pour dire : « Ça fait
24 déjà un mois que la demande de paiement est rentré,
25 m'a-tu avoir mon chèque? » Bon, ça, j'étais

1 sensible à ça. Lorsque je revenais au bureau,
2 j'allais voir mon personnel pour dire : « Bien, il
3 y a un chèque ça a l'air qui traîne sur un bureau,
4 il y a-tu moyen de... »

5 Q. [171] L'activer.

6 R. « ... d'activer le... » Bon, ça c'était des choses
7 qui étaient fréquentes. Mais, moi, j'ai jamais
8 bénéficié de... de... de voyages de pêche, de...
9 j'ai jamais accepté d'aller à ces activités-là.
10 Mais j'ai déjà été à des... au hockey.

11 Q. [172] Est-ce qu'on vous les a... Est-ce que vous
12 vous êtes fait offrir ce genre de cadeaux là?

13 R. Non.

14 Q. [173] Non?

15 R. Non, jamais.

16 Q. [174] Donc, vous avez pas eu à dire non, c'est
17 juste qu'on vous l'a pas offert.

18 R. C'est-à-dire... non, on me l'a pas offert.

19 Q. [175] Puis quand... quand vous dites : « Pour les
20 lunches, j'étais sensible à ça », c'était toujours
21 dans une optique, on va discuter de ce qui
22 accroche, là. C'est comme ça que vous acceptiez les
23 lunches?

24 R. Oui.

25 Q. [176] Et, moi, ma question visait principalement

1 les firmes mais vous avez répondu en me parlant
2 également des entrepreneurs. Donc, votre réponse
3 est-elle la même pour les deux, si un entrepreneur
4 vous appelait parce que ça accrochait sur le
5 chantier, vous étiez... vous étiez enclin à y
6 aller?

7 R. Moi, j'ai pas eu connai... j'ai pas connaissance,
8 pas mémoire qu'il y a un entrepreneur qui m'ait
9 appelé pour me dire : « J'aimerais ça dîner avec
10 toi. -Pourquoi? -Ah! » Il y avait toujours...

11 Q. [177] Une raison.

12 R. ... un problème à régler, il y avait toujours une
13 problématique qu'il voulait soulever auprès de moi,
14 il y avait un conflit avec le chargé de projet...
15 (10:38:01)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [178] Donc, vous avez jamais eu à vous chercher une
18 raison pour refuser d'y aller?

19 R. Des fois, oui, parce que je sentais qu'il voulait
20 me mettre de la pression. Pour donner un exemple,
21 lorsqu'on a débuté le chantier de... le
22 prolongement de Robert-Bourassa, donc l'ancien Du
23 Vallon, à Québec, je pense que c'était découpé en
24 trois contrats, il y avait trois... donc, trois
25 contrats d'honoraires professionnels, trois

1 entrepreneurs, beaucoup de sous-traitants. Et il y
2 a un entrepreneur qui... qui payait pas ses sous-
3 traitants. Donc, les sous-traitants m'appelaient
4 tous un après l'autre pour que j'intercède auprès
5 de l'entrepreneur pour les payer. Il y a une règle
6 au Ministère, on essaie de pas... de pas se...
7 s'immiscer dans ces débats-là, qui est un débat
8 entre un sous-traitant puis son boss, qui est
9 l'entrepreneur. Là, quand il m'appelait, je savais
10 de quoi il voulait me parler, j'essayais de pas y
11 aller.

12 Me ÉLIZABETH FERLAND :

13 Q. [179] Mais si...

14 R. C'est pour ça que je donnais... je disais... je
15 trouvais des raisons pour pas...

16 Q. [180] Sauf si ça...

17 R. Mais des dîners à Québec... ailleurs, je le sais
18 pas, parce que j'avais pas vécu ce con... ce... en
19 Mauricie...

20 Q. [181] Vous avez été là, c'est ça.

21 R. ... je peux compter sur les doigts de la main les
22 fois que j'ai été au restaurant. Mais à Québec
23 c'était à la semaine longue.

24 Q. [182] Puis dès que ça touchait à quelque chose qui
25 était en cours sur un chantier, vous acceptiez

1 l'invitation.

2 R. Oui.

3 Q. **[183]** Parfait.

4 R. Bien, moi, j'ai toujours senti que le rôle du
5 directeur...

6 Q. **[184]** C'est les relations.

7 R. ... c'était d'être proche de ses... cette
8 clientèle-là, qui était nos fournisseurs, les
9 entrepreneurs et les firmes de génie. On avait un
10 rôle un peu de partenariat sur des chantiers. Donc,
11 j'essayais d'être le plus proche possible de cette
12 clientèle-là.

13 Q. **[185]** Moi ça clôt les questions que j'avais pour
14 monsieur Bergeron.

15 10:39:53

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[186]** Moi, il y a juste une question sur laquelle
18 je voudrais revenir parce que je voudrais être bien
19 certaine de votre réponse. Vous avez, quand vous
20 avez parlé de la planification, là, puis vous nous
21 avez parlé que vous pouviez pas ou la politique ne
22 voyait pas d'un bon oeil que quelqu'un des firmes
23 de Montréal viennent dans la région puis vous
24 vouliez que ce soit, vous vouliez demander à dix
25 (10) firmes et tout ça, vous avez dit, et j'ai

1 noté, mais je veux être certaine que c'est ça. J'ai
2 compris que c'était dans les années deux mille,
3 deux mille deux, deux mille trois, deux mille
4 quatre (2000-2002-2003-2004). Est-ce que c'est ça?

5 R. Oui. La planification du chantier qui, de mémoire a
6 commencé en deux mille cinq (2005), ça s'est fait
7 entre l'annonce par les deux premiers ministres, le
8 premier ministre du Québec et le premier ministre
9 canadien au Saguenay, je sais pas quelle année, là,
10 fin des années quatre-vingt-dix (1990) ou au début
11 des années deux mille (2000), et par la suite on a
12 commencé à préparer le chantier, les chantiers dans
13 les années deux mille, deux mille un, deux mille
14 deux, deux mille trois (2000-2001-2002-2003)
15 jusqu'à tant qu'on commence les appels d'offres.

16 Q. **[187]** Bon. Alors à ce moment-là... et vous avez dit
17 que c'était la politique qui avait décidé ça.

18 R. Oui.

19 Q. **[188]** Bon. Mais c'était, dans ces années-là, dans
20 les années deux mille (2000), c'était monsieur
21 Chevrette qui était le ministre?

22 R. C'était peut-être monsieur Chevrette au début, oui.

23 Q. **[189]** Mais est-ce que vous vous en rappelez?

24 R. Je me souviens pas quand, il y en a tellement eu
25 des ministres un en arrière de l'autre...

1 Q. **[190]** Oui.

2 R. ... que je me souviens pas mais...

3 Q. **[191]** Ensuite il y a eu monsieur Ménard avant
4 monsieur Després?

5 R. Bon bien, au niveau de la planification, c'était
6 peut-être monsieur Chevrette, monsieur Ménard
7 effectivement.

8 Q. **[192]** Bon. O.K. Est-ce que les parties ont des
9 questions?

10 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

11 Quelques-unes, Madame la Présidente.

12 Me FÉLIX RHÉAUME :

13 Pareillement, quelques questions également pour le
14 Parti libéral.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Parfait.

17 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARIE-CLAUDE MICHON :

18 Q. **[193]** Bonjour Monsieur Bergeron. Marie-Claude
19 Michon. Je représente le Procureur général du
20 Québec.

21 R. Bonjour.

22 Q. **[194]** Bonjour. Alors j'aimerais revenir sur
23 l'attribution des dix (10) contrats de services
24 professionnels dans le cadre de la route 175. Vous
25 avez dit que ces contrats avaient été divisés par

1 tranche de vingt - vingt-cinq millions (20 M\$-
2 25 M\$) pour la réalisation et non pas pour les
3 services professionnels, première chose. C'est
4 exact?

5 R. Oui.

6 Q. **[195]** Quand aux services professionnels, est-ce que
7 je me trompe en disant que si on a tronqué de cette
8 manière-là, c'est aussi pour respecter la capacité
9 de réalisation des firmes qui, pour un contrat
10 d'une telle envergure, ne pouvaient pas voir à
11 l'ensemble du cent millions (100 M\$) dans une
12 année?

13 R. Tout à fait. C'est-à-dire que, au niveau de la
14 conception et éventuellement de la surveillance, ce
15 qu'on s'est attardé c'est de découper le chantier
16 qui avait cent quarante-quatre (144) kilomètres je
17 pense entre Stoneham et le Saguenay. On a découpé
18 ça en dix (10) tronçons en se disant il faut que ça
19 soit des contrats qui soient sur le terrain assez
20 homogènes, donc on coupait ça aux frontières des
21 régions ou lorsqu'il y avait des cours d'eau ou des
22 choses du genre. On s'est attardé aussi au fait de
23 dire, comme on va donner dix (10) contrats
24 d'honoraires éventuellement et que les firmes
25 n'auront qu'un seul contrat, donc on va donner dix

1 (10) contrats à dix (10) firmes différentes et on
2 était conscient que toutes les firmes n'avaient pas
3 la même capacité. On s'est dit il va y avoir des
4 gros contrats, des gros contrats ça pouvait être
5 une vingtaine de millions (20 M\$) en honoraires...

6 Q. **[196]** Oui.

7 R. ... jusqu'à des contrats d'à peu près dix millions
8 (10 M\$). Donc on avait des contrats qui se sont,
9 qui s'échelonnaient entre dix (10 M\$), onze (11 M\$)
10 et lorsque le comité de sélection a siégé, il y
11 avait un numéro un, un numéro deux jusqu'à dix
12 (10), il y en avait, je pense qu'il y avait même eu
13 quinze (15) firmes. Il y en a qui ont été rejetées,
14 et cetera. Donc le premier qui avait sorti, il
15 avait le plus gros contrat, le deuxième avait le
16 deuxième plus gros, et cetera, jusqu'au dixième
17 (10e).

18 Q. **[197]** O.K. Et dans cette optique-là de donner dans
19 la même journée dix (10) contrats de services
20 professionnels, on est bien en appel d'offres
21 public pour lancer ces dix (10) contrats? On est
22 pas sur invitation à cette époque-là?

23 R. On est sur invitation. On est... c'est un appel
24 d'offres, de mémoire, là, je pense que c'est un
25 appel d'offres régional.

1 Q. **[198]** Donc vous avez dit tout à l'heure que c'était
2 à l'échelle de la province.

3 R. Non, les contrats de construction. Mais les
4 contrats d'honoraires, de mémoire, c'était des
5 contrats de, un appel d'offres régionalisé. Donc
6 qui s'appliquait aux firmes du Saguenay-Lac-St-
7 Jean, de Québec et c'est... de la Côte-Nord parce
8 que les régions limitrophes, là, il me semble, de
9 mémoire, la Mauricie pouvait soumissionner en
10 termes d'honoraires, mais c'était pas... de
11 mémoire, c'était pas provincial.

12 Q. **[199]** Seulement la réalisation?

13 R. Seulement les entrepreneurs en construction, eux,
14 c'était des contrats provinciaux. Parce qu'il me
15 semble, de mémoire, là, ça existe pas des contrats
16 de construction régionalisés. C'est juste au niveau
17 des honoraires qu'on a cette particularité-là.

18 Q. **[200]** Alors je n'ai plus de questions. Merci.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci.

21 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME :

22 Q. **[201]** Bonjour Monsieur Bergeron.

23 R. Bonjour.

24 Q. **[202]** Mon nom est Félix Rhéaume. Je représente le
25 Parti libéral du Québec. Alors j'aurais seulement

1 quelques questions pour avoir quelques précisions
2 au sujet de l'appel de madame Boulet dont vous nous
3 avez fait part. Quand elle vous a appelé pour...
4 concernant les contrats dans les régions de
5 Maskinongé et La Tuque, je comprends qu'elle vous
6 demandait d'identifier des projets pour la région?

7 R. Tout à fait.

8 Q. **[203]** Donc, c'était des projets qui étaient à la
9 programmation?

10 R. Non. C'était des pro... ce qu'elle m'a demandé,
11 c'était des projets qui se donneraient en mode
12 tarifé, des contrats d'enrobés tarifés, mais ils
13 étaient pas à la programmation, là.

14 Q. **[204]** Mais c'était des contrats qui étaient des
15 projets, en fait, qui étaient identifiés comme
16 étant à faire dans la région?

17 R. Oui.

18 Q. **[205]** O.K. Donc, c'est... c'était des... c'était,
19 en fait, des travaux qui étaient nécessaires pour
20 ces deux régions-là.

21 R. Tout à fait, c'était une priorité.

22 Q. **[206]** C'était une priorité pour la région, pour la
23 direction territoriale de la Mauricie?

24 R. Oui.

25 Q. **[207]** Parfait. Et comme vous nous l'avez expliqué

1 également, c'était fréquent, à cette période-ci de
2 l'année, donc c'était vers la fin de l'été, d'avoir
3 ce type de commande là pour utiliser les enveloppes
4 qui restaient à la DT pour ce type de contrat
5 tarifé là?

6 R. Oui. Il y a deux aspects à votre question que je
7 répondrais, c'est qu'il est fréquent, à cette
8 époque-là de l'année, parce que c'est une période
9 charnière. C'est à ce moment-là que chacune des
10 régions doit faire l'exercice de dire : « Le budget
11 que j'ai eu, est-ce que je vais le dépenser? » Il y
12 avait... il y avait... comment je dirais ça... une
13 culture au Ministère qui voulait qu'en début de...
14 à la fin de l'été, comme ça, là, on appelait ça
15 tout le monde a des lunettes roses, donc tout le
16 monde est certain de dépenser son argent. Ça fait
17 que souvent, la question, lorsqu'on nous posait la
18 question fin août début septembre de dire : « Où
19 t'en es rendu dans tes budgets? » Tout le monde
20 disait tout le temps : « On va tout dépenser notre
21 budget. » Puis au fur et à mesure que l'année
22 passe, puis rendu au trente et un (31) mars, on
23 s'aperçoit qu'une région avait cent millions
24 (100 M) de budget puis ils ont dépensé juste
25 quatre-vingt-dix (90). Par contre, en septembre,

1 ils dépenseraient cent dix (110). Pourquoi? C'est
2 parce qu'à ce moment-là, les régions veulent pas...
3 veulent pas manquer leur coup puis il y a des
4 projets qui sont encore en préparation puis là, il
5 y a de l'expropriation, il y a des utilités
6 publiques. En septembre, tu es toujours certain que
7 tout ça va se réaliser, ce qui fait en sorte que...
8 donc, le Ministère a culturellement, donc le
9 Ministère étant le bureau surtout du sous-ministre
10 puis les gens de la programmation, ils savent que
11 d'une année à l'autre, si en septembre tu dis que
12 tu vas dépenser dix pour cent (10 %) de ton budget,
13 à la fin de l'année, ça va être moins dix (-10).
14 Donc, souvent, en fonction des réponses des
15 régions, ils disent : « O.K. » Ils nous disent
16 qu'ils vont dépenser... mais on sait qu'on a une
17 marge de manoeuvre donc c'est pas toujours un
18 budget régional. Je peux, bien, identifier dans ma
19 région à mon sous-ministre adjoint dire : « Bon
20 moi, cette année, là, j'ai un gros projet, il se
21 fera pas. Je l'avais prévu mais il se fera pas.
22 J'ai de l'argent. » Mais ça peut être aussi la
23 somme des directions régionales, des directions
24 territoriales d'une DG. Le sous-ministre adjoint
25 fait un exercice avec son équipe de dire : « Bon

1 bien tous les DT me disent qu'ils vont dépenser
2 leur argent mais je pense que c'est pas vrai. »
3 Donc, il se dégage une marge de manoeuvre qui est
4 pas toujours dans ma DT mais qui est au niveau DG.
5 Donc, le sous-ministre adjoint, c'est pour ça je
6 disais tantôt, il était fréquent qu'à cette
7 période-là de l'année, le sous-ministre demande à
8 tout le monde : « Avez-vous des projets
9 additionnels à réaliser en enrobés? » Puis toutes
10 les régions lèvent la main. Et il choisit, soit
11 parce qu'une région a de l'argent, il laisse
12 l'argent dans cette région-là, ou c'est peut-être
13 une réserve ministérielle qui fait en sorte qu'il
14 va dire « je donne deux contrats au Saguenay, un
15 contrat en... à Chaudière-Appalaches, un en
16 Gaspésie » et, ça, c'était pas exceptionnel. Ça
17 fait que c'est pour ça que je dis quand... j'ai pas
18 été étonné quand madame Boulet m'a posé la question
19 « avez-vous des projets additionnels à réaliser? »
20 Pour moi, comme sous-ministre adjoint...

21 Q. [208] C'était quelque chose qui vous paraissait
22 normal.

23 R. ... je l'ai... je l'ai senti que c'était comme...
24 On avait régulièrement, à cette période-là de
25 l'année, de dire « avez-vous des projets. » Puis

1 comme on disait tantôt « c'est toujours des
2 priorités », je pense pas que je lance un grand
3 secret en disant que lorsque dans la programmation
4 officielle de l'automne d'avant, on identifiait des
5 projets d'enrobés qui sont programmés, on pouvait
6 en identifier dix (10), douze (12), quinze (15) par
7 régions, mais tous ces projets-là, en fonction des
8 budgets qu'on avait, étaient pas toujours
9 autorisés. Ce qui fait en sorte que... Puis le
10 réseau routier à cette époque-là, dans les années
11 deux mille quatre (2004), deux mille cinq (2005),
12 deux mille six (2006), le réseau était si mal-en-
13 point qu'il y avait aucune région qui avait des
14 difficultés à identifier d'autres projets que la
15 programmation pour identifier des priorités.

16 Q. **[209]** O.K. Donc, vous, vous avez donné l'exemple
17 notamment dans Charlevoix ou dans Portneuf, dans
18 votre rôle de directeur territorial, c'est quelque
19 chose que vous avez vécu fréquemment. Donc, je
20 comprends que...

21 R. Je dirais même, à toutes les années.

22 Q. **[210]** À toutes les années. Donc, je comprends que
23 la seule chose qu'il y a de particulier avec ce cas
24 de madame Boulet, c'est parce que c'était à
25 l'époque où vous occupiez les fonctions de sous-

1 ministre adjoint en remplacement pour les vacances
2 estivales.

3 R. C'est ça qui m'a marqué. C'est que dans les autres
4 années où j'ai remplacé monsieur Bossé, j'ai pas
5 eu... j'ai pas eu de demande, mais il faut dire
6 qu'on était tôt en saison. Juillet, début août,
7 habituellement les... les commandes, elles nous
8 arrivaient un petit peu plus tard que ça.

9 Q. **[211]** Fin août.

10 R. Fin août, début septembre, au moment où les régions
11 ont déjà fait un tour de table, les régions aussi
12 prennent des vacances. Ça fait qu'à leur retour de
13 vacances, c'est systématique, on s'assoit avec nos
14 collaborateurs, puis on dit, bon, on regarde nos
15 projets, puis on se dit « bon, bien... » On
16 identifie auprès de notre sous-ministre adjoint en
17 disant « bien, ça va bien, ça va mal. Mon budget va
18 défoncer ou je dépenserai pas tout mon argent » on
19 était conscient de ça. Mais, en début juillet... à
20 la fin juillet, début août, il était tôt, mais ça
21 m'a pas... Pour moi, c'était pas exceptionnel que
22 la ministre me pose cette question-là.

23 Q. **[212]** Parfait.

24 (10:52:13)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [213] Mais, si vous me permettez, en agissant
3 ainsi, madame Boulet s'assurait que ces deux
4 compagnies-là passaient sur le dessus de la pile.

5 R. Moi, je lui ai pas demandé les raisons pour
6 lesquelles elle me demandait...

7 Q. [214] Non, non, mais... Non, mais c'est le résultat
8 final. Quand un ministre demande de trouver des
9 projets dans ces deux régions-là, c'est ça que ça a
10 comme conséquence.

11 R. Mais, c'est pas... c'est pas...

12 Q. [215] S'il y a vingt (20) projets puis que vous
13 avez du budget pour en faire trois ou quatre, on
14 s'assure que ces deux-là...

15 R. Mais, c'était pas différent des commandes qu'on
16 avait en direction territoriale mettons en début
17 septembre en disant « as-tu des projets dans
18 Charlevoix? » Lorsque la question est posée, pour
19 le moment... à ce moment-là, il y a pas de firme
20 qui... en tout cas, il y en a peut-être une,
21 mais... en tout cas, c'est pas... c'est pas la
22 question qui m'est posée. C'est... c'est nous qui
23 identifions, pour chacun des projets qu'on met sur
24 la liste, de dire « si vous acceptez ce projet-là,
25 ça va être à Pavage Rolland Fortier, si... »

1 Q. **[216]** Bien, oui. La conséquence, c'est ça, là.

2 R. C'est ça. Bon. Sauf que la... un peu la différence
3 que madame Boulet a eue dans sa commande, c'est
4 qu'elle m'a dit « dans Maskinongé, il y a rien
5 qu'une firme, puis... puis dans La Tuque aussi »,
6 donc elle aurait pu me dire « trouve-nous un projet
7 pour Maskimo », ça aurait été la même question pour
8 moi.

9 Me FÉLIX RHÉAUME :

10 Q. **[217]** Mais, je comprends également que s'il y a une
11 seule usine dans la région, peu importe que madame
12 Boulet fasse un appel ou pas, s'il y a un contrat
13 en tarifé, ça va aller...

14 R. Ça va être à...

15 Q. **[218]** Donc, s'il y a des contrats en tarifé à
16 réaliser dans cette région-là, forcément ça va être
17 à celle-ci, peu importe...

18 R. C'est ça.

19 Q. **[219]** Parfait. Bien, je vous remercie, je n'ai pas
20 d'autre question.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Est-ce qu'il y a d'autres parties qui veulent poser
23 des questions? Non. Parfait.

24 Q. **[220]** Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur
25 Marchand.

1 R. Merci.

2 Q. **[221]** Euh! Je m'excuse, Monsieur Bergeron.

3 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

4 Me ÉLIZABETH FERLAND :

5 Je vois quelle heure il est. Est-ce qu'on commence
6 le prochain ou on prend la pause tout de suite?

7 LA PRÉSIDENTE :

8 On va prendre la pause.

9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

10

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce huitième (8e)
2 jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 CLAUDE TREMBLAY, ingénieur retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 (11:26:10)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Maître...

13 Me ÉLIZABETH FERLAND :

14 Oui.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Juste avant de commencer le témoin, est-ce que vous
17 pourriez m'indiquer si vous l'avez, la pièce qui
18 est en lien avec les... qu'on avait déjà déposée
19 qui est en lien avec les entreprises...

20 Me ÉLIZABETH FERLAND :

21 Dans le cadre du témoignage...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 ... les cinq entreprises. Oui.

24 Me ÉLIZABETH FERLAND :

25 ... de monsieur Bédard?

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui.

3 Me ÉLIZABETH FERLAND :

4 Quand on avait parlé de la Route 175?

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui.

7 Me ÉLIZABETH FERLAND :

8 On avait déposé deux pièces. Il y en a une qui
9 visait plus particulièrement le pavage, mais
10 concernant le témoignage tout à l'heure de monsieur
11 Bergeron. Nous avons déposé à l'époque la pièce
12 131P-1558 qui, elle, couvrait l'ensemble des
13 contrats de plus de un million de dollars (1 M\$)
14 pour la Route 175.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 O.K. Merci beaucoup.

17 INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND :

18 Q. **[222]** Bonjour, Monsieur Tremblay.

19 R. Bonjour.

20 Q. **[223]** Vous avez vu passer avant vous d'autres
21 directeurs territoriaux.

22 R. Oui.

23 Q. **[224]** C'est exact? Oui?

24 R. Oui.

25 Q. **[225]** Je vais... évidemment, je vais faire un

1 exercice un peu similaire avec vous, mais dans vos
2 régions.

3 R. Oui.

4 Q. **[226]** Mais, avant toute chose, vous avez mentionné
5 à madame la Greffière que vous étiez maintenant
6 retraité.

7 R. Retraité.

8 Q. **[227]** Vous êtes retraité depuis quand?

9 R. Depuis officiellement décembre deux mille treize
10 (2013), mais j'ai quitté les bureaux du Ministère
11 en mai deux mille treize (2013).

12 Q. **[228]** O.K. Et est-ce que vous avez commencé votre
13 carrière au ministère des Transports?

14 R. Oui, j'ai commencé au Ministère en novembre quatre-
15 vingt-un (81), je crois, dans un... Est-ce que je
16 parle de ma...

17 Q. **[229]** Oui, oui, on va... pour établir un peu...

18 R. Ça va. Alors, en quatre-vingt... en novembre
19 quatre-vingt-un (81), à Québec, dans un service
20 technique, à ce moment-là c'étaient les matériaux
21 granulaires, si on veut, qu'on s'occupait,
22 certaines études de tracés, des choses comme ça.
23 Après ça, j'ai été... donc j'ai été là à peu près
24 cinq ans. J'ai été une année à une ancienne
25 direction qui s'appelait la Direction de la

1 construction, ça a été démobilisé. Après ça, j'ai
2 été... j'ai accepté un poste de chef de district
3 adjoint à la construction et à l'entretien dans la
4 région de Mauricie... pas « Mauricie », pardon, de
5 l'Outaouais, à Maniwaki. J'avais regardé la carte
6 pour savoir où c'était. Et j'ai fait ça pendant...
7 c'était l'ouverture d'un nouveau district, il y
8 avait pas de district, il y en avait un à partir de
9 ce moment-là et... donc en quatre-vingt-sept (87),
10 je crois et j'ai été là presque trois ans. Après
11 ça, le directeur de l'époque du ministère des
12 Transports m'avait demandé d'aller au district de
13 Hull comme Chef de district adjoint à l'entretien.
14 Bon. J'ai fait ça quelques années. Et j'ai... en
15 fait, après ça, il y a eu la réorganisation du
16 Ministère en quatre-vingt-treize (93). Là, j'ai été
17 nommé chef de centre de service, Hull Campbell's
18 Bay.

19 Q. **[230]** Toujours dans la même région.

20 R. Toujours dans la région de l'Outaouais. J'ai été là
21 jusqu'en deux mille sept (2007), deux mille huit
22 (2008), quelque chose du genre, là. Après ça, j'ai
23 pris un poste d'une...

24 Q. **[231]** Quatre-vingt-dix-sept (97), pas deux mille
25 sept (2007).

1 R. Quatre-vingt-dix... Oui. Excusez. Et... je vais un
2 peu vite. Et après ça, j'ai pris un poste à Québec.
3 Il y avait eu encore une réorganisation au
4 Ministère, puis on essayait de déployer, je dirais,
5 un peu un modèle de gestion en exploitation du
6 réseau routier. J'avais travaillé fort là-dedans
7 dans l'Outaouais, là, et j'ai accepté un poste, ils
8 appelaient ça chef de service d'exploitation, une
9 affaire de même, là, les noms changent souvent.
10 Bon. Après ça, j'ai accepté, j'ai eu mon premier
11 poste en quatre-vingt-dix-neuf (99) de directeur de
12 la Côte-Nord.

13 Q. **[232]** Comme directeur territorial.

14 R. Comme directeur territorial, j'ai été là quatre
15 ans. En deux mille trois (2003), j'ai accepté le
16 poste de directeur territorial Mauricie-Centre-du-
17 Québec. En deux mille six (2006), j'ai accepté le
18 poste de directeur des laboratoires des chaussées
19 jusqu'en...

20 Q. **[233]** Qui était... ça, c'était à Québec?

21 R. C'était à Québec.

22 Q. **[234]** O.K.

23 R. À ce moment-là, c'était à Québec. En... en deux
24 mille neuf (2009), j'ai demandé un congé à
25 traitement différé pour des raisons personnelles et

1 je l'ai obtenu. Un peu avant du congé à traitement
2 différé, le... j'ai eu un appel pour discuter d'un
3 mandat spécifique sur des audits en infrastructure
4 de transport sur la construction et j'ai eu des
5 discussions et j'ai accepté ce mandat-là. Je l'ai
6 fait pendant à peu près deux ans.

7 Q. **[235]** O.K.

8 R. Et après ça, j'ai demandé, là, avec même
9 insistance, à aller travailler sur ce qui devait
10 être le bureau de projets... un bureau de projets,
11 celui de Dorval, le fameux échangeur Dorval. Et
12 j'ai été là à peu près une année et...

13 Q. **[236]** Jusqu'à votre retraite.

14 R. Et j'ai quitté pour des raisons... parce que
15 l'organisation, à mon avis, est inefficace, mais...
16 Alors, j'ai quitté, je pouvais le faire, je l'ai
17 fait. Alors, c'est ça.

18 Q. **[237]** Donc, ce qui vous a amené à votre retraite.

19 R. Voilà!

20 Q. **[238]** Donc, vous avez mentionné que vous avez été,
21 à partir de quatre-vingt-dix-neuf (99), c'est votre
22 premier poste de directeur territorial sur la Côte-
23 Nord.

24 R. Oui. Oui.

25 Q. **[239]** Savez-vous à quelle période de l'année vous

1 êtes arrivé sur la Côte-Nord?

2 R. Je suis arrivé en juin.

3 Q. **[240]** En juin quatre-vingt-dix-neuf (99).

4 R. Je pense que le... le changement ou la nomination
5 avait été faite à peu près en même que Luc, il me
6 semble, Luc Bergeron. Donc, Luc avait pris
7 Mauricie-Centre-du-Québec à ce moment-là, puis moi,
8 je...

9 Q. **[241]** Puis vous, vous preniez Côte-Nord.

10 R. C'est ça.

11 Q. **[242]** O.K. Et quand vous arrivez sur la Côte-Nord,
12 évidemment c'est une région qui est... qui est
13 différente de ce qu'on a entendu, là, précédemment
14 ici devant les Commissaires.

15 R. Tout à fait.

16 Q. **[243]** C'est... quelle est la particularité disons
17 principale avec laquelle vous avez dû jongler
18 pendant votre... votre règne de directeur là-bas?

19 R. Bien, c'est une région éloignée. Les gens m'avaient
20 dit, si ma mémoire est bonne, là, « t'es le
21 septième directeur qu'on voit en six ans. » Donc,
22 il y avait beaucoup beaucoup de roulement de
23 personnels. Il y avait une trentaine de postes de
24 libres parce qu'ils n'avaient pas été remplacés.
25 Bon. C'est une... c'est un vaste territoire, il y a

1 peu de routes. La Route 138, il y a des longueurs
2 de routes, là, mais peu de routes.

3 Q. **[244]** Hum, hum.

4 R. Il y a un secteur où il y a pas de route, il y a
5 une desserte maritime, une desserte aérienne,
6 pardon. Tout le secteur de la Basse-Côte-Nord qui
7 sont des subventions faites par le gouvernement.
8 Donc, c'est une région d'accès aux ressources. Et
9 voilà et peu de population, dans le fond, compte
10 tenu de la... de l'immensité du territoire.

11 Q. **[245]** Du territoire. Et avez-vous, aviez-vous des
12 interactions avec les... les petites municipalités
13 qui étaient présentes sur le territoire?

14 R. Tout à fait.

15 Q. **[246]** Puis je comprends que quand vous arrivez en
16 quatre-vingt-dix-neuf (99) évidemment on est en
17 période où il y a eu, il y a eu fort probablement
18 une programmation qui a été faite avant que vous
19 vous arriviez, mais si on se dirige par la suite,
20 vous avez fait ce qu'on a entendu et que les gens
21 ont dit aux commissaires, c'est-à-dire la
22 programmation annuelle des... des travaux qu'on
23 voulait faire exécuter sur notre territoire au
24 courant de l'année?

25 R. Oui, tout à fait.

1 Q. **[247]** Comment, puisqu'on est dans une région où il
2 y a peu de population, évidemment le contexte au
3 niveau de la circulation, au niveau des chaussées
4 est différent d'ailleurs. Comment on... comment on
5 prépare une programmation quand on est à la Côte-
6 Nord?

7 R. Bon, alors, la préparation de la programmation, en
8 tout cas pour moi l'environnement est différent,
9 mais la façon de faire devrait en principe être
10 semblable d'une région à l'autre. Bon. Moi j'avais
11 des idées quand je suis arrivé directeur, j'étais
12 content de l'être et j'avais fait avec l'aide de
13 quelques personnes à l'intérieur du Ministère un
14 plan d'affaires et à l'intérieur de ça, on s'était
15 donné des objectifs d'amélioration de nos façons de
16 faire, d'amélioration de notre productivité, et
17 caetera, et caetera, et caetera.

18 Q. **[248]** Et du réseau?

19 R. Et du réseau. Et se tourner davantage vers nos
20 clientèles. Bon. Et de là, était émané une série de
21 problématiques par nos gens, par le milieu un petit
22 peu aussi, sur, par exemple, faire, attirer puis
23 conserver notre monde. Si on veut faire des bonnes
24 jobs il va falloir avoir de l'expertise, on avait
25 travaillé beaucoup là-dessus. Et j'arrive au point

1 que vous voulez, donc, il y avait plein d'affaires,
2 mais aussi sur la programmation des travaux.
3 Comment on fait la programmation des travaux? Et
4 là, on avait dit, on va nous appeler ça plus
5 planification que programmation, parce que la
6 programmation c'est uniquement le document qui
7 permet de transmettre toute l'analyse de
8 planification qu'il y avait, qui doit être fait,
9 pardon, auparavant.

10 Donc, chaque domaine d'expertise, si je
11 peux l'appeler comme ça, était évalué, on faisait
12 le tout autrement dit de tous les problèmes,
13 sécurité routière, conservation des chaussées,
14 conservation des structures, et caetera. Tous les
15 domaines étaient inventoriés, cartographiés, entre
16 guillemets, pour voir...

17 Q. [249] C'est quoi votre...

18 R. ... tout ce qui touche l'exploitation, par exemple,
19 les ponceaux. Alors, moi j'avais démarré
20 l'exploitation, je connaissais ça un peu, j'avais
21 travaillé là-dedans pas mal. Alors, par exemple,
22 sur la 389, on avait fait l'inspection des ponceaux
23 et il y avait beaucoup de ponceaux écrasés sous les
24 remblais de roc. Puis on s'était posé la question
25 comment ça se fait que la route a pas parti, mais

1 c'est parce que justement l'eau passait à travers
2 le roc. En tout cas, on avait donc beaucoup de
3 travail à faire, là. Puis il y en avait évidemment
4 sur la 138, qui est la route donc principale qui
5 est le lien avec tous les villages de la Côte-Nord.
6 Alors, donc, tous... tous les domaines étaient
7 discutés, il y avait des gens qui étaient
8 responsables de venir les inventorier. La table des
9 chefs de services avec moi était présent lors des
10 réunions, puis on s'était fixé un peu
11 arbitrairement, moi j'avais dit : « Écoutez, tout
12 l'argent qu'on dépense ou qu'on investit je devrais
13 dire, part d'ici de l'exercice qu'on fait. Donc, on
14 va se donner au moins cinq journées complètes par
15 année pour parler de planification, programmation,
16 pas d'autre chose. »

17 Q. [250] Puis ça c'est avec vos gens à l'externe... à
18 l'interne, pardon?

19 R. À l'interne.

20 Q. [251] Excusez. Puis et ça c'est, vous aviez, dans
21 le fond, donné ou disons remis à chacune de ces
22 personnes-là un champ d'expertise...

23 R. Oui.

24 Q. [252] ... qui lui était propre et vos discussions
25 partaient de ça?

1 R. Tout à fait, ça a été dit, d'ailleurs juste,
2 excusez, mais en chaussée, on a un système, mais à
3 l'époque il était un peu moins, en tout cas c'était
4 le début je dirais, mais on a des systèmes, des
5 choses, on a des données un peu quand même, mais il
6 faut aller plus loin que ça. On s'était donné une
7 grille multi-critères, je pourrais pas vous donner
8 les critères, parce que là c'est un peu loin puis
9 j'ai déconnecté un peu à la retraite, je me libère
10 tranquillement. Mais on avait des critères et
11 l'idée c'était de faire un exercice sans dire que
12 c'était, là, la vérité absolue, c'était pas l'idée,
13 mais on avait quelque chose qui nous guidait pour
14 essayer de mettre en ordre les priorités à
15 réaliser.

16 Q. **[253]** Et ça c'est les priorités en structure ou
17 en...

18 R. En n'importe quoi.

19 Q. **[254]** En n'importe quoi. Sur l'ensemble du réseau
20 qui...

21 R. Ce que je souhaitais, je m'excuse de vous couper la
22 parole, c'est que le processus, mettons qu'il
23 aurait assez mûri, là, c'est que devait nous
24 conduire à prioriser dans l'absolu, peu importe les
25 axes de programmation, les artifices de

1 programme... d'ordinateur puis de règles de calcul,
2 on va mettre tant dans tant puis tant, ça doit être
3 attaché à quelque chose, donc, mon idée était de
4 dire au moins être capable de faire la
5 représentation.

6 Q. [255] Et, parfait. Et vous est-ce que vous avez
7 réussi pendant ces années-là à mettre ça en place,
8 est-ce que ça a fonctionné?

9 R. On a fait un bon bout, mais c'est... donc, j'ai été
10 là quatre ans, moi j'avais le record, là, je pense
11 que j'ai été battu, mais parce que sur la Côte-Nord
12 ça...

13 Q. [256] Ça roulait?

14 R. Et c'est un problème, au niveau gestion c'est un
15 problème majeur, en tout cas. On a réussi à faire
16 des bons bouts, on a réussi à faire une
17 programmation qui se tenait. Évidemment la
18 programmation de travaux tenait compte des demandes
19 des gens.

20 Q. [257] Des gens sur place, les élus?

21 R. Les élus.

22 Q. [258] Les maires?

23 R. Les élus locaux, les maires.

24 Q. [259] Les entrepreneurs?

25 R. Non.

1 Q. **[260]** Non. Vraiment au niveau des municipalités et
2 des élus?

3 R. C'est ça.

4 Q. **[261]** C'est de là que ça provient.

5 R. Oui, oui, les gens nous donnent leurs...

6 Q. **[262]** Ce qu'ils pensent?

7 R. ... ce qui a été dit, leur liste d'épicerie, c'est
8 correct on prend ça en compte. Puis écoutez,
9 comment dire, les gens inventent pas des problèmes
10 non plus, c'est juste dans, en tout cas
11 généralement j'ai pas de souvenir que quelqu'un ait
12 inventé un problème, c'est juste dans... il faut si
13 on veut faire une intervention efficace, il faut le
14 savoir un peu d'avance idéalement, pour être
15 capable d'aller voir, d'étudier correctement. O.K.
16 Alors, la phrase célèbre c'est la gestion des
17 chaussées c'est de faire la bonne chose...

18 Q. **[263]** Au bon moment.

19 R. ... au bon moment.

20 Q. **[264]** Puis c'est une bonne planification, c'est ce
21 que d'ailleurs monsieur Turcotte a dit aux
22 commissaires, ce qui est important c'est une bonne
23 planification.

24 R. C'est crucial.

25 Q. **[265]** Puis c'est ce que vous avez vécu, c'est une

1 difficulté qui est présente que vous soyez sur la
2 Côte-Nord ou que vous soyez en Mauricie, c'est
3 quelque chose que vous avez constaté?

4 R. À des degrés peut-être un peu différent. Alors, la
5 Mauricie, par rapport à la Côte-Nord, c'est une
6 région où il y a plus de routes tout partout, d'une
7 part, il y a plus de municipalités. C'est une
8 région qui, mettons, je sais pas comment dire ça,
9 mais au niveau signature politique est pas la même
10 que la Côte-Nord. Alors, il faut... il y a pas de
11 problème, il faut s'adapter à ça, on prend en
12 compte, on essaie d'analyser. Il y avait pas plus
13 de processus formalisés en Mauricie-Centre-du-
14 Québec quand, moi, je suis arrivé...

15 Q. **[266]** Que sur la Côte-Nord.

16 R. ... j'ai fait un bout... C'est ça. On a fait un
17 bout, on a travaillé fort, mais l'idée derrière
18 tout ça c'est de se donner du temps pour en parler
19 pas mal, de programmation, pour être en mesure de
20 déposer quelque chose qui se tient.

21 Q. **[267]** Et là vous dites... on va justement se
22 diriger vers la Mauricie. Vous arrivez en Mauricie,
23 vous avez le... des demandes qui sont peut-être
24 différentes mais vous avez ces... cet
25 environnement-là qui est similaire, c'est-à-dire

1 vous avez des élus et des maires...

2 R. Oui.

3 Q. **[268]** ... qui... qui vous donnent leur liste de
4 priorités.

5 R. Oui.

6 Q. **[269]** C'est la même chose à ce niveau-là?

7 R. Oui.

8 Q. **[270]** Et est-ce que votre... votre réception de
9 cette information-là est la même que quand vous
10 étiez sur la Côte-Nord?

11 R. Tout à fait. On écoute les gens, on... on essaie de
12 comprendre.

13 Q. **[271]** Puis si une priorité était déjà dans votre
14 liste, ça va être une priorité qui va être soumise
15 dans votre programmation.

16 R. C'est ça. Et je veux juste faire... Oui, tout à
17 fait. Mais je veux juste faire une petite
18 parenthèse. Les gens qui nous abordent - puis c'est
19 un fait, là - c'est qu'ils vont nous parler d'une
20 solution. Ils vont nous dire : « Je voudrais un feu
21 de circulation à telle place. » Alors, pour mettre
22 un feu de circulation il faut regarder ça un peu,
23 c'est pas... c'est pas un remède miracle à tout.
24 Alors, c'est un instrument de gestion de la
25 circulation et ça peut être, dans certains cas,

1 dangereux de mettre un feu de circulation. Alors...

2 Q. **[272]** Mais c'est votre rôle à vous, de toute
3 façon...

4 R. Bien, là on a des équipes, on a du monde qui...
5 qui... qui connaissent ça un peu, là. Dans... dans
6 des domaines spécifiques, ils ont chacun leur
7 sphère d'expertise. Il y a des bureaux, aussi,
8 centraux à Québec où, dans certains domaines, ils
9 ont une grande expertise. En tout cas, il y en
10 avait. Et on est capables d'aller... Bon. Pour
11 faire ça, ça se fait pas... « Fais-le tout de
12 suite. » Ça prend du temps. L'élément temps a une
13 importance dans la programmation, évidemment.

14 Q. **[273]** Et si... si, par exemple, vous recevez une
15 demande, que ça soit pour un feu de circulation ou
16 pour autre chose, et que, pour vous, c'est... c'est
17 la bonne solution, ça en est une et vous l'intégrez
18 dans votre programmation parce qu'elle était là,
19 vous saviez que vous vouliez aller faire ces
20 travaux-là, vous envoyez votre programmation
21 annuelle avant le temps des Fêtes de chaque année à
22 la direction générale.

23 R. C'est ça.

24 Q. **[274]** C'est exact?

25 R. Ça a été expliqué, là, le cheminement c'était via

1 la direction générale.

2 Q. [275] Puis vous, en Mauricie, est-ce que vous
3 avez... est-ce que vous avez ressenti qu'étant
4 donné les particularités régionales de la Mauricie-
5 Centre-du-Québec, que votre programmation était
6 peut-être plus ajustable ou modifiable? Avez-
7 vous... avez-vous subi ce genre de modification là?

8 R. C'est-à-dire il y a eu... ma mémoire, là, j'ai pas
9 de statistiques puis j'ai pas de cas précis en
10 tête, là, mais il y a eu des modifications de
11 projets ou de priorisation de projets plutôt au
12 moment même de la dépôt... du dépôt.

13 Q. [276] Du dépôt.

14 R. Pendant la période entre le dépôt de la
15 programmation et l'annonce, là, il y a eu des
16 ajustements.

17 Q. [277] Puis, quand on a des ajustements à cette
18 période-là, est-ce que c'est des ajustements pour
19 dire que : « Monsieur Tremblay, vous m'avez donné
20 quinze (15)... quinze (15) objectifs de travaux
21 cette année, vous m'avez listé ça de 1 à 15. Moi,
22 je pense que le 13, 14 méritent d'être placés au-
23 dessus de la liste » ou est-ce que c'est une
24 modification qui, des fois, sortait même de
25 votre... de ce que vous soumettiez au... à la

1 direction?

2 R. Euh... en tout cas, je pense que c'est arrivé qu'il
3 y ait eu des substitutions.

4 Q. [278] Donc, on sort de ce que vous aviez...

5 R. Parce que ce qu'on présente, on nous donne un... un
6 « bracket », là, je sais pas trop comment... un
7 montant d'argent par axe, là, de... et on rentre
8 là-dedans. Il faut rentrer... c'est un peu normal,
9 à un moment donné, à quelque part il faut qu'il...
10 Bon. On rentre là-dedans. Et c'est arrivé, de
11 mémoire, pendant la période où il y avait un
12 changement.

13 Q. [279] Et comment on... comment ça se passe, est-ce
14 que... est-ce que c'est justement votre sous-
15 ministre adjoint qui... qui la modifie ou c'est
16 juste que vous recevez une liste modifiée?

17 R. Non, la programmation, elle est saisie... comment
18 dirais-je? Rentrée, là, dans les systèmes via les
19 directions territoriales. Alors, ce qui se passait,
20 par exemple, je vais donner un cas possible, là, en
21 Mauricie-Centre-du-Québec, le temps que j'ai été
22 là, moi, j'ai fait... à un moment donné, ils ont
23 été obligés de le prendre, j'ai fait vingt millions
24 (20 M) et plus de réfection de ponceaux. C'est
25 beaucoup d'argent. Il y a pas toujours eu de

1 l'argent comme il y a là, hein, en passant. Donc,
2 vingt millions (20 M). Les ponceaux étaient dans un
3 état assez critique, sous la 40, à différents
4 endroits. Sous la 40, entre autres, dans le secteur
5 de Louiseville. Ça, je me rappelle. Bon. Alors,
6 moi, j'en mettais... à un moment donné, t'en mets.
7 Mais là, ça, entre nous... entre vous et moi, là,
8 il y a personne qui voit ça un ponceau. Il y a pas
9 un maire sur terre qui va te demander d'aller faire
10 un ponceau en dessous de l'autoroute. Ni un député.

11 Q. **[280]** Pourquoi?

12 R. Parce que c'est sans intérêt. Pour eux.

13 Q. **[281]** Pourquoi c'est sans intérêt pour eux?

14 R. Bien, demandez-leur la question. Moi, j'ai jamais
15 eu de demande. Mais...

16 Q. **[282]** Ça c'est votre expérience.

17 R. Oui. Là... Alors, moi, les ponceaux, j'en mettais,
18 je mettais des... par exemple, des... des éléments
19 de sécurité, j'avais, de mémoire, là, un élément
20 séparateur, mettons, à la hauteur de Grand-Mère,
21 qui séparait les quatre voies d'autoroute, si on
22 veut, là, à voies divisées, qui était très, très
23 magané, usé. Alors, je demandais ça. Puis là...
24 Mais là... bon. Alors, des fois il y avait des
25 substitutions. Puis là je vous parle de mémoire,

1 là, puis j'ai pas de cas, là, j'ai pas ça, j'ai pu
2 mes papiers. Mais c'est des... Bon. Alors, ils
3 pouvaient demander une substitution pour un projet
4 comme ça, qui était moins vendant, entre
5 guillemets. Comment ça se passe entre... une fois
6 que, moi, j'ai donné ma programmation puis à
7 l'autre bout, là, quand ça revient? Là, moi, je
8 sais pas, j'imagine qu'il y a des consultations
9 mais...

10 Q. **[283]** Mais c'est juste que vous, dans le fond, vous
11 avez le résultat.

12 R. C'est-à-dire qu'on me dit : « Il faudrait faire une
13 substitution ça, ça. » Moi, je dis... moi,
14 généralement, je suis pas d'un naturel, comment je
15 dirais bien ça, j'ai besoin d'un peu
16 d'explications.

17 Q. **[284]** Vous acceptez pas directement ce qu'on, ce
18 qu'on...

19 R. Bien c'est-à-dire, j'essaie de comprendre. Ça fait
20 que là, j'essaie de poser quelques questions mais
21 là, les gens, non, c'est ça qu'on veut. Bon bien
22 là, c'est bon, c'est correct.

23 11:46:47

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[285]** C'est qui ça, les gens? Puis qui vous demande

1 des substitutions?

2 R. Bien c'était... Oui, excusez. Ça passe toujours par
3 le bureau du sous-ministre adjoint. Tout le temps
4 que j'ai fait ça moi, la ligne, là, qu'on suit,
5 c'est celle-là. Donc avec le bureau du sous-
6 ministre après, il y a...

7 Me ÉLIZABETH FERLAND :

8 Q. **[286]** Il y avait...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[287]** Alors je comprends - excusez-moi...

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Pardon, c'est correct.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[288]** Je comprends qu'on vous demandait des
15 substitutions après que vous vous ayez établi,
16 comme vous disiez, vous vouliez que, vous
17 rencontrer au moins cinq jours par année, après que
18 vous, vous ayez établi les vraies priorités qui
19 étaient à faire et ce qui était important à faire
20 maintenant. On vous demandait de passer des choses,
21 de substituer ces projets-là par d'autres. Est-ce
22 que les projets qu'on vous demandait de substituer
23 étaient des projets d'égale importance, d'une part;
24 est-ce que c'était des choses que vous aviez déjà
25 prévu faire, programmé de faire...

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[289]** ... et où ils étaient dans la liste de vos,
3 est-ce qu'il y avait une liste, vous dites qu'il y
4 avait une liste de priorités. Donc, où étaient-ils
5 situés plus souvent qu'autrement, si vous êtes
6 capable de dégager une règle sur la liste?

7 R. Je peux pas être aussi précis que ça. Ce que je
8 peux vous dire, c'est que c'était des projets
9 d'égale envergure. C'était également des besoins.
10 Je l'ai dit, je...

11 Q. **[290]** Donc il y a pas de problème de prioriser un
12 projet par rapport à l'autre si les deux sont
13 d'égale envergure?

14 R. Bien l'envergure, là, c'est le montant d'argent
15 pour moi, là. Un projet de cinq cent mille
16 (500 000 \$) est remplacé par un projet de cinq cent
17 mille (500 000 \$), c'est-tu ça qu'on...?

18 Q. **[291]** Non, c'est pas de ça dont moi je parle. Moi
19 je... la question c'est, est-ce qu'il y avait des
20 projets qui étaient plus nécessaires que d'autres?

21 R. Alors nous on s'était donné une grille. Il y a pas
22 de grille ministérielle. On s'était donné une
23 grille. Quand je parle de la grille multi-critères,
24 un des éléments très importants, c'était la
25 sécurité. Un des éléments qui, dans la pondération,

1 qui était majeur, là, c'est la sécurité. Alors un
2 New-Jersey qui est percé au milieu, un exemple,
3 c'est important, c'est très... Ça vient de le faire
4 coter pas mal, tu sais? Alors si on remplace pour
5 moi, dans mon jugement professionnel et l'équipe
6 qui m'entoure, un projet comme ça par une couche
7 d'usure, pour moi il est d'égale importance en
8 termes d'argent mais il est pas d'égale importance
9 en termes d'impact sur l'ensemble des critères pour
10 le réseau.

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Q. **[292]** Mais ça, est-ce que vous avez vécu un exemple
13 comme celui-là? Parce que vous nous donnez celui-ci
14 mais est-ce que ça vous est arrivé justement de
15 voir quelque chose qui était pour vous prioritaire
16 comme un jersey, je sais pas comment vous
17 l'appellez, là?

18 R. Bien ce projet, parce que celui-là, moi, de
19 mémoire, j'ai essayé de le passer souvent, même
20 dans les ajouts de programmation.

21 Q. **[293]** Puis ça passait pas?

22 R. Puis là il est fait parce que quand on va en ski,
23 je... on passe par là puis je suis content, il est
24 fait. Puis on est chanceux, il est rien arrivé
25 mais...

1 Q. **[294]** Puis lui, quand vous le soumettiez, pour
2 revenir à ce cas-là, quand vous soumettiez celui-
3 là, est-ce qu'on vous l'a changé justement pour du
4 revêtement de chaussée? Est-ce que c'est, votre
5 exemple, est-ce que c'est quelque chose que vous
6 avez vécu?

7 R. Mais là, ça c'est... quand vous êtes rendu là, là,
8 je sais que ça a été changé. La probabilité
9 c'est... parce que c'est ça qui est le plus
10 sensible, là.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[295]** Mais c'est pas ça la question que la
13 procureure pose.

14 R. Non?

15 Q. **[296]** Vous venez de nous donner l'exemple d'un
16 jersey. D'abord, pouvez-vous nous dire c'est quoi
17 un jersey?

18 R. C'est l'élément séparateur qui est en béton entre
19 les autoroutes, là.

20 Q. **[297]** O.K.

21 R. Une clôture en béton.

22 Q. **[298]** O.K. Alors donc vous venez de donner cet
23 exemple-là comme étant un exemple d'une chose qui
24 était à faire et qui était urgente et qui était
25 importante et vous nous avez dit que vous aviez des

1 substitutions. Est-ce que ça c'est un exemple où on
2 a fait passer un autre projet avant le jersey?

3 R. Oui, c'est un exemple, oui. Parce que j'ai essayé
4 de le faire à quelques reprises ça, là.

5 Me ÉLIZABETH FERLAND :

6 Q. [299] Puis par... et on... quand vous le mettiez
7 dans votre programmation initiale, il était reporté
8 par exemple à l'année suivante. Et quand, quand
9 évidemment, quand on changeait des projets, on
10 faisait une modification soit à l'intérieur même de
11 la programmation ou on allait chercher des projets
12 qui étaient peut-être prioritaires mais pour vous,
13 l'année subséquente? C'est comme ça qu'on faisait
14 les ajustements en programmation initiale?

15 R. Il pouvait avoir toutes sortes de choses, là.
16 D'abord, dans la programmation, on peut pas tout
17 mettre puis quand on fait une programmation, moi
18 j'avais dans la tête plus quinquennal que triennal,
19 là, puis qu'on la refait à tous les ans, on se
20 demande c'est quoi que ça veut dire quinquennal,
21 là. Mais en tout cas, mais bref, ça, je peux pas
22 vous répondre de façon précise. Est-ce que c'était
23 pris dans des projets qui étaient déjà dans la
24 programmation? Plus souvent qu'autrement, j'aurais
25 tendance à penser que oui. C'était un devancement.

1 Bon, c'est pas... Je veux dire, faut pas voir de la
2 malice partout non plus, là. Mais oui, c'était
3 possible mais il pouvait avoir d'autres cas.

4 Q. [300] Et donc, ça vous revenait avec ces
5 modifications-là. Vous dites que vous êtes
6 quelqu'un qui va pas nécessairement recevoir ça et
7 prendre pour acquis ce qui vous est soumis. Vous
8 avez plutôt une tendance à poser des questions.
9 C'est ce que vous avez dit?

10 R. Bien c'est-à-dire, oui et moi, je faisais
11 simplement valoir à mon patron, regarde, c'est
12 un... c'est telle chose, c'est tel besoin, c'est
13 tel...

14 Q. [301] Votre patron étant?

15 R. Le sous-ministre adjoint.

16 Q. [302] Monsieur Bossé à cette époque-là?

17 R. Oui.

18 Q. [303] Et avez-vous déjà dit à monsieur Bossé, avez-
19 vous déjà refusé un... une substitution ou une
20 modification de ce genre en program...

21 R. Une fois j'ai refusé.

22 Q. [304] En programmation initiale? Comme ça en début
23 d'année comme ça, là?

24 R. Oui.

25 Q. [305] Vous rappelez-vous c'était sur quoi?

1 R. C'était l'autoroute 20, en face de Drummondville.

2 Q. [306] Puis pourquoi l'aviez-vous refusée?

3 R. Parce qu'on était en train de perdre l'autoroute.

4 Q. [307] Donc on voulait vous...

5 R. Bien quand je... Là c'est un langage à moi-même.

6 Quand je dis ça c'est que, une route, à un certain
7 moment, là, quand on a dépassé certains seuils de
8 nids-de-poule puis de fissurations, là, si
9 t'interviens pas, là, là c'est exponentiel la
10 dégradation O.K.? La 20, à ce secteur-là, dans
11 Mauricie-Centre-du-Québec, c'est l'endroit le plus
12 circulé. Alors moi j'avais pas l'intention de
13 passer aux nouvelles, là, pour dire « regardez donc
14 les trous ». On avait préparé, en plus il y avait
15 une problématique de sécurité sur encore une fois
16 un élément séparateur qui était inexistant pour
17 point cinq (0,5) kilomètre. Une fois que tu le
18 sais, tu peux pas dire que tu le sais pas. Alors,
19 on... j'avais programmé ça puis c'était un
20 projet... c'était un projet coûteux, là, cinq, six
21 millions, O.K. Et ça, on m'a demandé des
22 substitutions à quelques reprises et je leur ai
23 dit : « Moi, là... » En tout cas, je leur ai
24 expliqué qu'il fallait faire ça absolument.

25 Q. [308] À quelques reprises, vous voulez dire une

1 année vous le mettez, on vous demande une
2 substitution et l'année suivante...

3 R. Non, l'année... l'année...

4 Q. **[309]** La même année? Et est-ce que vous l'avez fait
5 cette année-là?

6 R. Oui, finalement, j'ai été capable de le faire.
7 J'étais... c'était parfait, j'étais bien content.
8 Bien en fait, j'étais bien... ça fait drôle parler
9 comme ça parce que c'est pas... on n'est pas un
10 contre l'autre, là. L'idée, moi, mon idée, c'est le
11 réseau. C'est de m'occuper, c'était ça que j'avais
12 compris qui était ma job.

13 Q. **[310]** La sécurité du réseau.

14 R. C'était le réseau, c'était la sécurité du réseau.
15 C'était d'avoir un réseau le plus... en fonction
16 des argents qu'on me donne, le plus en forme
17 possible. Alors... et les routes qui sont les plus
18 circulées, les autoroutes, dans le cas de Mauricie-
19 Centre-du-Québec, il y a la 20 puis il y a la 40
20 puis il y a la 55. Il y en a pas mal de réseaux
21 d'autoroutes. Je l'ai dit tantôt, il y a personne
22 qui parle de ça. Mais nous autres, il faut en
23 parler, là. C'est les routes les plus circulées.

24 Q. **[311]** C'est pas des projets qu'un maire va, par
25 exemple, mettre dans ses priorités, il fallait que

1 vous, vous le mettiez parce que vous, vous avez
2 fait des analyses.

3 R. Moi, c'est ça. Ça a été dit, d'ailleurs, si je me
4 souviens bien, là, par Mario Turcotte. Il y a pas
5 un maire qui demande : « Viens donc faire une
6 couche d'usure sur l'autoroute. » Ni un député. Ça
7 existe pas ça. Moi j'ai jamais vu ça.

8 Q. **[312]** Puis toujours à ce stade-là, quand vous
9 recevez les demandes, est-ce que des maires vous
10 parlent uniquement de... de structures... pas de
11 structures, de chaussées? Parce que là, vous dites
12 ils parlent pas d'autoroutes. Est-ce qu'ils vous
13 parlent des structures dans leur... dans leur
14 région?

15 R. Très rarement.

16 Q. **[313]** Très rarement?

17 R. Très rarement.

18 Q. **[314]** Donc ça, c'est... c'est quelque chose que
19 vous... vous analysez et que vous, vous êtes...
20 vous avez pas eu de réticence là-dessus?

21 R. Ça, je vous dirais, avec les événements
22 relativement récents qui se sont passés, là, il y a
23 plus grand monde qui parle de ça.

24 Q. **[315]** Qui parle des structures?

25 R. Des structures. Parce que ça tombe un pont, alors

1 les gens ils...

2 Q. [316] Ils veulent pas douter de...

3 R. Techniquement, je dirais que ça, là-dessus, il y a
4 pas de problème d'écoute.

5 Q. [317] Il y a pas de problème d'écoute. Donc, quand
6 c'était dans la programmation, on écoute si... si
7 le pont Untel est prioritaire cette année.
8 Généralement, c'est pas là-dessus qu'on... qu'on
9 vous revenait?

10 R. Moi, quand je parlais tantôt de voir l'ensemble des
11 axes d'intervention du réseau, en Mauricie... en
12 Centre-du-Québec, pardon, les inspections, parce
13 que c'est un secteur quand même assez bien
14 organisé, il y a des inspections, c'est structuré,
15 il y a un système spécifique, et caetera. Alors, en
16 Centre-du-Québec... au Centre du Québec, il y avait
17 un indice d'état qui était trop bas, qui était pas
18 mal bas et j'avais demandé un budget supplémentaire
19 pour essayer de re... comment dire... de re... de
20 remettre les... d'améliorer le réseau des
21 structures au Centre du Québec. C'était particulier
22 au centre du Québec. Et on m'a dit : « Non, t'as
23 déjà le pont Laviolette. » C'était trente millions
24 (30 M) par année autour de... pour trois ans
25 puis...

1 Q. **[318]** En budget?

2 R. Oui. Là, j'avais dit : « Je comprends pas la
3 logique, là, ça a pas rapport. » Qu'un pont coûte
4 cher, ça améliore pas les autres, là. En tout
5 cas... mais bref. Bon là, après ça, la deuxième
6 année que j'ai demandé ça, on m'a dit : « C'est
7 parce que ton inspecteur est trop sévère. » Bien là
8 j'ai dit : « Bien venez... venez... venez le
9 « checker », venez, moi je pense pas, là, mais là,
10 je sais pas quoi vous dire, moi. » Bon, finalement,
11 ils ont remplacé plusieurs ponts récemment.

12 Q. **[319]** O.K. Puis...

13 (11:57:07)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[320]** Est-ce que ça serait possible de savoir, vous
16 nous avez dit tantôt, vous nous avez donné
17 l'exemple de ce qui était... de l'autoroute, là,
18 qui était... que vous étiez pour perdre puis qu'on
19 voulait que vous priorisiez quelque chose d'autre à
20 la place. C'était quoi? C'était quoi les... quels
21 sont les exemples de choses ou de contrats qu'on
22 voulait que vous priorisiez à la place de celles
23 que vous jugiez plus urgentes?

24 R. C'était un... par exemple, dans ce cas-là, c'était
25 dans... dans l'axe « Amélioration », oui, c'était

1 un projet d'asphalte, autrement dit, sur une autre
2 route, mais vous me demandez de me rappeler de ça,
3 je suis pas capable, là, je...

4 Me ÉLIZABETH FERLAND :

5 Q. [321] Puis...

6 R. Je sais que moi je l'ai vécu, là, mais j'ai pas...
7 j'ai pas gardé une note, là, tel chemin, tel autre
8 chemin.

9 Q. [322] Mais est-ce que je comprends de votre
10 réponse, peut-être vous êtes pas capable de... de
11 dire à Madame la Présidente c'était quoi
12 précisément, mais est-ce que... est-ce que je
13 comprends de vos dernières réponses qu'en général,
14 on... on prenait comme substitut à, par exemple, le
15 cas de l'autoroute 20 dans le bout de Drummond,
16 des... des contrats en pavage en... en... est-ce
17 que je dois comprendre ça de cette réponse? Parce
18 que ça fait deux fois que vous revenez sur ce type
19 de contrat là. Est-ce que c'est parce que c'était
20 souvent là-dessus qu'on revenait?

21 R. Ça tourne souvent autour du pavage, c'est sûr. Les
22 substitutions, moi j'en ai eu, c'est plus souvent
23 qu'autrement cet aspect-là. Ceci étant dit, ça veut
24 pas dire qu'il y en avait pas eu ailleurs, là. Mais
25 c'était plus souvent qu'autrement cet aspect-là.

1 Q. **[323]** Pour des couches d'usure, là?

2 R. Oui. Le cas de la 20, c'était un projet de...

3 c'était une intervention assez lourde sur la
4 chaussée donc... puis y inclus l'asphalte, là, mais
5 il y avait quelque chose à faire avant en
6 réparation et c'était un projet d'envergure puis
7 là, bien ça accaparait une grosse partie du budget
8 puis là, bien il y a eu des demandes pour : « Tu
9 pourrais pas en faire moins? » Puis moi, j'avais
10 optimisé le projet parce que je vous le dis, là, la
11 route était... bon.

12 Q. **[324]** Parce qu'on voulait que vous en fassiez
13 moins, que vous fassiez juste une... une couche de
14 surface à cet endroit-là ou ailleurs?

15 R. Non, raccourcir le projet. Tu dis : « Fais-en pour
16 trois millions cette année. » Mais j'étais pas
17 capable de trouver la bonne place.

18 Q. **[325]** O.K. Ça fait que c'était impossible?

19 R. Bien en tout cas...

20 Q. **[326]** À votre sens, selon vos analyses. Et si on
21 avance dans la programmation et qu'on est en
22 période de travaux, que ce soit en début de... en
23 début de saison, milieu de saison, est-ce que vous
24 receviez des... des retours ou des nouvelles
25 demandes d'élus et de maires une fois que la

1 programmation était entamée?

2 R. Oui, oui. Puis on a... quand on les rencontre, les
3 gens veulent nous voir, ils nous parlent de toutes
4 sortes de choses, ils parlent aussi de problèmes
5 d'exploitation, ça a été dit aussi, là, d'entretien
6 plus local, si on veut, et caetera. Mais ils nous
7 parlent aussi de demandes particulières qu'ils ont
8 sur des pavages, sur des solutions à un problème
9 qu'eux autres... en fait, qu'ils n'ont pas détecté
10 le problème mais ils savent la solution puis ils
11 nous parlent de ça. Ça se fait à l'année, ça.

12 Q. **[327]** Peu importe on est quand dans la saison,
13 on...

14 R. On reçoit des... quand il y a... quand il y a une
15 assemblée du conseil municipal, là...

16 Q. **[328]** Vous recevez...

17 R. ... on reçoit des résolutions municipales. Moi je
18 recevais ça régulièrement.

19 Q. **[329]** Puis au niveau de... des gens qui étaient au
20 Ministère ou au cabinet pour votre région, est-ce
21 qu'eux vous receviez des demandes également, parce
22 que, là, je comprends que les maires vous envoient
23 les résolutions, mais est-ce que vous receviez des
24 demandes d'un sous-ministre, de ministres de votre
25 région?

1 R. Bien pas, sur la programmation comme telle, si vous
2 êtes dans l'ajout de programmation, je sais pas si
3 c'est ça que... à la fin de saison.

4 Q. [330] Bien, là, j'étais pas encore rendue là.

5 R. Mais non.

6 Q. [331] Non?

7 R. Autrement non, en tout cas j'ai pas de souvenir de
8 ça.

9 Q. [332] Ça fait que tout au long de la saison, ce qui
10 peut arriver c'est que vous rencontriez un maire et
11 qu'il vous dise : « Écoute, t'as pas mis ça dans ta
12 programmation, c'est vraiment important. » Donc, on
13 continue à vous... à vous nourrir des priorités de
14 chacun?

15 R. Tout à fait. Et à chaque fois, bien, ma souvenance
16 si, par exemple, sur la... au nord de La Tuque, la
17 155, la première été que j'ai été là, il y a eu...
18 il y a eu une demande des maires de La Tuque et du
19 maire de Métabetchouan ou Roberval, là, et ils
20 voulaient nous voir, puis ils voulaient nous voir
21 conjointement, il y avait Jean Dugré aussi qui
22 était directeur de Chicoutimi, bon, et ils
23 voulaient qu'on parle de la 155 dans ce secteur-là.
24 Et ils avaient raison, la programmation était
25 lancée, tout ça, mais la route était très dégradée.

1 Moi j'arrivais à ce moment-là, il me semble que
2 c'est ça. Et on avait eu une bonne discussion avec
3 eux puis ils menaçaient de sortir si on veut, de
4 faire un spectacle, dans mes mots à moi, donc de
5 faire des inter... comment dire, faire des
6 pressions populaires. Et moi je leur avais suggéré
7 de me laisser du temps puis de prendre rendez-vous
8 avec le cabinet, par exemple, et d'aller exposer le
9 problème puis d'essayer de voir si on peut pas,
10 bon, si on peut pas améliorer de façon puis de se
11 donner un échéancier raisonnable pour réaliser tout
12 ça. Et à la fin de tout ça, bien finalement il y
13 avait eu un ajout de programmation. Dans ce cas-là
14 il y avait eu un ajout de programmation.

15 Q. **[333]** En cours... en cours de saison?

16 R. Oui, et c'était très justifié.

17 Q. **[334]** Donc, là, on n'est pas dans le... on n'était
18 pas dans votre budget initial, c'est juste qu'on a
19 débloqué?

20 R. C'est ça, c'est-à-dire que la... mais c'est parce
21 que là c'est difficile quand on... la première
22 année qu'on arrive à quelque part puis qu'on arrive
23 au printemps, la programmation est déposée.

24 Q. **[335]** Hum, hum?

25 R. Si ma mémoire est bonne, cet événement-là est

1 arrivé la programmation était déposée.

2 Q. **[336]** Puis là vous...

3 R. Pour quelle raison cette route-là avait pas été, je
4 peux pas vous l'expliquer.

5 Q. **[337]** Parce que la 155 a été prévue dans le plan
6 d'action, là, qui était déposé depuis longtemps,
7 c'est quelque chose qui était à long terme prévu,
8 là, dans votre région?

9 R. Oui, j'imagine, oui, sûrement même.

10 Q. **[338]** C'est juste qu'on l'avait pas inclus dans la
11 programmation annuelle qui est votre année
12 d'arrivée...

13 R. C'est ça.

14 Q. **[339]** ... deux mille trois (2003)?

15 R. Et elle faisait partie du plan de transport, parce
16 qu'à l'intérieur des réunions de planification on
17 regardait les documents qui existaient.

18 Q. **[340]** Donc, on savait que ça s'en venait, mais ça
19 s'en venait peut-être pas cette année. Mais, là, il
20 y a eu un ajout, donc, dans ce cas-là, on débloque
21 des fonds additionnels pour faire la route?

22 R. C'est ça. Moi, c'est ça, il faut que l'argent
23 vienne avec l'autorisation de projet. Alors, on
24 avait fait une évaluation des coûts, les solutions,
25 on avait été très rapidement pour essayer et on

1 avait dit : « Bien, voici le budget que ça nous
2 prend puis voici comment on va procéder. » C'était
3 assez tôt en saison, de mémoire, là. Et c'est ça,
4 puis, là, finalement on avait eu l'autorisation
5 puis un ajout.

6 Q. **[341]** Un ajout budgétaire?

7 R. C'est parfait.

8 Q. **[342]** O.K. Et tout à l'heure vous me posiez la
9 question à savoir si j'étais rendue justement dans
10 une programmation additionnelle pour la saison
11 d'automne. Si on se rend, à ce moment-là. Là, on a
12 vu par plusieurs personnes que c'est un moment
13 propice dans l'année pour soit faire des contrats
14 en enrobé, on comprend que c'est parce qu'on est...
15 on a une très courte période de temps, c'est exact?
16 Ça avez-vous vécu ce phénomène-là dans la Mauricie,
17 Centre du Québec?

18 R. Oui, oui, oui, tout à fait.

19 Q. **[343]** Oui. Est-ce que... est-ce que vous comment
20 vous l'avez vécu, est-ce que c'est vous, vous
21 receviez un téléphone, par exemple, du sous-
22 ministre adjoint disant : « J'ai des budgets
23 additionnels, trouve-moi des projets. » Est-ce que
24 c'est de cette façon-là que ça fonctionne?

25 R. Tout à fait. Ça a été expliqué par Luc, c'est comme

1 ça que ça fonctionnait.

2 Q. **[344]** C'est comme ça que ça fonctionne. Donc, dans
3 votre cas évidemment vous avez pas un territoire
4 qui est peut-être similaire à ce que monsieur
5 Bergeron a expliqué, parce que lui il avait
6 vraiment un centre qui était en collusion...

7 R. Oui.

8 Q. **[345]** ... en collusion, pas du tout, en compétition
9 et les extrémités qui étaient, pardon, qui étaient
10 avec une seule usine à chaque place. Donc, il y
11 avait un potentiel, bien pas juste un potentiel,
12 c'était un endroit pour des contrats tarifés. Vous,
13 si je prends votre territoire Mauricie, Centre du
14 Québec c'est complètement autre chose?

15 R. Bien, c'est-à-dire il y a quand même un secteur où
16 il y a pas mal de compétition.

17 Q. **[346]** Qui est lequel?

18 R. Bien qui, comment dire, il y a quand même pas mal
19 d'usines, là, sauf dans les parties excentriques.

20 Q. **[347]** Donc, encore une fois quand on se... quand on
21 se dirige vers les lignes les plus éloignées...

22 R. C'est ça.

23 Q. **[348]** ... de votre territoire?

24 R. C'est parce que le problème tu peux, c'est une
25 question d'optimisation, tu peux toujours faire

1 quelque chose en tarifé, mais tu vas payer un
2 pourcentage, tu vas payer un gros pourcentage de
3 l'asphalte posé en transport, ça coûte très cher le
4 transport. Alors, là, si tu veux poser de
5 l'asphalte un peu, il faut pas que tu aies trop de
6 transport.

7 (12:06:03)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[349]** Écoutez, Monsieur, ça on sait tout ça?

10 R. O.K. Madame.

11 Q. **[350]** Je vais plutôt vous demander, est-ce qu'il y
12 a quelque chose d'anormale que vous avez constaté
13 au cours de votre carrière et qui est en lien avec
14 le mandat que nous avons?

15 Me ÉLIZABETH FERLAND :

16 Q. **[351]** Au niveau des contrats tarifés dans votre
17 région? Est-ce que vous recevez enfin, est-ce que
18 vous avez reçu vous de la pression en fin de saison
19 pour faire des contrats dans votre région?

20 R. Bien, c'est-à-dire... comment... La question, la
21 règle des contrats tarifés, elle existe, moi... on
22 fait avec les règles qui sont existantes. La
23 mécanique qui a été expliquée, là, j'ai pas bien
24 bien quelque chose de plus à dire. Qu'il y ait...
25 qu'il y ait, à un moment donné, de l'insistance

1 pour donner un contrat dans un secteur particulier,
2 c'est un choix, là. Moi, je...

3 Q. [352] Mais, ça, l'avez-vous vécu?

4 R. Oui.

5 Q. [353] Ah! bien, c'est ça ma question.

6 R. O.K.

7 Q. [354] Est-ce que... dans quel... comment ça s'est
8 fait, comment l'avez-vous vécu ça?

9 R. Bien, je l'ai vécu de la façon que Luc Bergeron
10 l'a... en a parlé tantôt...

11 Q. [355] Mais lui...

12 R. ... d'une part. D'ailleurs, il m'a même transmis
13 le...

14 Q. [356] La demande mais, c'est ça....

15 (12:07:17)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [357] Vous, pouvez-vous nous dire ce que vous avez
18 vécu, s'il vous plaît?

19 Me ÉLIZABETH FERLAND :

20 Q. [358] Parce que là vous faites référence à lui, qui
21 reçoit une demande directement alors qu'il est en
22 remplacement de vacances à titre de sous-ministre
23 adjoint. Vous, comme... Là vous parlez de cet
24 événement. On va parler de lui. Vous avez reçu cet
25 appel de monsieur Bergeron?

1 R. Oui.

2 Q. **[359]** Donc, monsieur Bergeron, qu'est-ce qu'il vous
3 a dit quand il vous a appelé, il vous a dit :
4 « Trouve... »

5 R. Qu'est-ce qu'il a dit tantôt, il m'a dit : « Il
6 faut trouver... Donne-moi des contrats, des choix
7 de contrats », il a dû me donner un montant
8 d'argent aussi, là, mais je me rappelle pas,
9 généralement il y avait deux jauges, là. Puis...
10 bien, ça dépendait de la commande. Bon, dans
11 Maskinongé puis dans La Tuque. Ça fait que, pour
12 moi, dans Maskinongé, c'était comme... c'était
13 clair que c'était Maskimo qui l'avait.

14 Q. **[360]** Donc, vous avez trouvé des contrats là?

15 R. Bien, oui.

16 Q. **[361]** Vous lui avez soumis?

17 R. J'ai mis... j'ai émis une liste de besoins
18 priorisés.

19 Q. **[362]** Qui étaient dans... qui...

20 R. Qui étaient là.

21 Q. **[363]** Qui étaient là.

22 R. Puis j'ai mis l'autoroute, en passant.

23 Q. **[364]** Puis est-ce que ça a été fait en tarifé?

24 R. Oui, l'autoroute, je sais pas si c'est cette fois-
25 là, mais j'étais content, j'ai été capable de la

1 faire.

2 Q. **[365]** En tarifé?

3 R. Oui.

4 Q. **[366]** Puis est-ce que... Parce que ça c'est un
5 événement particulier mais, vous, en avez-vous vécu
6 d'autres demandes de ce type-là?

7 R. Il y a eu d'autres demandes de ce type-là et... À
8 un moment donné, entre le... entre la fin de
9 travail de monsieur Bossé, qui était sous-ministre
10 adjoint, puis le début de travail de monsieur
11 Loranger, qui était son remplaçant comme sous-
12 ministre adjoint, il s'est passé huit, neuf mois,
13 là, qu'il y avait pas de sous-ministre adjoint. Et
14 là la... la... les commandes passaient soit par
15 Gilles Roussy ou soit directement par le cabinet.

16 Q. **[367]** Et qui au cabinet vous faisait des demandes?

17 R. C'était quelqu'un... je me souviens d'un nom, c'est
18 Louis-Marie Pelletier, qui a souvent... bien, qui a
19 souvent, qui a demandé des ajouts comme ça, des
20 listes, tout ça. Et ça j'ai eu affaire à faire ça.

21 Q. **[368]** Et quand on vous demande des listes comme ça,
22 est-ce que... est-ce que, vous, vous avez la même
23 expérience personnelle que ce que monsieur Bergeron
24 a fait, c'est-à-dire on vous dit : « Trouve-moi un
25 contrat dans tel comté ou dans telle région »?

1 R. Ça peut aller jusque-là. Ça dépend des... Mais,
2 oui, effectivement, à un moment donné, on a
3 signifié clairement : « Dans Laviolette. »

4 Q. [369] Qui vous a signifié ça?

5 R. Louis-Marie Pelletier.

6 Q. [370] Louis-Marie Pelletier vous appelle, il vous
7 dit : « Monsieur Tremblay, trouvez-moi des contrats
8 dans Laviolette »?

9 R. Oui.

10 Q. [371] Est-ce que vous lui en avez soumis?

11 R. Oui.

12 Q. [372] Et est-ce que... est-ce que quand on soumet
13 des contrats comme ça c'est accepté?

14 R. Bien, pas nécessairement tous, là.

15 Q. [373] Mais on en sélectionne dans la liste que vous
16 avez...

17 R. C'est ça, on en sélectionne dans la liste puis, des
18 fois, on nous demande un ajout... une liste
19 supplémentaire. Ça fait qu'on essaie toujours de
20 trouver le besoin... ou, c'est-à-dire, un secteur
21 qui est un besoin en fonction de ce qui est
22 demandé.

23 Q. [374] Puis quand... là vous avez mentionné deux
24 choses, vous soumettez votre liste, on en
25 sélectionne et vous avez dit : « Des fois on me

1 demande une liste additionnelle. » Donc, là est-ce
2 que c'est parce qu'on ajoute encore des sommes ou
3 c'est parce que : « On a vu votre liste et, selon
4 nous, ce n'est pas une priorité, on vous demande
5 des projets additionnels »? Est-ce que c'est ça que
6 vous dites dans votre...

7 R. C'est... Oui, les... autrement dit, là, la liste
8 que j'avais fournie ne les satisfait pas.

9 Q. [375] Ça, ça vous est arrivé avec...

10 R. Quand on demande une liste : « Redonne-moi-en
11 d'autres projets par rapport... », c'est parce
12 qu'ils font pas.

13 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14 Q. [376] Est-ce que vous pouvez préciser la période
15 que c'est arrivé avec monsieur Louis-Marie
16 Tremblay, là, savez-vous à quel moment c'est arrivé
17 à peu près?

18 R. Louis-Marie Pelletier.

19 Me ÉLIZABETH FERLAND :
20 Pelletier.

21 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

22 Q. [377] Pelletier.

23 R. Honnêtement, là, je...

24 Q. [378] En quelle année, environ?

25 R. Je me souviens que c'est la période... c'est

1 pendant la période, en tout cas, la mémoire que
2 j'ai, où il y avait pas de sous-ministre. Ça, vous
3 êtes capable de le retrouver mais, moi, j'ai de la
4 misère à me rappeler de ça.

5 Q. **[379]** O.K.

6 R. Il y avait pas de sous-ministre adjoint, là. Parce
7 que ça... Là, le lien...

8 Me ÉLIZABETH FERLAND :

9 Q. **[380]** Quand c'est monsieur Jean...

10 R. Le lien était comme brisé, là.

11 Q. **[381]** Quand monsieur Jean a pris par intérim le
12 poste de sous-ministre adjoint? C'est deux mille
13 six (2006). C'est ce que vous voulez dire? Parce
14 que là, à ce moment-là, il y avait pas de sous-
15 ministre adjoint, c'est ça?

16 R. Il y avait... C'est quand... entre le départ
17 d'André Bossé, qui est parti à la...

18 Q. **[382]** C'est ça, deux mille six (2006).

19 R. C'est ça. Et le départ... et l'arrivée de...
20 voyons!

21 Q. **[383]** De Loranger.

22 R. De Jean-Louis Loranger.

23 Q. **[384]** C'est... c'est deux mille six (2006). Et
24 quand... Et là, dans cette période-là, ce que vous
25 avez dans votre souvenir c'est qu'on vous... qu'on

1 vous dit : « Soumets-moi des projets
2 additionnels »?

3 R. Hum.

4 Q. **[385]** Parce que c'était pas correct au départ. Et,
5 quand vous en avez soumis, est-ce que... est-ce que
6 vous avez eu un retour de ça? Est-ce que...

7 R. Oui, oui, mais...

8 Q. **[386]** ... vous avez fait signer des contrats pour
9 cette année-là?

10 R. Oui.

11 Q. **[387]** Mais...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[388]** C'est monsieur Pelletier qui vous a appelé
14 pour vous demander ça?

15 R. Oui, qui me demandait une liste... c'est mon
16 souvenir.

17 Q. **[389]** Qui vous a demandé après que vous lui ayez
18 soumis la liste de projets que vous aviez, qu'il
19 vous a dit : « C'est pas satisfaisant, donne-moi-en
20 une autre »?

21 R. Il m'a dit : « Resoumets-moi... » Il m'a pas dit :
22 « C'est pas... » En tout cas, de mémoire, il m'a
23 dit : « Redonne-moi-en d'autres. » Ça fait que j'en
24 ai fourni d'autres.

25 Me ÉLIZABETH FERLAND :

1 Q. [390] Puis quand on reçoit ces demandes-là, est-ce
2 que c'est... est-ce que c'est long préparer un
3 contrat par la suite? Est-ce que c'est... Parce
4 qu'on sait qu'on favorise ce mode de... d'octroi en
5 fin de période pour accélérer les choses. Est-ce
6 que c'est... ça vous prend combien de temps
7 préparer un contrat comme ça?

8 R. Bien, c'est-à-dire, le contrat comme tel, c'est pas
9 long à préparer. Ce qui est la partie importante
10 c'est d'aller valider sur le terrain les éléments,
11 par exemple, est-ce que les ponceaux sont bons, en
12 dessous de la... Et ça, t'es pas toujours prêt. On
13 en avait une quantité, parce qu'on peut pas tout
14 préparer, là. On en avait...

15 12:11:45

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [391] Est-ce qu'il y avait une différence de
18 contrat que vous soumettiez? Y avait-il quelque
19 chose qui les différenciait entre eux à part le
20 type de routes à faire? Vous dites, ça ne les
21 satisfaisait vraisemblablement pas. Alors, en en
22 soumettant d'autres, est-ce que les contrats que
23 vous leur soumettiez avaient une particularité
24 différente?

25 R. Non. C'était juste la place qui était pas la même.

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Q. [392] Puis est-ce que c'é... mais c'était toujours,
3 parce qu'on vous avait demandé spécifiquement, vous
4 avez mentionné tout à l'heure Laviolette. On sait
5 que vous avez eu une demande avant cette date-là
6 pour Maskinongé, une autre pour La Tuque. Donc ici,
7 est-ce que vous êtes dans Laviolette? Est-ce que
8 c'est ce comté-là que vous avez en tête?

9 R. Bien, il y a Laviolette, il y a d'autres,
10 possiblement d'autres endroits mais oui c'est
11 arrivé dans Laviolette, ça...

12 Q. [393] Puis quand on vous demande ça, c'est juste...
13 c'est dans le même comté mais c'est juste un
14 contrat d'enrobés qui est à un lieu différent,
15 c'est ça? C'est ce que vous dites?

16 R. Oui, oui effectivement.

17 Q. [394] Parce qu'on changeait pas, là, vous changiez
18 pas d'endroit?

19 R. Non, non, mais regarde, c'est ça, bien c'est-à-
20 dire, si on... si dans la commande le comté est
21 identifié, bien c'est là. C'est... Faut...

22 Q. [395] Mais, bien parce que, bien d'abord...

23 R. Mais à l'intérieur du con... ah! je comprends, là.
24 Ça peut être effectivement une usine différente,
25 oui.

1 Q. **[396]** S'il y avait plusieurs usines dans ce comté-
2 là?

3 R. Oui. Oui, oui, tout à fait.

4 Q. **[397]** O.K. Puis est-ce que c'était toujours, ces
5 demandes tardives en saison, est-ce que c'était
6 toujours précisé où est-ce qu'on voulait, ou est-ce
7 qu'on vous disait, on a un surplus budgétaire pour
8 X centaines de milliers ou pour millions, là, je
9 sais pas. Est-ce qu'on vous disait « trouve-moi sur
10 ton territoire des contrats d'enrobés » ou c'était
11 toujours spécifié comme un endroit en particulier
12 où il faudrait trouver des contrats d'enrobés?
13 Parce qu'il y a une grande différence entre les
14 deux.

15 R. C'était pas toujours spécifié l'endroit.

16 Q. **[398]** O.K.

17 R. J'ai eu des commandes, moi, où on disait, donne-
18 nous une liste de projets priorités de
19 conservation. Et à l'intérieur de ça, je pouvais
20 mettre de la glissière de sécurité, ce que j'ai
21 parlé tantôt, les glissières, et cetera. C'est de
22 la cons... des ponceaux, bon. Alors c'était pas
23 toujours là... Mais oui c'est arrivé que c'est
24 ciblé.

25 Q. **[399]** Dans un comté?

1 R. Dans un comté ou dans une région.

2 Q. **[400]** En particulier.

3 R. Dans le cas de Maskinongé, on...

4 Q. **[401]** Et est-ce que vous avez été à même de
5 constater par ces années-là que, par exemple, les
6 demandes que vous aviez eues en début de saison,
7 soit par des maires ou des élus, qui avaient pas
8 été intégrées à la programmation, se retrouvaient
9 être une demande en fin de saison? Est-ce que vous
10 avez vu ça? Est-ce que c'est des demandes qui
11 revenaient de façon récurrente comme ça pendant une
12 même année de travaux?

13 R. J'ai perdu un bout, excusez.

14 Q. **[402]** O.K. Supposons, vous avez mentionné qu'en
15 début de saison, et même tout au long, les maires
16 vous parlent, faudrait faire ça, faudrait faire une
17 couche d'usure à tel endroit et tout puis vous,
18 vous l'aviez pas mis dans votre programmation. Est-
19 ce que vous avez constaté que ce qu'on vous
20 demandait en fin de saison c'était les mêmes choses
21 que vous aviez déjà entendues dans l'année ou
22 c'était des demandes complètement différentes?

23 R. Non, c'est arrivé ça. Ça je...

24 Q. **[403]** C'est... Vous étiez capable de faire la
25 corrélation?

1 R. Bien on s'en rappelle quand on est dedans mais
2 c'est clair que, je l'ai dit tantôt, là,
3 généralement les gens inventent pas de problèmes,
4 là.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[404]** Quand vous avez dit tantôt que c'est arrivé
7 qu'on avait des demandes ciblées, est-ce que c'est
8 arrivé une fois ou c'est arrivé plusieurs fois?

9 R. C'est arrivé quelques fois. Mais j'ai pas de
10 statistiques mais c'est arrivé quelques fois. Le
11 cas de Maskinongé, Maskimo en est un, il y a eu le
12 cas où, on m'a dit dans Laviolette mais...

13 Q. **[405]** Donc c'est arrivé une fois dans Laviolette,
14 une fois dans Maskinongé? Ou c'est arrivé plusieurs
15 fois?

16 R. J'ai de la misère, là, à... C'est arrivé quelques
17 fois, mais je peux pas vous préciser de chiffres.

18 Me ÉLIZABETH FERLAND :

19 Q. **[406]** Mais c'était-tu à chaque année que vous aviez
20 ce type de demandes-là?

21 R. J'ai été là trois ans. En tout cas, je dirais...
22 Ah! oui à chaque année on a des demandes de ce
23 type-là mais là de différencier ce... J'ai de la
24 misère à vous dire ça de façon certaine, là.

25 Q. **[407]** O.K. Puis est-ce que vous auriez pu, encore

1 une fois, refuser ces demandes-là parce qu'elles
2 n'étaient pas prioritaires dans votre court-moyen
3 terme au niveau de la direction territoriale?

4 R. C'est-à-dire, moi mon rôle c'est de faire valoir
5 mon point, le point de vue technique puis de
6 concilier l'environnement politique avec
7 l'environnement technique puis tous les
8 environnements bon. Alors moi, une fois que j'ai
9 fait valoir mon point de vue, si les gens n'y
10 adhèrent pas, bien là... Bon. Quand on est en fin
11 de saison, quand on est dans les ajouts de
12 programmation, O.K., qu'on est en fin de saison,
13 c'est pas désavantageux non plus pour une région
14 de, entre guillemets, profiter de l'investissement
15 supplémentaire. Ce n'est pas désavantageux. La
16 difficulté, c'est de se revirer de bord pour faire
17 de quoi qui est bien en contrôle au niveau qualité.
18 Bon. Mais on, généralement on y réussit. C'est
19 parce que c'est difficile à tout maîtriser, là, cet
20 aspect-là.

21 Q. **[408]** Puis, est-ce que vous avez eu des demandes
22 d'entrepreneurs, justement en milieu ou fin de
23 saison, vous disant, j'ai pas eu de contrat cette
24 année, j'en ai pas eu assez. Est-ce que tu penses
25 que tu vas en avoir pour moi?

1 R. Ça, il y en a qui viennent puis qui mentionnent ça
2 puis ils ont de l'information. D'ailleurs, ils
3 voient l'année, pendant l'année qu'est-ce qui se
4 passe puis ça finit par se savoir. Je sais pas où
5 sont leurs sources d'information, mais il semble
6 qu'ils en ont.

7 Q. **[409]** Mais qui vous a déjà dit ça dans les
8 entrepreneurs?

9 R. Il y a Maskimo.

10 Q. **[410]** Il vous a déjà interpellé de cette façon-là?

11 R. Oui. Oui, oui.

12 Q. **[411]** Il vous disait quoi?

13 R. Bien il disait : « Moi j'en ai pas eu assez puis
14 comment ça se fait que j'en ai pas? » puis... bien
15 là, j'ai...

16 Q. **[412]** Qu'est-ce que vous répondez dans ce temps-là?

17 R. Bien moi je lui disais : « Regarde, là, je
18 comprends que tu veux des contrats, mais là... »
19 moi je... on dépose une programmation, il y a
20 les... on essaie de prioriser ce qui est le plus
21 important puis à un moment donné bien... je peux
22 pas, moi... je comprends qu'un fournisseur est
23 intéressé à travailler, ça je comprends ça très
24 bien. Puis je comprends qu'il fait des
25 représentations, ça aussi, je comprends ça très

1 bien. Mais là...

2 Q. **[413]** Vous, vous pouviez rien faire, mais est-ce
3 que... on a vu que vous avez eu une demande,
4 justement, dans... dans Maskinongé, est-ce que
5 c'était... on vous l'a posé différemment, mais
6 juste pour être sûr, est-ce que vous avez eu des
7 demandes pour... pour Maskimo ou des régions dans
8 lesquelles Maskimo était à chaque année pendant ces
9 trois ans là?

10 R. Je dirais oui. Il s'occupait pas mal de son
11 affaire, lui.

12 Q. **[414]** Donc lui, il suivait... il suivait de près
13 votre programmation?

14 R. Mais... mais je penserais pas qu'il est vraiment
15 différent des autres, c'est juste que... des autres
16 entrepreneurs du même type, des usines, là. C'est
17 juste qu'il avait une façon de faire peut-être un
18 peu plus particulière au niveau tempérament, là.

19 Q. **[415]** Parce que lui, il vous approchait directement
20 alors que les autres le faisaient pas?

21 R. Oui. Bien... puis aussi sa façon de s'exprimer
22 puis...

23 Q. **[416]** C'est pour ça que vous avez souvenir de ça?

24 R. Oui, plus. Mais il est pas le seul à faire ça, là.
25 Il y en a qui font pas d'action, à ma connaissance,

1 là, au niveau du bureau territorial, ils le font à
2 un autre niveau.

3 Q. **[417]** Comment vous le savez qu'ils le font à un
4 autre niveau?

5 R. Parce que la... parce que, comment dire, dans
6 les... ils finissent tous par avoir... par en avoir
7 des contrats. C'est pour ça que je dis ça, là. Ils
8 finissent tous par en avoir des contrats.

9 Q. **[418]** Puis est-ce qu'on vous a déjà demandé, à la
10 fin de la période, une demande spécifique pour une
11 usine? Est-ce qu'on vous a déjà... est-ce qu'on est
12 déjà allé jusque là de vous dire il faut que ça
13 soit sur leur territoire parce que dans... dans
14 cette région-là, il y en avait plusieurs, là, il y
15 avait pas juste Maskimo, il y a eu Continental qui
16 était là, il y avait, la période où vous étiez là
17 il y avait Sintra, également, qui venait d'acheter
18 Pagé...

19 R. Continental.

20 Q. **[419]** ... Pagé Construction.

21 R. Ah, Pagé, oui.

22 Q. **[420]** Est-ce que c'est arrivé ça, des demandes
23 pour... qui allaient... que vous le saviez, là, on
24 vous nommait l'entrepreneur?

25 R. Ça, j'ai de la misère à me... c'est parce qu'à un

1 moment donné, on vient qu'on confond. Quand les
2 gens nous ciblent un territoire particulier, c'est
3 comme si qu'ils nommaient l'entrepreneur, O.K., ça
4 fait que c'est difficile, là, de... ça se joue par
5 le territoire. Quand on me demande des listes
6 supplémentaires, pourquoi...

7 Q. **[421]** Parce qu'il y a un surplus de budget?

8 R. Bien il y a deux... il y a deux hypothèses. Il y a
9 une demande de quelqu'un, d'un politicien, un
10 politicien local qui voulait avoir une telle route,
11 ça c'est une hypothèse. Puis que moi j'étais pas
12 capable de passer dans ma programmation en fonction
13 du système de priorisation. Ou c'est une usine.
14 Moi, c'est mon... mon interprétation de la chose.

15 Q. **[422]** O.K. Puis les entrepreneurs, mis à part vous
16 faire des demandes de ce type-là, est-ce que...
17 est-ce qu'ils vous approchaient pour avoir de
18 l'information confidentielle, là, qui était pas
19 publique de votre direction?

20 R. Ça a été dit, ça, par Luc, là, j'ai pas vraiment
21 quelque chose de nouveau là-dessus. C'est que les
22 gens essaient d'avoir de l'information sur la
23 programmation, sur ce qui s'en vient. Mais la
24 programmation, elle appartient au ministre, au
25 ministère des Transports et la partie publique,

1 c'est la partie de l'annonce annuellement puis sur
2 une année. .

3 Q. **[423]** Puis ça... et votre réponse est la même, que
4 ça soit pour un entrepreneur ou une firme de génie-
5 conseil?

6 R. Non, on parle pas... on parle pas de ça, là.

7 Q. **[424]** Est-ce que vous... est-ce que... ma question
8 je l'ai posée tout à l'heure à monsieur Bergeron,
9 je vais vous la poser. Est-ce qu'ils tentaient de
10 vous séduire un peu avec des cadeaux, des voyages?

11 R. Ah les gens... c'est sûr, les gens essayent, les
12 offres de parties de hockey puis les repas. Moi
13 j'ai fait quelques dîners. Ils nous invitent à
14 aller dîner puis ils essaient d'avoir de
15 l'information. J'en ai pas fait beaucoup, je vous
16 dirais. Sur la Côte-Nord, je pense c'est peut-être
17 un... un fournisseur, là. Mais... puis à Centre du
18 Québec, ils nous invitent, là. Le hockey, moi, j'y
19 allais pas.

20 Q. **[425]** Donc... mais est-ce que vous en avez reçu des
21 cadeaux ou c'est juste des invitations puis que
22 vous avez décliné?

23 R. Moi, quand... sur la Côte-Nord, j'en ai pas
24 souvenance. Des affaires de bouteilles de vin puis
25 tout ça. J'ai eu des allusions à des voyages, mais

1 non, moi je suis pas allé là-dedans.

2 Q. **[426]** Non?

3 R. Et... mais, vous savez, lorsqu'on... moi je... sur
4 un gros contrat d'hiver, j'avais coupé trois cent
5 mille piastres (300 000 \$) par année pour trois
6 ans, ça fait que c'est sûr que le gars il... il
7 était moins enclin à m'inviter. En tout cas, mais
8 ceci étant dit, j'ai pas eu d'invitation.

9 Q. **[427]** Non? Ni par... d'aucun des deux...

10 R. Je suis allé... tant qu'à parler de transparence,
11 quand j'ai été au laboratoire, j'ai... j'ai... ça
12 me revient, là, je suis allé une ou deux fois au
13 hockey. C'était quelqu'un que je connais depuis de
14 longues années, là, puis qui m'avait...

15 Q. **[428]** Mais c'est... c'est le seul mis à part le...

16 R. Non, c'est ça. Moi j'ai pas... les affaires, là,
17 qu'on a entendues, moi j'ai... mais on a des
18 allusions. Quelqu'un... la pêche... pas la pêche
19 mais la chasse à Anticosti, là, c'est sûr que
20 c'est... pour quelqu'un qui aime ça, là, ça peut
21 être bien intéressant, mais ça a pas de bon sens.
22 Alors bon...

23 Q. **[429]** Vous avez pas fait ça?

24 R. Non.

25 Q. **[430]** Puis on a parlé qu'on... vous avez eu des

1 demandes pour... en fin de saison pour des tarifsés
2 dans certains comtés ou certaines régions. Est-ce
3 qu'on vous a également demandé, et là, je... on
4 prend l'année au complet, là, est-ce qu'on vous a
5 déjà demandé de fractionner des contrats parce que
6 vous aviez tout mis...

7 R. Oui.

8 Q. **[431]** Ça, vous avez vécu ça?

9 R. C'est arrivé une fois. Le contrat, justement, au
10 Nord de La Tuque, la 155, là... en tout cas, celui-
11 là je m'en rappelle, là, l'intervention était
12 autour de six millions et demi (6,5 M) et moi
13 compte tenu que c'est un secteur éloigné puis qu'on
14 peut pas payer trop de transport, j'avais dit on va
15 aller en appel d'offres public parce qu'il y avait
16 du décloisonnement, puis de l'asphalte, puis des
17 ponceaux, on va aller en appel d'offres public et
18 un seul contrat, donc on va en attirer un puis il
19 va avoir... Puis, là, on m'avait demandé, c'est une
20 intervention de Gilles Roussy, puis c'était un
21 peu...

22 Q. **[432]** À l'époque...

23 R. ... puis comme l'a dit Luc, c'était un peu une
24 pratique au ministère d'essayer de séparer la
25 tarte, en tout cas. Moi j'ai dit, c'est bon, on va

1 séparer en deux, mais moi j'avais dit à mon équipe
2 on ouvre les deux contrats à la même heure, la même
3 journée. Ça fait que là, ça a pas d'impact
4 autrement dit. Parce que le défaut de ça, pour moi,
5 c'est que si tu ouvres à deux semaines
6 d'intervalle, celui qui a pogné, qui a eu le
7 premier contrat, excusez mon langage des fois, qui
8 a eu le premier contrat, le deuxième contrat, il a
9 un avantage stratégique certain. Alors, c'était ça
10 l'idée, ouvrir, moi j'ai fait deux contrats, mais
11 les deux la même journée, la même heure
12 l'ouverture, ça fait qu'on a eu vingt pour cent
13 (20 %) de rabais.

14 Q. **[433]** Puis est-ce que vous avez réussi à rejoindre
15 différents entrepreneurs de cette façon-là?

16 R. Oui, oui, oui, il y en a plein qui ont
17 soumissionné. C'est Maskimo de mémoire qui l'avait
18 eu.

19 Q. **[434]** Le premier?

20 R. Les deux.

21 Q. **[435]** Les deux?

22 R. Il avait eu les deux.

23 Q. **[436]** Mais vous avez...

24 R. Parce que l'entrepreneur qui allait là pour
25 déménager une usine d'asphalte ou... il fallait, en

1 tout cas, pour optimiser son affaire, à mon avis à
2 moi il fallait qu'il y aille pour les deux, parce
3 que c'est loin, c'est excentrique.

4 Q. **[437]** Puis donc, dans ce cas-là que vous avez
5 fractionné et ça vous a permis d'obtenir un
6 meilleur prix parce que lui avait un avantage pour
7 faire le deuxième. Donc, il n'a pas... il n'a pas
8 gonflé ses prix, là, il est resté?

9 R. Oui, ce qui nous a permis d'avoir un meilleur prix
10 ce n'est pas tant le fractionnage que le fait de
11 faire les deux contrats.

12 Q. **[438]** La même journée?

13 R. La même journée, la même heure, c'est ça.

14 Q. **[439]** Puis avez-vous, puis c'est le seul cas que
15 vous avez en tête, on vous a pas demandé ça?

16 R. J'ai pas souvenir d'autre chose.

17 Q. **[440]** De d'autre?

18 R. Mais c'est pas quelque chose qui était, comment
19 dire, étranger à mon souvenir.

20 Q. **[441]** Puis ça c'est monsieur Roussy qui vous avait
21 fait cette demande-là?

22 R. C'était comme une règle non écrite de partager.

23 Q. **[442]** De partager la tarte quand vous dites ça,
24 vous voulez dire de partager sur tout le
25 territoire?

1 R. Quand il y avait pas beaucoup de contrats, non,
2 mais il a été une époque, là, quand on était autour
3 de huit cent millions (800 M) de budget au
4 ministère des Transports, alors qu'on a été dans
5 les dernières années à quatre point cinq milliards
6 (4,5 G), on s'entend-tu que bon. Alors, quand il y
7 avait un contrat le moindrement d'envergure, on
8 avait des... on avait des considérants, bon.

9 Q. **[443]** Et juste dernière chose que je voulais voir,
10 on a vu que vous avez eu des interventions à
11 différents stades. Est-ce qu'à votre direction
12 territoriale même, est-ce que vous aviez des
13 présences de ministres ou de gens qui venaient se
14 mêler de votre programmation, receviez-vous, parce
15 que, là, on a couvert pas mal les types que nous on
16 a entendus, mais vous est-ce qu'il y en a d'autres
17 formes d'intervention que vous auriez subies dans
18 votre direction territoriale?

19 R. Bien les gens ils viennent ou on y va, comme je
20 l'ai dit tantôt, les députés, quand le député est
21 ministre, ça arrive, c'est arrivé.

22 Q. **[444]** Il vient vous visiter?

23 R. Oui.

24 Q. **[445]** Mais il vient vous visiter?

25 R. Ou on va la visiter.

1 Q. **[446]** Quand vous dites « la », vous parlez?

2 R. Bien de la ministre...

3 Q. **[447]** C'était madame Boulet.

4 R. ... moi c'était madame Boulet.

5 Q. **[448]** Donc, mais quand elle fait ça, elle fait son
6 rôle de ministre ou elle vous questionne sur ce que
7 vous faites quotidiennement, est-ce que c'était?

8 R. Bien moi je reconnaissais pas le chapeau, là,
9 enfin. Écoutez, la personne est ministre
10 responsable de la région, elle est ministre des
11 Transports déléguée, puis elle est députée. Là,
12 vous parlez au nom de qui, moi je posais pas cette
13 question-là.

14 Q. **[449]** O.K. Mais c'était...

15 R. Et on voit les gens, c'est pas juste la question de
16 venir, parce que c'est des gens très occupés, puis
17 ça arrivait qu'une petite visite rapide pour un
18 problème particulier, pour régler quelque chose.
19 Bon, ça, c'est correct, ça, un peu comme Mario
20 Turcotte l'avait expliqué, c'est pas toujours de la
21 programmation c'est aussi des fois de
22 l'exploitation, des plaintes, et caetera et on
23 traite ça, il faut le faire, puis... on les voit
24 aussi dans les événements de conférence de presse
25 et, là, bien il y a, on les organise, puis il y a

1 des discussions, puis...

2 (12:28:51)

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[450]** La ministre a le droit de s'enquérir...

5 R. Tout à fait.

6 Q. **[451]** ... de ce qui se fait dans sa région, là?

7 R. Tout à fait. Bien oui, c'est pas ce que... j'ai-tu
8 laissé entendre.

9 Q. **[452]** Non, non, mais...

10 Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[453]** Non, non, c'était, vous avez pas laissé sous-
12 entendre ça.

13 R. Non.

14 Q. **[454]** C'était toujours dans le cadre de ses
15 fonctions qu'elle vous approchait?

16 R. Bien oui.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[455]** Parce que vous dites que vous ne saviez pas
19 quel chapeau elle portait, elle était toujours bien
20 ministre?

21 R. Non, mais... Oui. Et la question c'était est-ce
22 qu'elle était comme députée ou comme ministre? Bien
23 moi elle était la personne qu'elle est, avec trois
24 chapeaux. C'était ça ma réponse.

25

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 C'est bon. Moi, c'était les points que je voulais
3 couvrir ce matin.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Bon, alors, est-ce que des parties vont avoir des
6 questions.

7 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

8 Alors, pas de question pour le témoin.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 O.K.

11 Me FÉLIX RHÉAUME :

12 Je devrais avoir quelques questions.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bien venez, maintenant, s'il vous plaît.

15 Me FÉLIX RHÉAUME :

16 Bien j'en ai peut-être pour une vingtaine...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 On va le faire maintenant.

19 Me FÉLIX RHÉAUME :

20 ... peut-être plus. J'aurais préféré profiter de la
21 pause pour...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Pourquoi? Je vais vous donner cinq minutes, mais on
24 va terminer.

25

1 Me FÉLIX RHÉAUME :

2 Mais il est midi trente (12 h 30). Donc, on aurait
3 pu revenir après la pause à deux heures (2 h 00).

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Qu'est-ce que vous voulez faire, là, vous dites que
6 vous voulez?

7 Me FÉLIX RHÉAUME :

8 Bien premièrement je dois vérifier des instructions
9 avec ma cliente et deuxièmement j'aurais
10 probablement un contre-interrogatoire d'une
11 vingtaine de minutes pour le témoin. Donc,
12 considérant qu'il est midi trente (12 h 30),
13 j'aurais pensé que ça serait préférable de le faire
14 après.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Bon, très bien.

17 Me FÉLIX RHÉAUME :

18 Merci.

19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

20 REPRISE DE L'AUDIENCE

21

(14:16:17)

23 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME :

24 Q. **[456]** Parfait. Merci. Alors, bonjour, Monsieur
25 Tremblay, mon nom est Félix Rhéaume.

1 R. Bonjour.

2 Q. **[457]** Je représente le Parti libéral du Québec et
3 j'aurais quelques questions suite à votre
4 témoignage.

5 R. Bien.

6 Q. **[458]** Premièrement, est-il exact, Monsieur
7 Tremblay, que le comté de Laviolette est un des
8 plus grands au Québec en termes de superficie et
9 également en termes du réseau routier?

10 R. En termes de superficie certainement, en termes du
11 réseau routier, je pourrais pas, je n'ai pas ça en
12 tête, mais en termes de superficie, certainement,
13 c'est un très, très grand comté.

14 Q. **[459]** Donc, certainement un de ceux avec les plus
15 grands besoins également?

16 R. C'est-à-dire que ça c'est plus délicat, parce qu'il
17 y a une grande partie du territoire qui est en
18 territoire non organisé et qui est de la forêt
19 finalement et des chemins forestiers d'accès aux
20 ressources, alors c'est pas le ministère des
21 Transports, c'est autre chose. Donc, ça, ça,
22 j'aurais tendance à dire que non.

23 Q. **[460]** O.K. Mais certainement en termes de
24 superficie, je pense que c'était le troisième plus
25 grand au Québec?

1 R. C'est possible, je peux pas vous donner la...

2 Q. **[461]** Parfait. Lorsqu'on vous demandait
3 d'identifier des projets à réaliser dans une région
4 en particulier, vous nous avez dit qu'il s'agissait
5 toujours de projets qui étaient inscrits dans la
6 programmation quinquennale et comme vous l'avez dit
7 vous-même dans votre témoignage, on inventait pas
8 des problèmes. Donc, c'était pour répondre à un
9 besoin du milieu local?

10 R. Ce que je vous ai dit c'est que c'était un besoin,
11 ce que je vous ai dit c'est que ce n'était pas
12 nécessairement le besoin numéro 1, la priorité
13 numéro 1, puis ce que je vous ai dit c'est que
14 c'était, j'étais pas... c'était pas toujours
15 nécessairement inscrit dans le quinquennal, mais
16 c'était le besoin, on n'invente pas des besoins.

17 Q. **[462]** C'est ça. Comme l'expression que vous avez
18 dit, on n'invente pas des problèmes. J'aimerais
19 maintenant revenir avec vous sur un aspect, un
20 aspect qui est abordé dans le témoignage de
21 monsieur Gilles Roussy et vous nous direz ce que
22 vous en savez là-dessus. Ce dernier nous expliquait
23 que concernant les contrats tarifés, si une usine
24 recevait moins qu'un certain tonnage, il nous a
25 parlé de soixante-deux mille trois cents (62 300)

1 tonnes d'asphalte en contrats du MTQ, le ministère
2 devait être payé plus cher pour compenser l'usine
3 en question qui avait pas reçu la quantité de
4 tonnage cette année-là. Est-ce que vous pouvez nous
5 en dire un peu plus sur cet aspect-là?

6 R. Ça moi je ne suis pas au courant de ce système de
7 compensation-là, j'en ai entendu parler un petit
8 peu, mais c'était géré par le comité des prix et il
9 y avait à cet égard un certain réajustement en
10 fonction du tonnage, mais l'information là-dessus
11 n'était pas diffusée, moi je n'en ai pas eu
12 connaissance, et les seuils auxquels vous faites
13 référence, je n'ai, je ne sais pas, je les sais
14 pas.

15 Q. **[463]** Donc, ce que monsieur Roussy nous disait que
16 ça pouvait être un des aspects qui était pris en
17 compte dans le choix des projets, ça c'est pas
18 quelque chose qui est à votre connaissance?

19 R. Non.

20 Q. **[464]** O.K. Donc, vous n'êtes pas au courant que,
21 par exemple, si une usine en question recevait pas
22 le certain tonnage, le Ministère devait la
23 compenser financièrement. Donc, ça pouvait devenir
24 avantageux pour le Ministère d'octroyer des
25 contrats dans cette région-ci pour s'assurer que un

1 on serait pas obligé de faire un chèque à
2 l'entreprise pour rien et en même temps on
3 s'assurait de répondre à des besoins du milieu
4 comme vous l'avez dit?

5 R. C'est oui et non en même temps. C'est quelque chose
6 d'un peu arbitraire, là. Mais ceci étant dit, ce
7 n'est pas dénué de sens d'avoir pris ça comme
8 considérant, mais moi je ne pouvais pas prendre ça
9 comme considérant. Et moi mon job en termes de
10 planification des interventions sur le territoire
11 c'était le réseau, faire la bonne chose au bon
12 moment, c'est ça qui me guidait. Bien sûr
13 j'écoutais les gens, bien sûr j'essayais de
14 répondre à leurs préoccupations, mais mon système
15 de priorisation il était basé là-dessus.

16 Q. **[465]** Parfait. J'aimerais revenir un petit peu
17 maintenant sur, vous nous avez parlé de la route
18 155 et puis des représentations que vous avez eues
19 de la part des élus locaux, notamment les maires,
20 je sais pas s'il y avait des représentants
21 autochtones également concernant la route 155
22 justement qui devait être faite et qui avait pas
23 été dans la programmation, c'est ce que vous avez
24 dit. Donc, ce que vous leur avez dit c'est de faire
25 des pressions, que vous vous pouvez pas faire le

1 changement vous-même à la programmation, donc,
2 d'aller voir le cabinet, même si c'était quelque
3 chose que vous jugiez nécessaire, c'est ça?

4 R. C'est-à-dire eux nous ont demandé, ont demandé une
5 rencontre au sujet de la route 155, puis si ma
6 mémoire est bonne je suis assez certain en fait que
7 c'était dans la première été où j'étais là.

8 Q. **[466]** O.K.

9 R. Alors, évidemment on connaît pas le territoire
10 avant de l'avoir regardé, puis bon. Alors, on est
11 allé... on est allé les rencontrer, je m'étais
12 documenté avant évidemment et j'avais eu l'occasion
13 de faire la route en m'en allant là, parce qu'il
14 fallait passer là. Et donc, eux menaçaient à ce
15 moment-là, menaçaient, le mot est peut-être fort,
16 mais ils voulaient aller dans les médias, ils
17 voulaient sortir faire des manifestations. Bon. Et
18 moi ce que j'ai suggéré, j'ai dit : « Regardez, moi
19 ce que je vous suggère, laissez-nous le temps de
20 préparer quelque chose, on va en parler, nous, et
21 vous pouvez faire des... des... intercéder auprès
22 des élus gouvernementaux provinciaux, ça vous
23 pouvez faire ça. » Bon.

24 Q. **[467]** Et quand vous dites « on va regarder ça »
25 c'est parce que vous... une fois que vous êtes

1 passé sur la route, vous avez constaté que,
2 effectivement, elle était dégradée.

3 R. Bien, aussi, il fallait un peu avoir une idée plus
4 précise des montants nécessaires pour faire quelque
5 chose qui avait de l'allure. Moi, je peux... je
6 peux pas m'en aller sur le chemin, là, puis j'ai
7 pas un ordinateur qui calcule à mesure. Vous
8 comprenez ce que... Alors, ça prend un peu de...
9 d'évaluation sur le terrain.

10 Q. **[468]** Donc, ça, c'est un des exemples où il y a eu
11 une modification à la programmation. Et puis,
12 d'après ce que vous nous dites, c'était une bonne
13 chose parce que la route était dégradée.

14 R. Ah! J'ai jamais douté de ça, moi, que c'était un
15 besoin réel et important et... Bon.

16 Q. **[469]** Et dans ce cas-ci, vous nous avez dit que
17 vous aviez, je crois, scindé le contrat pour faire
18 deux appels d'offres.

19 R. Oui.

20 Q. **[470]** Et que c'était Maskimo qui avait obtenu les
21 deux contrats.

22 R. Oui.

23 Q. **[471]** Et c'était à vingt pour cent (20 %) en
24 dessous des estimés du Ministère.

25 R. Oui, ou par rapport à un contrat tarifé, je pense.

1 Là, je... mais, c'était autour de vingt pour cent
2 (20 %) d'économie par rapport au prix normal dont
3 on devait s'attendre. C'est parce qu'on se fie aux
4 contrats tarifés un peu dans les pavages pour avoir
5 une... évaluer. L'asphalte, c'est... c'est notre...
6 c'est notre balise si on veut, c'est bien normal
7 aussi.

8 Q. **[472]** Donc, si vous avez réalisé une économie de
9 vingt pour cent (20 %), on peut conclure que, dans
10 ce cas-ci, ça a été la bonne façon de procéder,
11 celle que vous avez utilisée.

12 R. Ah! Tout à fait. Tout à fait.

13 Q. **[473]** Je vous remercie, je n'ai pas d'autres
14 questions.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[474]** Merci beaucoup, Monsieur.

17 R. Merci.

18

19 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

20

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Maître Crépeau, je comprends que vous faites le...

23 Merci, Maître Ferland. Maître Crépeau, vous faites

24 le prochain témoin?

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Parfait.

5 Me PAUL CRÉPEAU :

6 Madame la Présidente, je vais demander à monsieur
7 Chevrette de s'avancer, s'il vous plaît.

8 Me ÉRIC VALLIÈRES :

9 Bonjour, Madame.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bonjour, Monsieur Chevrette.

12 M. GUY CHEVRETTE :

13 Bonjour.

14 Me ÉRIC VALLIÈRES :

15 Bonjour, Madame la Présidente. Simplement une note
16 pour vous mentionner que monsieur Chevrette, pour
17 des raisons de santé, pourrait avoir à interrompre
18 son témoignage de temps à autre pour une courte
19 pause et puis on pourra reprendre tout de suite
20 après.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Pas de problème, Monsieur Chevrette, vous nous
23 ferez signe.

24 Me ÉRIC VALLIÈRES :

25 Merci.

1 M. GUY CHEVRETTE :

2 Merci.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Je voudrais juste vous demander de vous lever pour
5 être assermenté, s'il vous plaît.

6 (14:24:08)

7

8

9

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce huitième (8e)
2 jour du mois de mai,

3

4 A COMPARU :

5

6 GUY CHEVRETTE, retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[475]** Vous ne semblez pas malheureux de votre
12 situation.

13 R. Ah! Ça dépend des journées.

14 Q. **[476]** Alors, Monsieur Chevrette, peut-être juste
15 pour introduire monsieur Chevrette, Madame la
16 Présidente, vous rappeler que monsieur... monsieur
17 Chevrette a demandé l'an dernier à être entendu
18 devant la Commission et la Commission s'y est
19 engagée publiquement et devant les tribunaux.
20 Alors, c'est la raison de la présence de monsieur
21 Chevrette, ici, qui aura l'occasion de donner sa
22 version, se faire entendre. Et tous les sujets
23 pertinents de notre mandat seront explorés dans le
24 corps de... dans le cadre de son témoignage au
25 cours des prochaines heures.

1 Alors, Monsieur Chevrette, peut-être pour
2 commencer, la meilleure façon, c'est de vous
3 présenter et nous parler peut-être de votre
4 historique professionnel, votre milieu de vie avant
5 d'arriver à la politique. On traitera de la
6 question politique par la suite. Votre formation.

7 R. Oui, je suis enseignant de carrière, dans le sens
8 que j'ai commencé mes études... bien, j'ai été au
9 Séminaire de Joliette.

10 Q. **[477]** On va prendre le bac, on va aller vite au
11 baccalauréat.

12 R. Oui. Vous voulez déjà être rendu au bac.

13 Q. **[478]** Oui.

14 R. Bac en pédagogie, oui, Université de Montréal, mais
15 études commencées à Sherbrooke en pédagogie. Et
16 j'ai enseigné à l'élémentaire un an; au secondaire,
17 trois, quatre ans; au cégep, chargé de cours, un
18 an; à l'Université du Québec à Montréal, chargé de
19 cours au niveau du bac en administration, un an; et
20 après la Commission Cliche, un an avec les
21 délinquants dans un pavillon jeunesse.

22 Q. **[479]** Et...

23 R. Donc, j'ai fait le tour de tous les angles
24 d'enseignement.

25 Q. **[480]** Tous les niveaux d'enseignement.

1 R. Effectivement.

2 Q. **[481]** Et est-ce qu'on peut ajouter aussi dans le
3 cadre de votre carrière, que, à travers votre
4 charge d'enseigne... vos charges d'enseignement,
5 vous avez aussi maintenu une...

6 R. Ah! J'ai mal tourné, là.

7 Q. **[482]** Oui. O.K. Un peu syndicaliste.

8 R. J'ai commencé à faire du syndicalisme très tôt
9 parce que j'ai été diplômé en soixante (60) et puis
10 j'avais continué mes études à temps partiel pour
11 finir mon bac. Mais, j'ai... j'ai effectivement
12 commencé à faire du syndicalisme dans les années
13 soixante-trois (63), soixante-quatre (64), là.
14 Marcel Masse que vous connaissez...

15 Q. **[483]** O.K.

16 R. ... a été mon président, et caetera, pour aboutir
17 après ça secrétaire à temps partiel, à demi-temps
18 pour mon syndicat où j'ai négocié des conventions
19 collectives. À l'époque, on négociait avec chacune
20 des municipalités, si vous vous rappelez, du
21 Québec. On se promenait d'une paroisse à l'autre
22 après notre journée de travail, puis c'est ça.

23 Q. **[484]** On va essayer de se rendre à la carrière du
24 politicien tout à l'heure, mais...

25 R. Ça... ça s'en vient bien.

1 Q. **[485]** C'est ce qui est très pertinent. Vous avez
2 été membre aussi, vous en avez parlé, de la
3 Commission Cliche. Alors, la Commission
4 d'enquête...

5 R. Avant ça, j'ai été pour la CEQ, je m'excuse.

6 Q. **[486]** CEQ.

7 R. J'ai été vice-président de la CEQ avec Yvon
8 Charbonneau que tout le monde a connu, je pense
9 bien, et Raymond Laliberté, un petit bout. J'ai été
10 chef négociateur des enseignants du Québec de
11 soixante-neuf (69) à soixante-treize (73).

12 Q. **[487]** O.K.

13 R. Jusqu'à la Commission Cliche, effectivement.

14 Q. **[488]** Alors, la Commission Cliche, la Commission
15 d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale
16 dans l'industrie de la construction. Ça concernait
17 le saccage à la Baie James en mars soixante-
18 quatorze (74).

19 R. Ah! Plus que ça, ça a été le déclencheur, le
20 saccage de la Baie James, mais il y avait des
21 batailles épouvantables à Mont Wright et puis on a
22 exhibé plusieurs batailles des... On avait une
23 liasse de bâtons de baseball, de chaînes, et
24 caetera. Ça jouait très dur sur les chantiers.
25 C'était la recherche... la vraie cause c'était la

1 recherche du monopole syndical à l'époque, et ça a
2 été... ça a été très dur au niveau de, je dirais,
3 trois corps de métiers plutôt. Je dirais les
4 plombiers, je dirais la machinerie lourde et il y a
5 eu les mécaniciens d'ascenseur et également, le
6 quatrième, je pense que c'était les monteurs
7 d'acier.

8 Q. **[489]** Alors, ça nous amène ça à la période du
9 soixante-quatorze-soixante-quinze (74-75) et on
10 comprend qu'on va arriver en mil neuf cent
11 soixante-seize (1976), les élections. On laisse,
12 pour le moment, tout le... tout le politique, qui
13 va vous occuper pendant vingt-cinq (25) ans. Après
14 votre carrière politique, en deux mille deux
15 (2002), je comprends qu'après avoir quitté le
16 gouvernement et tout poste électif, vous êtes...
17 vous avez ouvert un cabinet de consultation avec
18 monsieur Châteauvert?

19 R. Oui, c'était Guy Chevrette et associés, Groupe
20 conseil, où j'ai eu trois de mes employés qui
21 m'avait suivi après ma décision du vingt-neuf (29)
22 janvier deux mille deux (2002).

23 Q. **[490]** Quand vous dites... Alors, monsieur
24 Châteauvert était, à l'époque où vous avez quitté
25 le... le...

1 R. Il était mon chef de cabinet à l'époque. Il y avait
2 madame Masse qui a travaillé pour moi aussi pour un
3 bout de temps à cette... pour cette compagnie que
4 j'avais créée. Et ma secrétaire personnelle, qui me
5 suivait depuis plusieurs années, madame Boucher,
6 qui est décédée malheureusement, me suivait
7 également. C'était une petite compagnie de
8 consultation. Nous avons fait, entre autres, le
9 mandat, là, pour les Municipalités dites
10 défavorisées, on a fait une étude assez sérieuse
11 là-dessus.

12 Q. **[491]** Et est-ce que vous avez continué à avoir des
13 mandats du gouvernement du Québec, je pense
14 particulièrement à l'entente avec les Innus?

15 R. J'ai eu un mandat du gouvernement du Québec. Un
16 mandat de plusieurs mois, là, je suis... j'avais à
17 aller apaiser, si vous voulez, les gens dans les
18 différentes régions, surtout Sept-Îles, à l'époque,
19 que ça brassait plus raide. Je suis allé au Havre-
20 Saint-Pierre, je suis allé au Saguenay-Lac-Saint-
21 Jean. C'est partout où l'approche commune du
22 gouvernement a créé, après sa divulgation, six mois
23 à peu près, après que j'ai quitté, peut-être plus
24 que ça, peut-être à l'automne deux mille deux
25 (2002) que j'ai accepté ce mandat-là, si ma mémoire

1 est fidèle. J'ai pas vérifié les dates exactes, là,
2 mais...

3 Q. **[492]** On va vivre avec ça.

4 R. ... je suis allée... je suis allé au Saguenay-Lac-
5 Saint-Jean, je suis allé à Sept-Îles et j'ai eu
6 besoin de protection, puis je suis allé au Havre
7 également. Et je pense que le travail demeure... le
8 rapport que j'ai fait à cette occasion-là, je suis
9 convaincu qu'il pourrait encore servir parce que
10 les négociations ont évolué, non pas à pas de
11 tortue, mais pire que ça.

12 Q. **[493]** Et, pour terminer...

13 R. Et ils ont coûté très cher.

14 Q. **[494]** Et, pour terminer, si je comprends bien, vous
15 avez été aussi PDG du Conseil de l'industrie
16 forestière pendant une couple d'années, deux mille
17 cinq-deux mille dix (2005-2010)?

18 R. J'ai été PDG, je crois, cinq ans et demi ou
19 environ, là, cinq ans huit mois. Je suis allé... je
20 suis arrivé en deux mille cinq (2005), je crois,
21 j'ai quitté cinq ans et demi plus tard.

22 Q. **[495]** Si on rentre maintenant peut-être dans le vif
23 qui vous amène ici. Alors, votre carrière
24 politique, qui, on sait, est très longue. Alors, si
25 je me permets, je vais faire une affirmation juste

1 pour vérifier. Mais élu dans Joliette en mil neuf
2 cent soixante-seize (1976)... mil neuf cent
3 soixante-seize (1976) pour la première fois et
4 réélu cinq fois par la suite, en quatre-vingt-un
5 (81), quatre-vingt-cinq (85), quatre-vingt-neuf
6 (89), quatre-vingt-quatorze (94) et quatre-vingt-
7 dix-huit (98)?

8 R. J'ai eu six élections durant mes vingt-cinq (25)
9 ans de vie politique, vingt-cinq (25) ans deux mois
10 et quinze (15) jours plus précisément. J'ai eu
11 également trois référendums, si ma mémoire est
12 fidèle. Je pense que c'est celui du fédéral puis
13 les deux du provincial.

14 Q. **[496]** Et, à travers votre longue carrière
15 politique, est-ce qu'on peut résumer en disant que
16 vous avez toujours été, soit lorsque le Parti
17 québécois était au pouvoir, un poste ministériel
18 ou, dans l'opposition, des charges de
19 responsabilité en tant que... au niveau du parti?
20 Toujours en poste d'autorité?

21 R. Oui, en soixante-seize (76), je pense que monsieur
22 Lévesque aurait pu former deux cabinets de
23 ministres. D'ailleurs, les journalistes à l'époque
24 titraient que c'était une des plus fortes équipes
25 qu'il y avait pas eu au Québec. Moi, j'ai été nommé

1 alors, en soixante-seize (76), adjoint
2 parlementaire au ministre Jacques Couture, qui est
3 décédé aujourd'hui, et qui était ministre du
4 Travail. Et, quand monsieur Couture a
5 démissionné... a été changé pour l'Immigration, il
6 a été... il s'est ramassé à l'Immigration, j'ai été
7 un petit bout de temps avec Pierre-Marc Johnson,
8 mais on m'a transféré adjoint parlementaire à
9 monsieur Lessard, aux Transports. Et, pas longtemps
10 après, monsieur... monsieur Lévesque m'a nommé whip
11 en chef du gouvernement et un genre de présidence
12 de caucus, mais ça existait pas comme aujourd'hui,
13 c'était le whip qui présidait les caucus puis
14 qui... J'ai été quand même trois... un bon trois
15 ans whip en chef du gouvernement.

16 Q. **[497]** On va essayer de prendre la période
17 maintenant... parce que... une longue carrière
18 politique, mais on doit venir dans la période du
19 mandat. Si on prenait à partir de quatre-vingt-
20 seize (96) jusqu'à la fin de votre carrière
21 politique. Peut-être voir...

22 R. J'ai eu des gros mandats avant ça.

23 Q. **[498]** Oui, c'est ça, mais les ministères que vous
24 avez faits, parce que c'est ceux qu'on regardera.
25 Et, si je me trompe pas, il y a la réforme

1 électorale, ministre des Régions...

2 R. J'ai commencé par le Loisir, la Chasse et la Pêche.

3 Q. **[499]** Oui.

4 R. Après ça, vous vous rappellerez que monsieur
5 Lévesque, je crois que c'est en quatre-vingt-quatre
6 (84), là, je le dis sous réserve des... ça en fait
7 un bon paquet, là.

8 En quatre-vingt-quatre (1984), je suis
9 devenu ministre de la Santé. Vous vous rappellerez
10 qu'il y a eu un départ de cinq ministres je crois
11 d'un seul coup, là, monsieur Laurin, monsieur
12 Parizeau, et monsieur Lévesque m'a fait venir puis
13 il m'a nommé ministre de la Santé jusqu'à, j'ai été
14 ministre avec monsieur Lévesque, il a quitté,
15 j'étais ministre de la Santé avec monsieur Johnson
16 jusqu'à l'élection générale. Et après l'élection,
17 quatre-vingt-cinq (1985), j'ai été nommé leader de
18 l'opposition jusqu'en quatre-vingt-sept (1987). De
19 quatre-vingt-sept (1987), j'ai été nommé chef
20 parlementaire. Là j'ai été chef parlementaire
21 pendant deux ans parce que monsieur Parizeau était
22 devenu chef, mais ne... il avait préféré faire de
23 l'action terrain et me laisser être chef de la
24 formation politique en chambre, un peu comme
25 monsieur Bédard l'est présentement, là, à

1 l'Assemblée Nationale. J'ai été chef parlementaire
2 deux ans et monsieur Parizeau est arrivé en quatre-
3 vingt-neuf (1989).

4 Je suis redevenu leader de l'opposition
5 avec monsieur Parizeau qui était chef parlement...
6 chef du parti jusqu'en quatre-vingt-quatorze
7 (1994). En quatre-vingt-quatorze (1994), j'ai été
8 ministre des Affaires municipales.

9 Q. **[500]** Oui.

10 R. Et en quatre-vingt-quatorze (1994), je dois vous
11 avouer que là j'ai été « loadé ». J'ai eu le défi
12 de former le ministère des Régions en plus des
13 Affaires municipales, j'ai été ministre responsable
14 de la Francophonie, j'étais ministre de la Réforme
15 électorale, j'étais ministre de la Réforme
16 parlementaire, j'étais le leader du gouvernement et
17 j'étais président du comité de législation en plus
18 d'avoir les Autochtones.

19 Q. **[501]** Et il y avait aussi la responsabilité du
20 financement du Parti québécois (inaudible).

21 R. J'étais responsable, non pas du financement,
22 c'était pas ça mon titre. C'était ministre
23 responsable de l'organisation (inaudible).

24 Q. **[502]** De l'organisation. O.K. Alors on arrive à
25 quatre-vingt-seize (1996) peut-être.

1 (14:35:46)

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. **[503]** L'organisation?

4 R. Organisation.

5 Q. **[504]** De, incluant les campagnes de financement?

6 R. Oui, mais vous comprendrez qu'avec les tâches que
7 j'avais, j'avais pas de temps bien, bien.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. **[505]** Alors quatre-vingt-quatorze (1994), les...

10 R. J'ai créé le ministère des Régions par exemple.

11 Q. **[506]** Oui?

12 R. J'ai réussi à finir par le créer.

13 Q. **[507]** O.K. Et on y arrive maintenant, autour de
14 quatre-vingt-seize (1996), c'est le début de notre
15 mandat ici.

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[508]** Alors quels sont les ministères, là, que vous
18 avez occupés? Réforme électorale?

19 R. J'ai, bien je vous ai tout donné la liste...

20 Q. **[509]** Oui.

21 R. ... là, pour ce qui est des...

22 Q. **[510]** O.K. Les régions.

23 R. ... avec monsieur Parizeau en quatre-vingt-quatorze
24 (1994)...

25 Q. **[511]** Hum, hum.

1 R. ... m'avait nommé, l'ennemi numéro un de la
2 centralisation puis je me rappelle, c'est une des
3 premières fois où un premier ministre donnait les
4 mandats publics en assermentant les ministres. Donc
5 j'ai eu un bon lot de, puis faut pas que je me
6 plaigne, parce que j'aimais ça. Donc il faut que je
7 sois honnête.

8 Q. **[512]** O.K. Vous aviez les Ressources naturelles et
9 la Faune?

10 R. Ça c'est après le départ de monsieur Parizeau.

11 Q. **[513]** Alors ça vous amène en...?

12 R. Monsieur Parizeau démissionne en quatre-vingt-...
13 au référendum...

14 Q. **[514]** Quatre-vingt-quinze (1995).

15 R. ... et la venue de monsieur Bouchard, monsieur
16 Bouchard est arrivé en janvier, fin janvier quatre-
17 vingt-seize (1996) je crois, et monsieur Bouchard a
18 procédé à un remaniement et moi j'ai été nommé à ce
19 moment-là ministre des Ressources naturelles, des
20 Autochtones et de la Faune.

21 Q. **[515]** O.K. Et on comprend qu'Hydro-Québec
22 administrativement, ou quand on dit qu'Hydro-Québec
23 relève d'un ministre, c'est du ministre des
24 Ressources naturelles en mil neuf cent quatre-
25 vingt-seize (1996)?

1 R. Oui.

2 Q. **[516]** O.K. On reviendra tout à l'heure sur votre...

3 R. Oui.

4 Q. **[517]** ... la période Hydro-Québec.

5 R. Je vous sens venir pour avoir parlé avec vous.

6 Q. **[518]** Alors Hydro-Québec. Vous vous êtes occupé,
7 vous avez supervisé Hydro-Québec de quatre-vingt-
8 seize (1996) à? À votre départ?

9 R. En quatre-vingt-dix-huit (1998) je pense.

10 Q. **[519]** quatre-vingt-dix-huit (1998).

11 R. C'est... Me semble que c'est décembre quatre-vingt-
12 dix-huit (1998), je le dis un peu sous réserve du
13 mois, là, mais me semble...

14 Q. **[520]** Oui, quatre-vingt-dix-huit (1998).

15 R. ... que c'est décembre quatre-vingt-dix-huit
16 (1998).

17 Q. **[521]** Et autre ministère à partir de quatre-vingt-
18 dix-huit (1998)?

19 R. En quatre-vingt-dix-huit (1998), j'ai eu les
20 Transports puis j'ai gardé les Autochtones.

21 Q. **[522]** On va se parler du Transport. Alors vous
22 avez, vous êtes ministre, on se comprend, ministre
23 en titre et non pas délégué, là.

24 R. Non, mais j'avais un ministre délégué.

25 Q. **[523]** O.K.

1 R. Un bonhomme formidable qui était Jacques Baril.

2 Q. **[524]** O.K. Et vous êtes...

3 R. Il était ministre délégué, il était député de
4 Victoriaville, d'Arthabaska.

5 Q. **[525]** Alors ministre des Transports de décembre
6 quatre-vingt-dix-huit (1998)?

7 R. Décembre quatre-vingt-dix-huit (1998), ça veut
8 dire, en fait c'est quatre-vingt-dix-neuf (1999),
9 deux mille (2000), deux mille un (2001) et... deux
10 mille un (2001) parce que je suis parti le vingt-
11 deux (22) janvier deux mille deux (2002).

12 Q. **[526]** O.K. On le place immédiatement. Votre
13 directeur de cabinet pendant cette période-là aux
14 Transports était?

15 R. Pour partir, je crois que ça a été pour quelques
16 jours, là, ça a été Charles Larochelle...

17 Q. **[527]** Oui.

18 R. ... qui a été remplacé par Gisèle Gallichan que
19 vous connaissez via la télévision, là, je crois, et
20 qui a été remplacée par Pierre Châteauvert.

21 Q. **[528]** Monsieur Châteauvert qui va vous suivre
22 dans...

23 R. Puis lui, il m's suit jusqu'à ma sortie en deux
24 mille deux (2002).

25 Q. **[529]** Et peut-être pour terminer cette partie-là

1 politique qui était plus de description, vous
2 quittez en janvier deux mille deux (2002), vous
3 quittez... Vous démissionnez?

4 R. Je démissionne.

5 Q. **[530]** De l'ensemble de vos charges, c'est-à-dire de
6 député, de ministre?

7 R. Puis je vais raconter ma démission bientôt.

8 Q. **[531]** Et bien peut-être, on va le mettre
9 immédiatement sur la table. Vous êtes parti
10 assez...

11 R. Non, je suis parti en désaccord profond. Tout le
12 monde s'en rappellera.

13 Q. **[532]** Et vous l'avez dit publiquement.

14 R. Je l'ai dit, mais je suis en train de l'écrire.

15 Q. **[533]** O.K. On vous lira.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[534]** Oui, je comprends tout ça, là, mais si vous
18 voulez que ce soit en preuve, il faut que vous le
19 disiez ici. Si vous voulez que ça fasse partie...

20 R. Ah! la chicane?

21 Q. **[535]** Bien, c'est parce que si vous voulez
22 expliquer au moins minimalement...

23 R. Je crois pas que ça ait d'intérêt public parce que
24 c'était pas sur le fond...

25 Q. **[536]** Non, mais Monsieur Chevrette, je veux

1 juste... je veux juste vous dire, vous pouvez pas
2 prendre pour acquis que la Commission va savoir
3 quelque chose si vous le dites pas ou va... parce
4 que ce sera pas...

5 R. Je comprends et...

6 Q. **[537]** O.K.

7 R. ... personnellement, je préfère que vous... que
8 vous vous réserviez le plaisir de me lire.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. **[538]** O.K. Alors, c'est déjà de bonnes publicités
11 pour votre livre.

12 R. Ça m'en fera un de plus.

13 Q. **[539]** Bon. Alors vous êtes parti puis vos motifs
14 sont déjà sur la place publique et ils ne sont pas
15 pertinents aux travaux de la Commission.

16 R. Non, il y aura pas... il y a aura quand même des
17 surprises sur le fond, mais je veux dire, j'ai pas
18 d'intérêt ici.

19 Q. **[540]** O.K. Ça nous amène maintenant, on arrive à la
20 période ministère des Transports et au ministre
21 des... au ministère des Transports, votre rôle de
22 ministre, et c'est là que je voudrais peut-être, on
23 va... on va aller un peu plus à fond. Le rôle de
24 votre ministre... de votre titre de ministre et
25 celui, on en parlera aussi du ministre délégué,

1 peut-être, tiens, commencer par faire la
2 distinction entre les deux.

3 R. Oui. Je pourrais faire la direction, mais j'aurais
4 voulu, Monsieur...

5 Q. **[541]** Oui.

6 R. ... Madame la Présidente, j'aurais aimé parler de
7 deux trois... deux sujets très rapidement de mon
8 passage aux Affaires municipales.

9 Q. **[542]** O.K. Oui.

10 R. Parce que c'était quand même... il y avait... il y
11 avait de la construction et il y avait toute la
12 société d'assainissement des eaux qui bâtissait des
13 infrastructures municipales et j'ai mis fin au bar
14 ouvert de la société de... d'assainissement des
15 eaux.

16 J'écoutais monsieur Lachance, hier, dire
17 « Il y a des petites structures vulnérables. » Moi,
18 quand je suis arrivé puis que j'ai découvert qu'on
19 voulait mettre des infrastructures pour assainir un
20 village de... de mille (1000) personnes, qu'on
21 faisait une structure pour trente (30) quarante
22 mille (40 000) personnes, ça m'a scandalisé. Et
23 j'ai... j'ai mis fin à ça. Puis j'ai dit à mon...
24 je pense que c'était monsieur Florent Gagné qui
25 était là un bout avec moi à qui j'ai dit :

1 « Écoute, ça n'a pas de bon sens. On met des
2 infrastructures municipales, ça a beau être le
3 Québec qui paye, c'est épouvantable. » Et dans les
4 journaux, à l'époque, ils ont titré « Chevrette met
5 fin au bar ouvert » puis j'étais fier de ça. Et
6 j'ai... c'est pour ça je veux le souligner.

7 Q. **[543]** Oui.

8 R. Parce que j'étais fier de moi aussi d'avoir fait
9 ça. Je trouvais ça épouvantable.

10 Q. **[544]** Êtes-vous capable de le placer, vous êtes...

11 R. C'est en quatre-vingt-quatorze (94) que j'ai été
12 nommé.

13 Q. **[545]** O.K.

14 R. Donc, l'élection de quatre-vingt-quatorze (94), je
15 sais pas quelle date...

16 Q. **[546]** Mais donc quatre-vingt-quatorze (94)...

17 R. Mais c'est quatre-vingt-quatorze (94), en tout cas.

18 Q. **[547]** ... vous êtes aux Affaires municipales?

19 R. Puis on a mis fin à cela puis après ça, les projets
20 étaient proportionnels avec les besoins du... des
21 villages.

22 Q. **[548]** O.K.

23 R. Ça avait pas de bon sens. C'est pour ça que j'étais
24 prêt à... c'est pour ça je voulais dire j'étais
25 bien d'accord avec monsieur Lachance, hier, qui

1 disait : « Il y a peut-être des petites entités qui
2 sont très vulnérables à ce moment-là puis qui n'ont
3 pas la capacité d'analyser la proportion ou la
4 propension du projet. » Et je pense que vous avez
5 raison.

6 Q. [549] Maintenant, si on veut distinguer le rôle au
7 sens politique, là, du rôle du ministre en charge
8 d'un ministère et de son ministre délégué, au
9 niveau des responsabilités qui sont données à
10 chacun d'entre eux, à votre époque, lorsque vous
11 êtes aux Transports, vous vous occupez de quoi et
12 votre ministre délégué s'occupe de quels sujets?

13 R. Bien Jacques et moi... moi j'avais l'habitude,
14 quand monsieur... les... les premiers ministres me
15 nommaient un délégué, je signalais avec... une
16 entente écrite avec mon délégué. Parce que c'est
17 pas drôle, là, on est obligé de signer des
18 documents officiels quand tu es ministre en titre,
19 tous. Même si c'est pas toi qui fait le travail.

20 Donc, je signalais une entente. La première
21 ministre déléguée que j'ai eue, moi, c'est aux
22 Ressources naturelles. C'est madame Denise Carrier-
23 Perreault, qui s'occupait du secteur « Forêts » et
24 j'avais signé une entente avec elle. Quand il est
25 arrivé aux Transports, c'était monsieur Jacques

1 Baril, on s'est divisé le Québec en deux. Lui
2 s'occupait de l'Est, moi de l'Ouest puis des
3 grandes politiques du Ministère. Lui avait la
4 première politique maritime, là, elle est pas née
5 de la dernière élection, elle est née de Jacques
6 Baril.

7 Q. [550] O.K.

8 R. Et puis moi j'avais un bout de la politique
9 aérienne. On a eu la politique du chemin de fer qui
10 est sortie également. Vous savez, les liaisons, par
11 exemple, dans la Beauce, là, de... de trains pour
12 la marchandise dans ces coins-là. Pour aider les
13 industries dans ce coin-là. On s'était séparé le
14 boulot de façon très correcte, je pense et je
15 parlerai plus à fond tantôt de monsieur Baril et de
16 son rôle. Il avait plus de temps que moi,
17 d'ailleurs, de lire les documents et il m'a été
18 d'un atout extraordinaire et je vous en donnerai
19 des exemples. Il en a même travaillé sur un projet
20 de loi, sur un cadre de projet de loi que je
21 pourrai vous donner à la Commission à la fin, si on
22 m'offre l'opportunité de faire quelques
23 suggestions.

24 Q. [551] Alors, au bout des... du réseau routier,
25 comment se partageaient les responsabilités alors

1 pour l'ensemble du réseau routier, on laisse les
2 autres secteurs du transport?

3 R. Bien comme je vous ai dit, ça c'est l'Est,
4 Jacques...

5 Q. **[552]** Oui.

6 R. ... l'Ouest, moi.

7 Q. **[553]** Alors c'est une division territoriale?

8 R. C'était territorial.

9 Q. **[554]** Ça ne dépend pas du... si on parle de
10 l'autoroute 20 à l'Est de Québec, c'est toujours
11 votre délégué qui va s'en occuper?

12 R. Non. Par exemple, Rimouski, là...

13 Q. **[555]** Oui.

14 R. ... oui, c'était Jacques, mais il me faisait
15 rapport.

16 Q. **[556]** O.K.

17 R. Et puis quand on est obligé de faire une étude, il
18 y a eu une très grande pression, à un moment donné
19 pour relancer le pont sur... à Tadoussac, entre les
20 deux rives.

21 Q. **[557]** Oui.

22 R. On a fait une étude de... on a réactivé ou on a
23 fait faire une petite étude d'impact sur les coûts
24 et tout parce que si ma mémoire est fidèle, c'était
25 dans les sept, huit cent millions de dollars

1 (800 M\$). Et à l'époque, le plus gros budget du
2 ministère des Transports, quand j'ai été là, moi,
3 en quatre-vingt-dix-neuf (99), en deux mille
4 (2000), deux mille un (2001), c'est au mois de
5 novembre, il y a eu un ajout budgétaire en novembre
6 je crois par madame Marois qui était ministre des
7 finances. C'est la première fois que le ministère
8 touchait en haut du milliard. On se promenait entre
9 les sept, huit cent millions de dollars
10 (700-800 M\$) à peu près. Puis après ça, cette fois-
11 là ça a été un milliard trois cent quatre-vingt-dix
12 millions (1,390 G) je crois.

13 Q. **[558]** Oui?

14 R. Mais c'était les suites de l'effondrement des tours
15 à New York, puis c'était pour relancer l'emploi.
16 Malheureusement je n'ai pas, même pas pu dépenser
17 moi-même parce que j'ai quitté avant la fin, avant
18 la fin de cette année où la dépense commençait au
19 premier (1er) avril de l'année suivante
20 naturellement.

21 Q. **[559]** Premier (1er) avril deux mille deux (2002)?

22 R. Deux mille deux (2002) parce que tout ce qu'on
23 programmait rendu au premier (1er) novembre.

24 Q. **[560]** Oui?

25 R. C'était clair que c'était...

1 Q. **[561]** O.K.

2 R. ... pour l'année budgétaire après, c'était l'hiver
3 autrement.

4 Q. **[562]** Alors, on arrive maintenant au rôle, en fait
5 au rôle politique du ministre dans la programmation
6 au ministère des Transports et, là, on pense au
7 réseau routier, on s'en tient à ça, là. Plusieurs
8 personnes nous ont expliqué jusqu'à maintenant
9 comment fonctionnait la programmation, j'aimerais
10 avoir votre point de vue en tant que ministre?

11 R. Bien on avait un plan quinquennal.

12 Q. **[563]** Oui?

13 R. Mais ce plan quinquennal-là était révisé à chaque
14 année. Et c'est toujours ce que j'ai déploré au
15 ministère des Transports, c'est que dépendant de
16 l'argent que le ministre des finances te donne, tu
17 es obligé de revoir ton plan annuel. Tu demandes à
18 chaque région de préparer son plan de dépenses, son
19 plan d'amélioration, de chaussées, de tout, puis
20 tout d'un coup, « oups », c'est cinquante millions
21 (50 M) de moins. Donc, il faut retourner dans nos
22 régions, dire : « Il faut que tu coupes un projet,
23 il faut que tu en coupes un autre, lequel tu
24 coupes, quel. » Par rapport à la programmation, la
25 planification, qu'est-ce qu'on peut mettre de côté

1 pour un an. C'est d'ailleurs pour cette raison
2 qu'après que j'ai eu quitté la politique, j'ai
3 travaillé avec un nommé André Légaré à faire une
4 étude sur une agence, avec dix-sept (17) groupes,
5 je pourrais vous donner l'étude si vous ne l'avez
6 pas, si vous l'avez vous me le direz, j'ai dans ma
7 valise ici l'étude que j'ai fait avec la firme
8 André Légaré avec tous les groupes, les ingénieurs,
9 l'ACRGTQ, les centrales syndicales et tout.

10 Q. **[564]** Ce qui a donné lieu aux quatorze (14)
11 recommandations?

12 R. Non.

13 Q. **[565]** Non, c'est pas celle-là?

14 R. Non. Ça c'est plus tard.

15 Q. **[566]** O.K.

16 R. Les quatorze (14) recommandations c'était en deux
17 mille un (2001), le deux (2) novembre deux mille un
18 (2001).

19 Q. **[567]** O.K. C'était comment dépenser à ce moment-là
20 le montant?

21 R. Oui, c'est ça.

22 Q. **[568]** Comment utiliser?

23 R. Non, l'étude c'était la création d'une agence pour
24 s'occuper du transport à l'exception du plan de
25 développement. On pense pas que ce soit une agence

1 des transports qui doit décider le développement
2 routier. C'est un acte, le développement est un
3 acte politique, un acte décisionnel et
4 gouvernemental et non pas à une agence. Agence, là,
5 surveiller, réparer les infrastructures, réparer la
6 route, gagner du temps de vie à certaines
7 structures, parce qu'une couche d'asphalte même si
8 mince soit-elle peut protéger une route pour dix
9 ans davantage. Il y a des gains... il y a des gains
10 de productivité si on s'occupe bien de nos routes.
11 Et si ma mémoire est fidèle c'est la seule... où ça
12 a commencé à se... à arrêter la détérioration,
13 c'est en deux mille un (2001), deux mille deux
14 (2002).

15 Q. **[569]** Avec...

16 R. Avant ça se détériorait à plusieurs centaines de
17 kilomètres par an.

18 Q. **[570]** On établit ça à plus de mille (1000)
19 kilomètres par année, les dernières années?

20 R. C'est mille cent quinze (1115) ou quelque chose du
21 genre que j'ai vu.

22 Q. **[571]** Alors, des témoins nous ont établi mille cent
23 quinze (1115) kilomètres?

24 R. C'est ça.

25 Q. **[572]** Et jusqu'au moment où on a eu ce montant

1 additionnel-là de cinq cent millions (500 M) ce qui
2 a permis d'arrêter et d'infléchir la courbe vers...

3 R. Exact.

4 Q. **[573]** O.K.

5 R. Parce qu'on pouvait regagner dix ans.

6 Q. **[574]** O.K. À ces faits-là ont déjà été...

7 R. De demandes d'exigence c'est ça.

8 Q. **[575]** Ces faits-là, tout ça a déjà été établi.

9 Alors...

10 R. Donc, je...

11 Q. **[576]** ... on vous situe dans les années par contre
12 de vache maigre, on comprend que vos budgets, vous
13 dites, huit, neuf cents millions (800-900 M) avant
14 l'année où vous avez eu le cinq cent millions
15 (500 M) additionnel?

16 R. Oui. Nous autres c'était, je pourrais vous donner,
17 vous m'avez posé une question que je devais vous
18 préparer une réponse là-dessus, puis je pense que
19 je l'ai préparée. Vous m'aviez demandé combien pour
20 la chaussée.

21 Q. **[577]** Vous me rappellerez ma question?

22 R. Combien pour les chaussées, combien pour la
23 structure, combien pour les améliorations...

24 Q. **[578]** Oui?

25 R. ... et combien de développement?

1 Q. **[579]** Oui?

2 R. Donc, la chaussée deux cent quinze millions (215 M)
3 à mon époque, structures deux cents (200),
4 améliorations deux cent cinquante (250), et
5 développement cent cinquante (150). Mais ça c'est
6 des chiffres, vous pouvez arrondir, il y a peut-
7 être quelques chiffres, mais c'est l'ordre de
8 grandeur qu'on avait, à ce moment-là, de budget
9 pour les quatre points dont vous m'aviez parlé.

10 Q. **[580]** Les quatre grands axes de...

11 R. C'est pas parce que je veux dire que je vous ai
12 parlé avant. Je vous ai parlé avant, mais c'est une
13 question que vous m'aviez posée, puis j'ai
14 l'habitude de répondre aux questions qu'on me pose.

15 Q. **[581]** Merci. On revient maintenant à la
16 programmation, malgré que ce sont des années de
17 vache maigre, on comprend que la programmation
18 finit par aboutir sur le bureau du ministre qui
19 doit faire des arbitrages?

20 R. Oui, mais c'est avec des recommandations de... de
21 ma machine, de mon sous-ministre et de mes sous-
22 ministres associés. Parce que moi je ne suis pas
23 ingénieur, ça arrive très souvent que c'est pas un
24 ingénieur. Je suis peut-être heureux que ce soit
25 pas un ingénieur en passant. Mais on est entouré,

1 moi j'avais un attaché politique qui était
2 ingénieur, à la retraite du ministère.

3 Q. **[582]** Qui était monsieur?

4 R. Monsieur André Picard.

5 Q. **[583]** Oui?

6 R. J'avais madame Fecteau qui travaillait pour moi qui
7 avait travaillé avec monsieur Léonard au ministère
8 des Transports. Puis j'avais mon chef de cabinet,
9 je pense que c'est un... un bonhomme qui a une
10 connaissance surtout de l'aménagement du
11 territoire. Et, dans le monde municipal, il a
12 beaucoup travaillé sur l'aménagement du territoire.

13 Q. **[584]** Alors...

14 R. Donc, j'étais conseiller politiquement et j'étais
15 conseiller. Je dois vous dire que j'ai eu deux
16 grands mandarins de l'État comme sous-ministre,
17 monsieur Lachance doit les connaître. J'ai eu
18 monsieur André... André Trudeau, qui est un grand
19 grand mandarin de l'État, comme on se plaît à le
20 dire. Un homme avec qui j'ai travaillé la majeure
21 partie du temps. Qui me donnait l'heure juste puis
22 qui travaillait très fort, il était imaginatif,
23 inventif. Puis j'ai eu Jean-Paul Beaulieu. Puis,
24 Jean-Paul Beaulieu, que vous avez reçu ici il y a
25 deux, trois jours.

1 Q. **[585]** Oui.

2 R. Bien, monsieur Beaulieu a travaillé avec moi à la
3 Société d'habitation du Québec, quand j'ai été
4 ministre des Affaires municipales. Il a travaillé
5 avec moi, je suis allé le chercher pour qu'il soit
6 avec moi aux Ressources naturelles après le départ
7 de Michel Clair. Puis il m'a suivi aux Transports,
8 à la fin, quand monsieur Beaulieu est parti.

9 Q. **[586]** Alors, c'était votre équipe. Alors, ça nous
10 permet maintenant de voir...

11 R. Oui, vous m'avez posé une question, je m'excuse.

12 Q. **[587]** Oui.

13 R. « Quel était votre rôle? »

14 Q. **[588]** Oui.

15 R. Notre rôle c'est qu'on devait décider, à partir
16 d'une réalité budgétaire, la réalité budgétaire
17 nous venant du ministère des Finances et du Trésor,
18 on devait se réajuster à ce moment-là en fonction
19 des sous disponibles.

20 Q. **[589]** Alors...

21 R. Et on me dit que, de toute l'histoire du... des
22 gouvernements, ils n'ont jamais voulu régler le
23 problème... l'histoire de vingt-cinq (25) ans, là,
24 où je suis tenu sous serment, là, mais le ministère
25 des Finances n'a jamais voulu, ni le Trésor, les

1 hauts fonctionnaires me disaient ça très souvent,
2 de baser le budget du ministère sur les taxations
3 des véhicules, sur le pétrole. Si on avait eu un
4 budget basé sur la taxe, par exemple, quinze
5 (15)...

6 Q. **[590]** Tant de sous du litre.

7 R. C'est ça, tant de sous du litre, mais une taxe de
8 quinze (15)... de quinze pour cent (15 %) au moins,
9 de quinze cents (15 ¢) au moins, au Québec, puis de
10 cinq, six cents à Ottawa, si on avait un budget aux
11 Transports basé là-dessus, on aurait pu assurer
12 notre mission des quatre volets que vous parliez
13 sans jamais de problème. Et ça aurait permis, à mon
14 point de vue également, la planification des
15 entreprises. Ils savent que pour X années, vingt
16 (20) ans d'avance... on sait où est-ce qu'on s'en
17 va. J'ai essayé de faire ça par les plans de
18 transport que je vous parlerai tantôt.

19 Q. **[591]** O.K. Alors, on en vient au fait que vous avez
20 jusqu'en novembre deux mille un (2001), puis en
21 réalité jusqu'en avril deux mille deux (2002), vous
22 avez un petit budget, le réseau est en déclin. Il
23 ne s'améliore pas, il va y avoir détérioration
24 additionnelle. Et là, à tous les ans, vous recevez
25 une programmation. Des fonctionnaires de tous les

1 niveaux nous ont expliqué, jusqu'à maintenant,
2 comment ça remontait jusqu'au bureau du ministre,
3 les procédures qui se faisaient avant, les études.
4 Et j'aimerais que vous nous disiez, maintenant que
5 ça arrive sur votre... sur votre bureau, c'est la
6 question, là, qui arbitre, qui décide, êtes-vous
7 seul, êtes-vous avec votre ministre délégué, sur
8 quels critères?

9 R. Bien, on s'en va dans... on se réunit avec nos
10 sous-ministres.

11 Q. **[592]** O.K.

12 R. Puis si mon ministre délégué dit : « Moi, ce
13 projet-là, j'y tiens parce que ça touche beaucoup
14 de monde », il faut arbitrer. Il faut arbitrer
15 (inaudible) puis c'est quel autre tu t'enlèves, par
16 contre.

17 Q. **[593]** O.K.

18 R. Il y a... il y a, par exemple, je pense il y a un
19 fonds de suppléance là-dessus, je suis convaincu
20 qu'un ancien vérificateur pourrait me le dire. Mais
21 la côte des Éboulements, quand c'est arrivé, on
22 n'avait pas les sous pour le faire. Donc, je pense
23 qu'on allait au fonds de suppléance. Ça a été la
24 même chose avec le viaduc à Laval.

25 Q. **[594]** En deux mille six (2006)?

1 R. Non...

2 Q. **[595]** Deux mille un (2001), celui de deux mille
3 (2000), le viaduc du Souvenir.

4 R. C'est ça.

5 Q. **[596]** La... Alors, vous nous dites que c'est un
6 arbitrage qui se fait sur discussion avec votre
7 ministre délégué?

8 R. Bien, avec les sous-ministres.

9 Q. **[597]** Avec les sous-ministres.

10 R. Oui, oui.

11 Q. **[598]** Maintenant, est-ce qu'il y un ordre de
12 priorités, est-ce qu'il y a des choses qui sont
13 intouchables, d'autres avec lesquelles on peut...
14 on a un peu de marge de manoeuvre?

15 R. Bien, comme la planification est sur cinq ans, il
16 peut avoir du jeu. Mais il y a une planification de
17 cinq ans, ils sont tous prioritaires ceux qui sont
18 dans le plan quinquennal. Sauf qu'il y en a, s'ils
19 demandent un peu trop par rapport à l'argent qu'ils
20 nous donnent, il faut les classer pour entrer dans
21 notre argent.

22 Q. **[599]** Alors, on parle d'un plan triennal mais...

23 R. Quinquennal.

24 Q. **[600]** Quinquennal. Je comprends qu'on fait une
25 planification sur cinq ans mais il est exact

1 qu'annuellement, on adopte la programmation de
2 l'année?

3 R. Bien, on n'a pas le choix parce qu'on sait pas quel
4 argent qu'on a.

5 Q. **[601]** O.K. Alors, on a... on fait des prévisions
6 sur cinq ans. Maintenant, on a maintenant... le
7 Trésor vous a accordé... vous avez votre budget,
8 exemple, de huit cents (800) neuf cents millions
9 (900 M), il faut maintenant le fixer à l'intérieur
10 des grands axes du Ministère?

11 R. Exact.

12 Q. **[602]** Alors, vous nous avez donné une idée des
13 montants que vous pouviez partager, là, deux cents
14 (200), deux cent quinze millions (215 M), deux cent
15 cinquante millions (250 M) sur chacun des quatre
16 axes. Est-ce qu'il y a certains de ces axes-là qui
17 sont intouchables, c'est-à-dire que tout ce qu'il y
18 a là-dedans, on le fait?

19 R. Bien, les décisions du conseil des ministres dans
20 le développement, un ministre serait mal venu de...
21 de le changer.

22 Q. **[603]** O.K.

23 R. Donc, dans le fond, s'ils disent : « Tu fais la
24 route du Saguenay-Lac-Saint-Jean », tu fais la
25 route du Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est le conseil

1 des ministres par décret. Comme quand j'ai signé le
2 décret pour le métro de Laval, trois cent soixante-
3 dix-huit millions (378 M) incluant les taxes, ça a
4 été voté par le conseil des ministres. J'ai pas le
5 choix, il faut que je suive ça. Mais les chaussées,
6 les... les améliorations... souvent, par exemple,
7 les améliorations c'est basé... il y a eu une
8 courbe de la mort, il faut que tu corriges la
9 courbe. Donc, touche pas à ça. C'est quasiment du
10 « rubber stamp » pour un ministre, là. J'ai dit
11 « tu peux pas empêcher les orientations qui vont de
12 soi, qui sont logiques ».

13 Q. **[604]** Alors si les qua... on a parlé de la
14 sécurité. Alors ça c'est le budget d'amélioration?

15 R. Sécurité oui, les courbes de la mort, l'asphalte
16 qui provoque... la rue Sherbrooke ici, là, c'est
17 quasiment une route de la mort, là.

18 Q. **[605]** Est-ce que c'est...

19 R. Je viens ici puis je crève un pneu. Ça a pas de bon
20 sens ça ici. C'est... une brouette roule pas plus
21 carré.

22 Q. **[606]** Les... Alors, si on essaie de le mettre par
23 ordre de priorité...

24 (14:58:15)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [607] Mais c'est mieux qu'un essieu?

3 R. J'avais peur surtout à ma panne à l'huile, Madame.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. [608] Si on revient dans l'ordre des priorités,
6 parce qu'on le sait, à ce moment-là aux Transports,
7 vous nous l'avez dit, les besoins sont beaucoup
8 plus grands que le budget. Il faut donc faire des
9 choix.

10 R. Il faut faire des choix.

11 Q. [609] Et est-ce qu'il y en a des parties où...
12 j'essaie d'identifier les parties...

13 R. Il y a, oui, il y a quelques choix mais je me
14 rappelle pas chaque année moi les choix que je
15 devais faire. Mais je dois vous dire...

16 Q. [610] Les principes qui vous guident.

17 R. Oui c'est ça mais nos sous-ministres étaient, nous
18 disaient l'heure juste, nos attachés politiques
19 passaient dessus avant puis quand c'est arrivé à la
20 sanction finale, c'était, ou peut-être une petite
21 ou deux corrections, mais pas plus que ça.

22 Q. [611] O.K. Alors...

23 R. C'était pas mal pire que ça aux Ressources
24 Naturelles.

25 Q. [612] On va y aller tout à l'heure. Pour le moment,

1 on va rester aux Transports et vous avez des
2 budgets limités pour des besoins qui sont beaucoup
3 plus grands. Alors il faut, est-ce que je comprends
4 que, c'est, déjà au ni... avant que le dossier vous
5 arrive pour la programmation, il y a déjà certains,
6 vos sous-ministres ont fait un travail d'élaguer
7 pour s'assurer des priorités que vous leur avez
8 indiquées.

9 R. Oui oui. Puis c'est d'ailleurs, c'est envoyé dans,
10 ce qu'on appelle « dans le champ », là comme
11 dirait...

12 Q. **[613]** Jusqu'à vos directions territoriales.

13 R. L'expression est pas, est pas correcte, là, tu
14 sais, mais les directions régionales, eux aussi
15 reçoivent de la pression des maires des
16 municipalités, reçoivent de la pression des groupes
17 organisés, des groupes structurés dans leurs
18 régions. Les conseils régionaux de développement,
19 des associations touristiques des régions. Bien
20 souvent, ils sont les premiers à être sensibilisés
21 sauf les députés du coin, là...

22 Q. **[614]** Oui.

23 R. Mais les pressions au ministère des Transports
24 c'était de tous les côtés de la chambre, y compris
25 les adversaires politiques comme les... Moi je me

1 rappelle d'une femme très sympathique, madame
2 Madeleine Bélanger de Mégantic Compton qui avait un
3 grand territoire. Quand elle arrivait au budget
4 discrétionnaire, elle venait chercher sa part puis
5 elle se battait puis elle était... Et fallait
6 considérer le nombre de kilomètres qu'elle couvrait
7 dans son comté puis elle avait le droit à une
8 portion puis. Ça serait une femme qui serait
9 intéressante à témoigner ici parce que ça
10 prouverait aussi qu'au-delà des idéologies
11 politiques différentes, on travaille souvent dans
12 les mêmes buts et sur les mêmes, avec les mêmes
13 objectifs aussi.

14 Q. **[615]** La... Alors, il y a... Vous nous dites qu'il
15 y a déjà eu des messages avant même, parce que
16 finalement, la programmation, là, quand elle va
17 vous arriver, elle a été, j'aime pas l'expression,
18 mais elle a déjà été pas mal mâchouillée...

19 R. Ah! oui.

20 Q. **[616]** ... préparée, elle vous arrive pour
21 approbation à la fin de sorte que les budgets, les
22 premières demandes peut-être de certaines
23 directions territoriales ou certaines régions ont
24 déjà été élaguées pour qu'on vous arrive avec un
25 budget finalement pas mal prêt.

1 R. Mais si vous aviez vu ça, ils arrivaient avec des
2 budgets. Des régions, là, souvent ça rentrait avec
3 des besoins quasi illimités. S'il en rentrait pour
4 un milliard cinq (1,5 G\$) puis je reçois un budget
5 du ministre des Finances de neuf cent millions
6 (900 M\$), il me manque six cent millions (600 M\$).
7 Donc il faut que je refasse le chemin inverse.
8 Qu'est-ce qu'on fait avec le neuf cent millions
9 (900 M\$)? Les députés comprenaient ça assez
10 facilement, les gens, les DT, les directions
11 territoriales comprenaient ça aussi mais eux
12 autres, ils plaidaient, parce que là où est-ce que
13 la pression va être la plus forte. C'est un
14 arbitrage qu'il y a à faire.

15 Q. **[617]** O.K.

16 R. Mais je pense qu'on pourrait, on réussissait à
17 faire comprendre ça parce que, comme je vous ai dit
18 tantôt, on pouvait pas lésiner sur la sécurité. On
19 pouvait pas lésiner sur l'amélioration des réseaux.
20 On coupait. S'il y a des projets de développement,
21 au lieu d'en prendre trois, ils en prenaient cinq.
22 Puis c'est de même que ça marchait.

23 Q. **[618]** Oui. Alors vous venez d'aborder, vous dites
24 de vous-même qu'il y a des messages qui partaient
25 même avant d'arriver à l'approbation finale de la

1 programmation annuelle. Il y a des messages qui
2 étaient partis d'en haut pour redescendre jusque
3 sur le terrain, dans le champ comme vous avez dit,
4 dans vos directions territoriales, afin de dire
5 bien là, il y a trop de demandes, il faut en
6 enlever et il leur appartenait à eux de faire des
7 priorités, une priorisation.

8 R. Oui, puis il y a plus que ça. Ça, où le ministre
9 des Transports est confronté, c'est souvent à la
10 pression, à une pression assez forte des collègues
11 députés. Et je vous donne un exemple. Il y a des
12 conseils régionaux de développement qui disaient ça
13 prend tel projet. Ils réussissaient à se rendre
14 jusqu'au premier ministre, jusqu'au conseil des
15 ministres. Mais la décision dans le développement,
16 c'est le conseil des ministres. C'est pas une
17 décision administrative même si un fonctionnaire,
18 j'écoutais monsieur Turcotte hier, qui est venu
19 vous dire, je suis, j'étais contre la route. Il ne
20 me l'a jamais dit. Mais, je vais vous donner plus
21 que ça. Il a signé le rapport à part de ça du plan
22 de transport, le plan de consultation, il l'a signé
23 puis il s'en vient vous dire hier ici, je suis,
24 j'étais contre cette route-là. Pourquoi qu'il me
25 l'a pas dit à l'époque? J'étais son député puis son

1 ministre en plus. Il l'a pas dit.

2 Puis même qu'il aurait été contre, si le
3 conseil des ministres a décidé de le faire, la
4 décision c'est le conseil des ministres. Il faut se
5 faire élire pour ça. Donc, j'ai pas compris du tout
6 un témoignage du genre parce que je demeure
7 convaincu que tout acte de développement dans une
8 société, on a élu un gouvernement pour ça, sinon,
9 enlevez tous les ministres puis enlevez tous les
10 députés puis laissez... laissez...

11 (15:04:05)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[619]** Monsieur Chevrette, sauf que quand un
14 ministre dit à son fonctionnaire : « On va faire
15 telle route » le fonctionnaire est peut-être pas
16 dans une très bonne situation pour dire : « Non, on
17 la fera pas. »

18 R. C'est pas ça, Madame. C'est pas ça qui s'est passé
19 hier. Je m'excuse. Il est... c'est lui qui était
20 chargé de faire la consultation du plan de... de...
21 du plan de transport. C'est pas moi qui l'ai faite
22 la consultation, là. Il s'est promené, lui, dans
23 les... dans les régions, il est allé à Saint-Donat,
24 il est allé à La Merci, il est allé à Rawdon, il
25 est allé au CRD, je crois, l'association

1 touristique. C'est vrai que je me suis mouillé
2 parce que je suis ministre puis député de ce coin-
3 là. Mais c'est au pouvoir politique à décider du
4 développement et pour moi, ce n'est... il a
5 ajouté : « Ce n'est qu'une simple route
6 touristique. » Je m'excuse, je sais que, par
7 exemple, la route de Fermont, deux cent quarante
8 millions (240 M), c'était une route de vocation
9 économique pour les mines. Mais les régions qui ont
10 pas de mines, elles se développent avec du
11 tourisme. C'est un développement économique pareil.
12 L'économie c'est le tourisme, c'est les mines,
13 c'est la forêt, c'est... c'est ça l'économie. Et
14 c'est pour ça que j'avais une porte pour le faire,
15 je l'ai dit.

16 Q. **[620]** On va y revenir la route de Saint-Donat...

17 R. C'est beau.

18 Q. **[621]** ... on va en parler assez longuement tout à
19 l'heure.

20 R. Je... je prétends bien, oui.

21 Q. **[622]** On y arrive maintenant parce que vous venez
22 d'aborder le rôle des directeurs territoriaux et
23 monsieur Turcotte qui a témoigné ici, je sais que
24 vous avez suivi son témoignage. Parlez-nous donc
25 d'abord de l'individu, parce qu'il nous a laissé

1 entendre qu'il y avait une certaine forme de
2 familiarité entre vous deux. Il nous dit :
3 « Monsieur... monsieur Chevrette m'appelait le
4 Grand Mario. »

5 R. Une forme non pas de familiarité mais de grand
6 respect.

7 Q. **[623]** De grand respect.

8 R. Parce que c'était un fonctionnaire qui... qui
9 d'habitude télégraphiait ses coûts à Québec avant
10 de poser des gestes alors d'autres allaient plutôt
11 monter sa gang de maires contre le... contre le
12 ministre avant de venir à Québec. Je pense que
13 c'est... il y a... c'est un gars qui a joué
14 « fairplay ».

15 Q. **[624]** O.K.

16 R. Il peut s'être enfargé un peu, là. Comme hier, par
17 exemple, il a eu un téléphone à neuf heures (9h00),
18 une femme qui pleurait parce qu'elle a jamais
19 été... elle a été nommée ici hier, mais elle a
20 jamais été ministre... elle a jamais été déléguée à
21 l'agenda.

22 Q. **[625]** À votre agenda. Bon, on en...

23 R. Donc, c'était ma secrétaire, c'est une autre
24 secrétaire. Mais j'ai dit : « Écoute, si j'ai la
25 chance de rectifier... » madame Asselin n'était pas

1 à l'agenda, c'était madame Boucher.

2 Q. **[626]** Madame Boucher était à l'agenda mais madame
3 Asselin travaillait à votre cabinet?

4 R. Oui, mais elle travaillait pas du tout pour
5 inviter...

6 Q. **[627]** O.K.

7 R. C'est parce que je veux lui mettre du baume sur ses
8 plaies.

9 Q. **[628]** Alors, ça nous a permis de faire cette
10 correction-là.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 C'est fait.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Q. **[629]** Maintenant, la... alors on revient à votre...
15 puis on s'entend, là, qu'au ministère des
16 Transports, dans ces années-là, six, sept mille
17 (7000) employés et...

18 R. Six mille (6000) employés alors qu'en soixante-
19 quinze (75), ils étaient douze mille quelques
20 cents.

21 Q. **[630]** O.K. Six mille (6000) employés et dont un qui
22 dit que vous l'appellez « Le Grand Mario. Alors je
23 présume que vous que vous avez...

24 R. Bien « Le Grand Mario, j'appelle pas mal de monde
25 « Le Grand ».

1 Q. **[631]** O.K.

2 R. Et puis... parce que... parce que je me suis
3 toujours fait appeler « Le Petit ».

4 Q. **[632]** Je vous... c'est pas moi qui vous l'ai dit,
5 ça, Monsieur Chevrette.

6 R. Non, non mais je peux rire de mes infirmités
7 naturelles.

8 Q. **[633]** Alors monsieur... monsieur Turcotte, d'autre
9 part, semble avoir peut-être une relation beaucoup
10 plus proche de vous. Évidemment, il est directeur
11 territorial, il est directeur territorial de
12 votre... de...

13 R. De Laurentides-Lanaudière.

14 Q. **[634]** C'est ça, dans lequel se trouve votre comté.
15 De sorte que c'est un des... peut-être un des
16 fonctionnaires avec lequel vous avez le plus de
17 contacts?

18 R. Non, non. J'ai bien plus de contacts avec les
19 fonctionnaires du... par exemple, de la Sécurité
20 sociale parce qu'on a un paquet de monde qui vient
21 au bureau puis...

22 Q. **[635]** Ah, je parlais rien que du Transport.

23 R. Ah, du Transport c'est... j'avais une sous-
24 direction à Joliette qui était monsieur
25 Sanschagrin, je crois, un des derniers. Mais je

1 faisais appel autant à la division de Joliette,
2 sous-division de Joliette que... parce qu'il y a
3 toute une histoire dans Laurentides-Lanaudière-
4 Laval, vous le savez dans... ça fait pas... ça fait
5 pas quarante (40) ans, là, que les trois L ont été
6 divisés, là. C'était la région des trois L, Laval-
7 Laurentides-Lanaudière. Je me suis battu
8 énormément, même comme ministre d'un gouvernement
9 du Parti québécois pour faire reconnaître la région
10 de Lanaudière et c'est en quatre-vingt-quatre (84)
11 qu'on a enclenché le processus de la reconnaissance
12 de la région de Lanaudière qui a été... ça a été
13 terminé après l'enquête de monsieur Rochon, ça a
14 été terminé en mil neuf cent quatre-vingt-sept
15 (1987) où on a reconnu véritablement la région de
16 Lanaudière, la région de Laurentides, la région de
17 Laval.

18 Q. **[636]** Madame Blanchette, la pièce 1658 qui a été
19 présentée par monsieur Turcotte hier. Monsieur
20 Turcotte a témoigné hier, je vais vous... on va
21 vous montrer à l'écran dans les prochaines secondes
22 un document que monsieur Turcotte a déposé hier.
23 Évidemment, vous verrez que c'est des notes très...
24 c'est barbouillé. Et dans cette pièce-là qui est
25 1658, on va aller en bas de la page, voilà, alors

1 qu'on place au vingt-neuf (29) avril deux mille
2 deux (2002), c'est ce que monsieur Turcotte nous
3 dit, il y a une date qui apparaît en haut. André
4 Picard qu'il nous dit être un conseiller à votre
5 cabinet. Vous avez dit tout à l'heure... est-ce que
6 c'était votre... votre conseiller ou chef de... pas
7 chef de cabinet, il était conseiller monsieur
8 Picard?

9 R. Oui.

10 Q. **[637]** O.K. Alors, il nous dit : « Monsieur, voici,
11 j'ai pris des notes, deux projets »...

12 Me ESTELLE TREMBLAY :

13 Je m'excuse, mais le vingt-neuf (29) avril deux
14 mille deux (2002), monsieur n'était plus ministre.

15 R. Bien, non.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Q. **[638]** Ah! Le vingt-neuf (29) avril deux mille deux
18 (2002).

19 R. C'est... d'ailleurs, j'ai remarqué ça hier que...

20 Q. **[639]** O.K.

21 R. ... Mario Turcotte parlait d'avril deux mille deux
22 (2002), mais c'était Ménard qui était là.

23 Q. **[640]** Bon. O.K.

24 R. Est-ce que Ménard a gardé monsieur Picard? Je ne le
25 sais pas, mais...

1 Q. **[641]** Vous étiez parti depuis janvier.

2 R. ... moi, là, ça faisait exactement jour pour jour
3 vingt-neuf (29), vingt-neuf (29), là...

4 Q. **[642]** O.K.

5 R. ... janvier, février, mars, avril. Ça faisait trois
6 mois que...

7 Q. **[643]** Oui.

8 R. ... je... je faisais aller un bâton de golf.

9 Q. **[644]** Bon. Et je vous pose la question, on y fait
10 mention de deux projets pour... monsieur Delangis.

11 R. Delangis.

12 Q. **[645]** Delangis, aujourd'hui décédé, c'est qu'il
13 était un citoyen de votre comté.

14 R. Monsieur Delangis, étant de Bourget Construction.

15 Q. **[646]** Oui.

16 R. Il est décédé l'hiver dernier.

17 Q. **[647]** O.K.

18 R. C'était un adversaire politique avec qui je me suis
19 frotté à deux reprises, deux... deux élections.

20 Q. **[648]** O.K. Qui s'est présenté d'ailleurs, c'est ça,
21 à deux élections contre vous.

22 R. Mais, il a été... j'avais quand même une relation
23 d'échanges assez sympathique avec. Il a été
24 président de l'ACRGTQ également au Québec. Et on
25 discutait même si on était des adversaires.

1 Q. **[649]** O.K. Il siégeait au comité des prix au
2 ministère des Transports.

3 R. Je pense que oui.

4 Q. **[650]** O.K.

5 R. Je pense que oui. Je l'ai rencontré à l'ACRGTQ. Il
6 a été président de l'ACRGTQ et j'avais... il y a
7 madame Bourque qui est directrice générale. Donc,
8 j'ai eu à discuter avec lui, avec un monsieur
9 Robert aussi qui a été président de l'ACRGTQ...

10 Q. **[651]** O.K.

11 R. ... avec qui j'ai eu d'excellentes relations, je
12 veux dire, pour essayer de voir... Il a participé
13 également au symposium. Je vais vous parler du
14 symposium, moi, j'appelais ça un mini-sommet, là,
15 mais peu importe le nom qu'on utilise...

16 Q. **[652]** Oui.

17 R. ... du mois de novembre deux mille un (2001).

18 Q. **[653]** Je vais prendre ce qui apparaît à l'écran et
19 vous nous avez dit que...

20 R. Mais, ça, j'étais pas là, là.

21 Q. **[654]** Vous n'étiez pas là, mais je... regardez,
22 c'est le phénomène. On parle de monsieur Picard qui
23 appelle monsieur Turcotte qui lui dit « il faut
24 sortir deux projets pour Delangis de cinq cent
25 mille dollars (500 000 \$) chacun. » Est-ce que

1 c'est le genre de choses que, vous, vous avez fait
2 à votre... vous personnellement ou que votre
3 cabinet a fait à votre demande auprès de monsieur
4 Turcotte, de lui demander de donner un contrat ou
5 deux contrats à Delangis, exemple, de cinq cent
6 mille dollars (500 000 \$) pour celui-là?

7 R. Non, je pense... Moi, ce que je me souviens des...
8 C'est parce que vous parlez des contrats tarifés,
9 si je comprends bien.

10 Q. **[655]** À ce moment-là, on a cette mention-là, mais
11 ça doit être des tarifés parce qu'on parle de
12 donner des contrats.

13 R. Bien, c'est parce que dans les contrats, il y
14 avait... il y avait un genre d'engagement du
15 Ministère aussi pour traiter du tonnage...

16 Q. **[656]** Oui.

17 R. ... minimal assurant la rentabilité des
18 entreprises. Moi, je... je sais pas si c'est ça que
19 je comprends, là. Parce que c'est le ministère...
20 (15:12:30)

21 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

22 Q. **[657]** C'est probablement pas un contrat tarifé
23 parce qu'on est en avril. Les contrats tarifés
24 arrivent plus tard, ils arrivent au mois d'août.

25 R. Bon. Bien, ça, moi, je le sais pas.

1 Q. **[658]** C'est une programmation, là, de départ.

2 R. Je sais pas de quoi il parle.

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Q. **[659]** O.K. Vous le savez pas.

5 R. Non, non. Puis, d'habitude, quand je le sais pas,
6 moi, je le dis que je le sais pas.

7 Q. **[660]** O.K. Et est-ce qu'il pouvait y avoir des
8 contrats tarifés dès le mois d'avril?

9 R. Non.

10 Q. **[661]** Si vous...

11 R. Moi, là, ce genre de contrat-là, là, j'ai plutôt
12 l'impression que c'était traité par le ministère
13 des Transports, si vous voulez avoir mon
14 impression, là. Et c'était à cause de la
15 rentabilité... c'est pour garder des...

16 Q. **[662]** Oui.

17 R. ... des usines ouvertes parce que le problème, les
18 petits étaient rendus qu'ils arrivaient pas, puis
19 ils se faisaient acheter par les gros à peu près
20 partout, puis t'avais plus de contrôle. Vous irez
21 en Gaspésie voir comment coûte la tonne de bitume,
22 d'enrobé bitumineux. C'est... c'était le... c'est
23 un grand danger au Québec, je vous dis pas qu'il
24 faut garder les... les contrats tarifés tels quels,
25 puis c'est... cette garantie de tonnages telle

1 quelle, mais il faut trouver un moyen d'éviter les
2 concentrations trop fortes parce que vous aurez
3 jamais... Moi personnellement, vous m'avez demandé
4 quand on s'est rencontré - puis vous avez le droit,
5 là, je veux pas faire du mémérage - j'étais pour
6 les contrats tarifés parce que ça assurait des prix
7 raisonnables aux municipalités qui utilisaient ces
8 petites usines-là qui auraient pas marché
9 autrement. Et puis le Ministère, avec la garantie
10 qui se donnait de... de garantie d'usine pouvait
11 également, mais c'était géré véritablement par...
12 par l'appareil administratif.

13 Q. **[663]** Oui. Alors, ce que le témoin expliquait
14 lorsque... lorsque vous êtes entré en salle, qu'il
15 y avait des... une certaine norme, en haut de
16 soixante-huit mille (68 000) tonnes ou en bas de
17 soixante-huit mille (68 000)...

18 R. Soixante-deux mille trois cents (62 300) tonnes.

19 Q. **[664]** ... tonnes, on accordait une subvention
20 spéciale pour permettre à l'usine d'enrobés d'avoir
21 un certain montant annuellement pour en assurer la
22 survie. C'est... c'est ce que vous nous dites?

23 R. Bien, chaque cas est peut-être des cas d'exception.
24 Moi, je le sais pas. J'ai pas à me prononcer sur ce
25 qu'un témoin a dit peut-être dans un contexte

1 aussi. Je n'ai pas entendu le témoignage de...

2 Q. **[665]** O.K.

3 R. ... du monsieur avant, là, mais j'ai bien vu qu'il
4 parlait de tonnage, là.

5 Q. **[666]** Oui.

6 R. Mais, moi, ce que j'en sais du tonnage - puis pour
7 en avoir parlé souvent avec... - ce soixante-deux
8 mille-là (62 000), c'est que il coûtait très cher à
9 l'État, il coûtait plus cher à l'État si on ne
10 prenait pas soixante-deux mille trois cents
11 (62 300). On était obligé de payer le montant de
12 soixante-deux mille trois cents (62 300) qui... Si
13 t'en avais pris donc cinquante mille (50 000)
14 tonnes, ça coûtait nécessairement plus cher la
15 tonne parce que tu garantissais le soixante-deux
16 mille trois cents (62 300). Moi, c'est de même que
17 je l'ai compris. Et si c'est ça, c'est... c'est
18 vraiment... Moi, il me semble que, dans mon temps,
19 c'était la machine qui faisait ça.

20 Q. **[667]** O.K. S'assurer qu'on prenait idéalement au
21 moins soixante-deux mille trois cents (62 300)
22 tonnes...

23 R. C'est ça.

24 Q. **[668]** ... pour payer le prix tarifé, pas plus que
25 ça.

1 R. Parce que ça incitait peut-être les... les
2 gestionnaires à faire en sorte que, pour payer
3 l'asphalte moins cher, c'était de faire des
4 projets, en autant qu'ils étaient, si ma mémoire
5 est fidèle, en autant qu'ils étaient dans le plan
6 quinquennale et que c'était planifié. Ça,
7 c'était... c'était... c'était clair ça.

8 Q. **[669]** Quinquennale ou dans...

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[670]** Et si vous me permettez... si vous me
11 permettez. Bon. Je peux comprendre que l'objectif,
12 c'est de garantir un tonnage minimum à une usine,
13 mais cette garantie de tonnage minimum peut se
14 faire au niveau administratif avec des
15 fonctionnaires. Là, c'est un attaché politique qui
16 demande deux contrats de cinq cent mille (500 000),
17 est-ce que c'est pas surprenant que la commande
18 politique de donner un tonnage minimum pour
19 garantir une usine vient... vient vraiment de
20 l'aspect politique?

21 R. Bien comme je vous dis moi je connais le nom, mais
22 c'est pas sous mes ordres, ça. Moi on m'a toujours
23 dit, on m'a toujours dit personnellement que la
24 question du tonnage c'était organisé, la machine
25 elle savait tout le temps où est-ce que les

1 tonnages s'équilibraient et l'objectif c'était un
2 d'assurer la survie des petites usines en région,
3 c'était d'assurer des prix raisonnables du coût
4 d'asphalte pour les municipalités, puis c'était, ça
5 permettait... ça permettait d'en mettre, de
6 répondre un peu aux urgences du coin.

7 Q. [671] Je comprends, mais ma question c'était est-ce
8 que c'est pas étonnant que ce qu'on voit ceci, une
9 commande au niveau politique?

10 R. Ah, si je vous disais tout ce qui est étonnant en
11 politique, j'en aurais pour jusqu'à la semaine
12 prochaine.

13 Q. [672] Mais est-ce que ceci fait partie des choses
14 étonnantes qui vous étonnent en politique?

15 R. Non, ça... ça...

16 Q. [673] Est-ce que c'est étonnant?

17 R. ... moi je le sais, je le sais vraiment pas, deux
18 projets que monsieur Picard aurait donnés, il a
19 sûrement, il avait sûrement une commande, mais pas
20 moi.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. [674] Ah, c'est pas vous à cette période-là?

23 R. Non, non, je vais prendre ce qui me revient,
24 mais...

25 Q. [675] C'est correct?

1 R. ... vous ne me donnerez rien de ce qui m'appartient
2 pas.

3 Q. **[676]** Je vais vous en trouver un. Madame
4 Blanchette, la pièce 1657, toujours dans les notes
5 de monsieur Turcotte. On voit en haut, monsieur
6 Chevrette avec un numéro 514 qui est caviardé, qui
7 est caché.

8 R. J'ai jamais eu de téléphone avec 514.

9 Q. **[677]** O.K.

10 R. Il se trompe encore. Jamais, jamais, jamais.

11 Q. **[678]** Alors, on voit dans le bas de la page, André
12 Picard, est-ce que c'est toujours, bien moi je
13 présume, on a un monsieur Picard qui est à votre
14 cabinet, puis, là, la date vous voyez complètement
15 en bas, deux (2) octobre deux mille (2000). Alors,
16 deux cent mille dollars (200 000 \$) route 158, la
17 réserve du MTQ, Roch Huet, il y a un monsieur Huet
18 qui est à votre cabinet, qui s'occupe justement des
19 contrats tarifés?

20 R. Roch Huet?

21 Q. **[679]** Oui?

22 R. Ça me dit rien.

23 Q. **[680]** Non?

24 R. Monsieur Roch Huet me dit rien, mais...

25 Q. **[681]** Un fonctionnaire?

1 R. ... la 155 me dit que quoi. C'est la route de la
2 mort dans mon coin.

3 Q. **[682]** O.K.

4 R. Il y a pas une fin de semaine qu'il y a pas des
5 accidents frontaux, boum, c'est effrayant la route
6 158, vous devez le suivre vous autres même par les
7 médias. Je sais pas, je sais que le ministère devra
8 intervenir rapidement, tu sors de l'autoroute à
9 quatre voies à Saint-Esprit, puis tu entreprends la
10 route 58 vers Saint-Alexis, Saint-Jacques et c'est
11 mortel, il y a eu déjà six morts d'un seul coup à
12 ces hauteurs-là et ce qu'on... on met de l'argent
13 sur cette route-là énormément, c'est vrai, tous les
14 gouvernements.

15 Q. **[683]** Octobre deux mille deux (2002), octobre deux
16 mille (2000), excusez-moi, deux (2) octobre deux
17 mille (2000), vous êtes le ministre?

18 R. Oui.

19 Q. **[684]** On parle de la route 158, c'est dans votre
20 comté je présume?

21 R. Bien je sais pas à quelle hauteur qu'ils l'ont mis.

22 Q. **[685]** O.K. Voilà. Mais vous me dites monsieur Huet
23 le responsable des contrats tarifés?

24 R. Mais la 158 elle continue pas seulement dans le
25 territoire de Joliette, tu prends, entreprends

1 Saint-Lin, ça va juste, ça va rejoindre la 337, je
2 suis pas sûr.

3 Q. [686] Même si c'était pas dans votre comté, c'était
4 pas le but de la question, mais monsieur Huet qui
5 s'occupe des contrats tarifés?

6 R. Je le connais pas là.

7 Q. [687] Vous le connaissez pas?

8 R. Peut-être que je le connais, mais le nom.

9 Q. [688] Gilles Roussy?

10 R. Je suis pas capable... Gilles Roussy je le connais.

11 Q. [689] Bon, O.K.

12 R. Il vient de passer ici.

13 Q. [690] C'est ça. Alors, on voit qu'il y a ces notes-
14 là que monsieur Turcotte a pris et il ajoute en
15 dessous, monsieur Chevrette me le confirme par
16 téléphone?

17 R. Bien c'est possible.

18 Q. [691] C'est possible?

19 R. Bien ça, c'est pas impossible, je veux dire.

20 Q. [692] Je comprends?

21 R. Je suis pas surpris de mettre de l'argent sur la
22 58, sur le 158.

23 Q. [693] O.K.

24 R. Et je suis pas surpris qu'un ministre confirme. À
25 part de ça je pense que c'est plutôt dans mon comté

1 en plus. Parce qu'il y a le plus long de la 158 est
2 dans mon comté, après ça c'est entre Saint-Lin puis
3 ça aboutit sur 335 ou 337, là. Les numéros vous
4 comprendrez je les ai pas tous par coeur.

5 Q. **[694]** La page suivante, Madame Blanchette. André
6 Picard encore une fois, quatre cent mille piastres
7 (400 000 \$) pour débiter. On voit à côté subvention
8 municipale, plan de financement, avenant au
9 protocole. Est-ce que ça vous dit quelque chose?

10 R. C'est où... c'est où ça.

11 Q. **[695]** Si je vous disais dans le secteur Mont-
12 Laurier?

13 R. Ça me dit rien « pantoute ».

14 Q. **[696]** Ça vous dit rien. Ça c'était un, deux qui est
15 juste en dessous dans la flèche, cent cinquante à
16 deux cent mille dollars (150 000-200 000 \$), Saint-
17 Antoine, Desjardins et j'en ai parlé ou j'en ai, on
18 voit la note, j'en ai parlé à monsieur Jacques
19 Gagnon. Monsieur Jacques Gagnon, est-ce que ça vous
20 dit quelque chose ça?

21 R. Oui, je mets un visage sur ce nom et il était à
22 Montréal.

23 Q. **[697]** Oui, directeur régional?

24 R. Je pense qu'il a été directeur de la DT de
25 Montréal.

1 Q. **[698]** Et on a encore un numéro de téléphone
2 monsieur Chevrette dans le 1-514?

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[699]** Je comprends que vous dites que vous n'avez
5 pas eu?

6 R. Mais c'est sur quoi, c'est quoi le...

7 Q. **[700]** En fait je vous demande, j'essaie de savoir?

8 R. Pensez-vous que je pourrais me rappeler des
9 milliers de contrats que j'avais à superviser.

10 Q. **[701]** Non, mais je me demande comment se fait-il
11 que monsieur Picard qui est à votre cabinet appelle
12 monsieur Turcotte pour lui parler de ces contrats-
13 là, de quatre cent mille (400 000) pour tel... tel
14 endroit, deux cent mille (200 000) pour tel
15 endroit. Est-ce que ce sont des commandes que vous
16 placez à monsieur Picard ou en fait via monsieur
17 Picard à monsieur Turcotte?

18 R. Non, moi j'ai pas connaissance d'avoir négocié des
19 sommes-là spécifiques. Picard, il pourrait, il
20 pouvait recevoir des téléphones, puis dire un tel
21 m'a appelé puis ça prendrait un contrat tarifé.
22 C'est quelle date ça?

23 Q. **[702]** Regardez, on a la date sur la page précédente
24 qui était au mois d'octobre deux mille (2000).

25 R. Au mois d'octobre, ça peut être encore tarifé. Ça

1 peut être encore tarifé, c'est de juillet à
2 novembre, à peu près.

3 Q. [703] Alors...

4 R. C'est possible.

5 Q. [704] Est-ce que c'est monsieur Picard qui fait ça
6 de lui-même?

7 R. Ah! c'était mon employé puis il connaît... il
8 connaît le ministère, il le connaît bien mieux que
9 moi, il a passé trente (30) ans de sa vie, sinon
10 trente-cinq (35), je sais pas comment exactement,
11 c'était un attaché politique, qu'on appelle, que
12 j'ai engagé puis qui a... d'après ce que je peux
13 voir, Ménard a gardé, là.

14 Q. [705] Est-ce que ça veut dire que monsieur
15 Ménard... monsieur Ménard, excusez-moi, monsieur
16 Picard a le pouvoir choisir quels projets tarifés
17 vont se faire dans (inaudible)?

18 R. Non, il a pas le pouvoir. Il appelle la DT...

19 Q. [706] Oui.

20 R. ... puis il a dit : « As-tu un projet? » Si on a de
21 l'argent de disponible : « Peux-tu le faire? » En
22 autant qu'il est dans la programmation, dans la
23 planification. C'est ça les directives que
24 reçoivent les attachés politiques.

25 Q. [707] Donc, de faire... aller à la DT vérifier

1 si...

2 R. Ah! oui, ils sont sur place.

3 Q. **[708]** O.K. Mais, en octobre, là, ça commence à être
4 tard pour vérifier. Est-ce qu'on est au niveau de
5 la réalisation?

6 R. Oui, c'est... c'est vrai que c'est tard mais il
7 reste... Écoute, j'ai déjà vu, moi, au Québec,
8 asphalter le quinze (15) novembre. Puis le soir où
9 j'ai été élu pour la première fois, il neigeait.
10 Puis il y avait pas de neige avant. Je suis sorti
11 de l'hôtel, il neigeait. Donc, de l'asphalte, ils
12 en font très tard, effectivement. Est-ce qu'elle
13 doit... est-ce qu'elle a la même résistance? J'ai
14 déjà posé la question, j'ai pas eu de réponse.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Madame Blanchette, peut-être nous amener la pièce
17 1656.

18 Q. **[709]** Qui sont tous des documents que monsieur
19 Turcotte nous a remis hier, là. Alors, c'est
20 toujours dans ses notes qu'il situe vers le trois
21 (3) juillet deux mille un (2001). Alors :

22 Rencontre M. Chevrette.

23 Premièrement :

24 Projet additionnel.

25 On voit « 347, Ste-Émilie », « A40 », je présume

1 que c'est l'autoroute 40, « ponceau ». On un trait
2 à côté de ça puis il est marqué « 13 août ». Là il
3 y a d'autres mentions qui sont moins pertinentes,
4 on va tourner la page puis on va aller au treize
5 (13) août. Rencontre de monsieur Chevrette, treize
6 (13) août deux mille un (2001). Premier :
7 « Dossier », alors « projet d'infrastructures
8 Canada Québec », ça nous intéresse moins.
9 Deuxièmement, « Projets additionnels », « Région
10 Laurentides-Lanaudière ». « Liste des projets
11 déposés », « Ajouter : pour Laurentides 400 000 \$
12 pavage dans le secteur Mont-Laurier; Rte du lac
13 Supérieur Chemin Duplessis 7km montant à » et là je
14 suis pas certain mais je pense que c'est « à
15 déterminer ». Vous souvenez-vous d'avoir placé des
16 commandes à monsieur Turcotte d'ajouter ces
17 projets-là, au mois d'août deux mille un (2001)?
18 (15:24:24)

19 Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Je m'excuse, Maître Crépeau, peut-être que monsieur
21 Chevrette voudrait avoir son agenda.

22 R. Mais j'aimerais... Oui, oui, je veux juste voir le
23 treize (13) août. C'est parce que je l'ai pas...

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. [710] Ah! moi, j'ai pas d'objection, si monsieur...

1 R. Je m'attendais de commencer par la... la route
2 Saint-Donat puis vous êtes rendu à la fin de...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[711]** Il faudrait montrer le document avant à
5 maître Crépeau.

6 R. Oui, oui. (Inaudible).

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[712]** J'ai vu un extrait plus tôt, là, mais...

9 Me ESTELLE TREMBLAY :

10 On peut mettre juste une page devant le témoin, la
11 page...

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Alors, j'ai pas d'objection à ce que le témoin en
14 prenne connaissance, c'est un document de toute la
15 semaine. Je vous indique qu'il y a des mentions à
16 neuf heures (9 h) le matin.

17 R. Treize (13) août?

18 Q. **[713]** Oui.

19 R. « Mario Turcotte », oui, il est là.

20 Q. **[714]** O.K.

21 R. Avec Sanschagrín.

22 Q. **[715]** O.K.

23 R. Je serais très surpris, à ce moment-là, quand il
24 était avec monsieur Sanschagrín, ce n'était limité
25 qu'à le secteur Joliette.

1 Q. **[716]** Alors...

2 R. Et non pas... Sanschagrín n'était pas adjoint de
3 Turcotte pour l'ensemble de Lanaudière et de
4 Laurentides. Il était sous-divisionnaire à Joliette
5 sur la rue Notre-Dame.

6 Q. **[717]** Vous allez comprendre qu'on indiquait dans
7 les notes de monsieur Turcotte une rencontre le
8 treize (13) août et je vois que c'est à votre
9 agenda, à neuf heures (9 h)?

10 R. Exact.

11 Q. **[718]** Pouvez-vous nous indiquer ce qui est
12 mentionné à neuf heures (9 h).

13 R. C'est : « Différents dossiers pour le MTQ pour la
14 région, région de Lanaudière. »

15 Q. **[719]** Avec monsieur Mario Turcotte?

16 R. Turcotte, oui.

17 Q. **[720]** Donc...

18 R. C'est pour ça que j'ai... Mont-Laurier c'est pas
19 notre région ça.

20 Q. **[721]** Vous confirmez qu'il y a eu une rencontre
21 avec monsieur Turcotte ce matin-là?

22 R. Je confirme que monsieur Turcotte est venu avec
23 monsieur Sanschagrín...

24 Q. **[722]** Oui.

25 R. ... pour des projets de... des différents dossiers

1 de transport dans Lanaudière.

2 Q. [723] Alors, on reprend maintenant les notes de
3 monsieur Turcotte, qu'il nous a laissées, avec ses
4 explications d'hier. Il nous parle de « Projets
5 additionnels », « Région Laurentides-Lanaudière ».
6 « Liste des projets déposés » et là on marque
7 « Ajouter », on parle de deux projets, un de quatre
8 cent mille dollars (400 000 \$) de pavage dans le
9 secteur Mont-Laurier et l'autre route du Lac-
10 Supérieur.

11 R. J'ai... j'ai aucune idée de ça, je... De mémoire,
12 je n'ai jamais... Mont-Laurier, ça me dit rien du
13 tout, là.

14 Q. [724] Bien, vous êtes capable de situer Mont-
15 Laurier...

16 R. Oui, je sais mais...

17 Q. [725] O.K. C'est pas dans votre...

18 R. Quatre cent mille (400 000), le quatre cent mille
19 (400 000) dans Mont-Laurier, là, ça me dit rien du
20 tout.

21 Q. [726] O.K.

22 R. Le Lac-Supérieur sonne quelque chose mais... C'est
23 au mois d'août ça, deux mille un (2001)?

24 Q. [727] C'est ce qui est mentionné à votre agenda,
25 oui, treize (13) août.

1 R. Deux mille un (2001)?

2 Q. **[728]** Oui.

3 R. Le Lac-Supérieur, il se peut... il se peut que...
4 que la mairesse du Lac-Supérieur ait demandé, par
5 mon intermédiaire à moi, de paver le bote qui
6 accotait sur la route Saint-Donat. Mais je dis, un
7 point d'interrogation, je dis pas...

8 Q. **[729]** Est-ce que c'est le Chemin Duplessis ça?

9 R. Je sais pas.

10 Q. **[730]** O.K. Sur sept kilomètres? Il me semble que
11 c'était un kilomètre...

12 R. Il me semble que c'était un point sept.

13 Q. **[731]** Un point sept kilomètre, hein, c'est pas...

14 R. C'est pour ça que sept kilomètres, ça... ça me dit
15 rien, rien, rien.

16 Q. **[732]** Bon, puis... Bon. Alors, vous êtes pas
17 capable de vous souvenir du... du sujet
18 précisément, surtout pas le quatre cent mille
19 dollars (400 000 \$) dans le pavage du secteur Mont-
20 Laurier, mais manifestement... en tout cas, selon
21 les notes de monsieur Turcotte, vous auriez discuté
22 de ces deux contrats-là à faire. Est-ce que... est-
23 ce que ça va avec cette...

24 R. Non, non, comme je vous dis, quand on... quand
25 monsieur Sanschagrín est avec, on ne discute que

1 des contrats de la région. Puis c'est bien marqué
2 « de la région de Lanaudière ».

3 Q. [733] O.K.

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. [734] Vous savez, là, je peux comprendre très bien
6 que lorsqu'on fait venir son adjoint, qui est
7 accompagné d'une personne pour parler d'un dossier,
8 que pendant qu'on a l'adjoint devant vous on peut
9 dire : « En passant, il y a telle chose à faire
10 ailleurs aussi. » On règle le dossier de... qui
11 concerne... qui concerne la personne qui
12 l'accompagne...

13 R. Monsieur Lachance...

14 Q. [735] ... après ça on peut dire : « En passant, je
15 veux pas oublier de te dire telle chose, ajoute ça
16 aussi »?

17 R. De mémoire personnelle, je ne me souviens pas. Et
18 je préfère le vous dire, je me souviens pas plutôt
19 que de faire croire que je le sais. Je ne le sais
20 pas. Si je le savais, soyez sans crainte, je suis
21 aussi droit que vous et je le dirais.

22 15:28:41

23 Me PAUL CRÉPEAU :

24 Q. [736] Est-ce que, en fait ça nous amène, vous voyez
25 on a pris quelques exemples peut-être pour

1 discuter, de voir la nécessité, le fait que le
2 ministre puisse, à l'occasion, placer, je vais
3 prendre délibérément le mot commande, placer des
4 commandes à son directeur régional de donner un
5 contrat tarifé dans telle région.

6 R. C'est très rare ça, monsieur Crépeau. Le ministre,
7 il a des employés. Quand il reçoit un téléphone, je
8 sais pas, d'une compagnie, qu'est-ce qu'il fait? Il
9 dit à son employé, vérifie donc si c'est vrai
10 d'abord, vérifie donc s'il a besoin, vérifie donc
11 si c'est dans la programmation puis si c'est dans
12 la planification et tu appelleras après. C'est ça
13 qu'on fait.

14 On dirait, je m'excuse, je vais me
15 reprendre lentement parce que j'aurais été trop
16 carré. Pensez-vous qu'un ministre a le temps
17 d'abord de tout voir les documents? Quand on fait
18 la période de signature, là, c'est des boîtes
19 carrées, tu pars avec des valises immenses. Il est
20 marqué « Ceci est un accusé de réception ». Donc
21 vous n'avez pas à les lire. Vous le savez comment
22 ça marche, Monsieur Lachance. Vous avez frayé avec
23 ce monde-là. Donc, et puis, il dit « Ça, lis-le,
24 c'est important » puis on a tous des commandes. Tu
25 pars le samedi, le vendredi soir avec une avalanche

1 de valises puis tu signes. Puis si, pour du travail
2 concret auprès des fonctionnaires, auprès du sous-
3 ministre, c'est ordinairement mon chef de cabinet
4 qui communique avec. Parce que moi, j'... Vous
5 avez... j'ai un horaire assez bien chargé, garni
6 pour une semaine ça? Il a pas le temps de tout
7 faire ça. Donc mon sous-ministre est en contact
8 avec mon chef de cabinet, mes attachés politiques
9 sont en contact avec les sous-ministres associés ou
10 adjoints et avec les DT. Sinon, il y a pas un homme
11 et il y a pas une femme politique qui réussirait à
12 faire son travail. Et le ministre n'a, que pour
13 faire ses commissions, pour faire son travail, n'a
14 que deux attachés politiques en ce qui me concerne
15 pour le Transport. J'en avais pas dix (10), j'en
16 avais deux, puis ils travaillaient ventre à terre
17 puis je n'ai jamais fait faire de commissions par
18 autre que par ces deux personnes-là en qui j'avais
19 confiance énormément : madame Isabelle Fecteau et
20 monsieur Picard.

21 Q. [737] O.K. Alors, spécifiquement, et je me demande
22 si vous avez pas répondu tout à l'heure, mais vous
23 avez pas dit tout à l'heure, vous avez déjà demandé
24 à vos fonctionnaires de donner des contrats à
25 Delangis, la firme Bourget, de donner des tarifs

1 en fin de saison parce qu'il n'en avait pas eu.

2 R. Pour ça, je me souviens d'une fois que Bourget
3 était sur le point de vendre ou de fermer s'il
4 avait pas de tarification. Il est allé voir, il
5 s'est débrouillé lui-même par exemple, lui. Lui il
6 a pas eu besoin de moi. Il est allé puis il a dit,
7 il a dit à, je sais pas si c'est à monsieur
8 Turcotte ou à monsieur Sanschagrin, je le sais pas
9 lequel des deux qu'il est allé voir, puis Pierre
10 Delangis a dit « Écoute, j'arrive pas. Je vais
11 fermer ou je vais me vendre encore puis vous allez
12 voir comment que l'asphalte... » Il avait un
13 argumentaire qui se tenait par rapport aux
14 objectifs du Ministère. Il en a eu. C'est quoi
15 qu'il a eu? Je le sais pas. Je sais pas si, je me
16 souviens pas de qui qui a parlé d'une côte de
17 Saint-Alexandre. C'est peut-être Turcotte ici, là.

18 Q. **[738]** Saint-Antoine? À Saint-Alexandre, Saint-
19 Antoine.

20 R. Mais je me souvenais pas de ça.

21 Q. **[739]** Mais vous vous en souveniez pas mais vous
22 dites que c'est vos fonctionnaires qui lui ont
23 donné directement alors qu'il leur demandait à eux
24 et non pas à vous?

25 R. Il peut avoir appelé Picard, je le sais pas, là,

1 moi.

2 Q. [740] Monsieur Turcotte, il dit, il dit « moi quand
3 il m'a demandé ça, je lui ai dit, je peux pas. Va
4 au cabinet, remonte au cabinet ».

5 R. Ah! c'est possible que lui l'ait repêché au
6 cabinet. Mais il les a pas tous retournés au
7 cabinet monsieur Picard. Relisez son témoignage
8 hier.

9 Q. [741] Monsieur, vous dites « Picard »? Monsieur
10 Turcotte?

11 R. Ah! non, monsieur Turcotte.

12 Q. [742] O.K.

13 R. À ce que je sache, il les retournait pas tous au
14 cabinet.

15 Q. [743] Mais il...

16 R. Mais il gardait ses informations supposément pour
17 lui. En tout cas, on verra.

18 Q. [744] En tout cas, bien vous avez vu dans des
19 notes, là, comme tout à l'heure, on l'a vu, là,
20 « j'en ai parlé à monsieur Gagnon », « j'en ai
21 parlé à... » Il mentionnait, je sais pas si vous
22 avez suivi le témoignage mais il ajoutait souvent
23 « quand j'avais un appel, je remontais ça moi dans
24 ma hiérarchie, à mon sous-ministre, je l'avisais.
25 Alors j'en ai parlé à monsieur Gagnon ».

1 R. Ça je le crois.

2 Q. [745] O.K.

3 R. Puis il appelait... C'était un de ceux qui assurait
4 ses arrières auprès de monsieur Roussy puis
5 monsieur... peut-être... son sous-ministre à lui
6 c'était Liguori Hinse je pense.

7 Q. [746] Monsieur Hinse, c'est ça.

8 R. C'est ça.

9 Q. [747] Alors monsieur Turcotte, quand il avait des
10 demandes de nature, on s'entend, peut-être de
11 nature politique un peu venant des élus de la
12 région, il s'assurait de le laisser savoir dans la
13 machine ou en haut de lui qu'il avait eu cette
14 demande-là. Mais spécifiquement pour monsieur
15 Delangis dans votre comté, vous souvenez-vous vous
16 d'avoir demandé qu'on lui accorde un contrat
17 tarifé? Peu... pour des raisons que...

18 R. Je... Je pourrais pas jurer, là, que j'ai dit :
19 « Accordez-lui un contrat », mais je l'ai sûrement
20 référé soit à Picard ou à monsieur Turcotte parce
21 qu'on se rencontrait dans les chambres de commerce
22 à un moment donné puis... Je sais que ça a été
23 difficile pour Pierre Delangis à un moment donné,
24 son entreprise. Il avait perdu, il avait eu des
25 difficultés énormes au pont Charlemagne, quand il

1 avait bâti le pont Charlemagne puis il a eu de la
2 difficulté à s'en sortir. D'ailleurs il a vendu
3 leurs entreprises, je pense, d'asphalte, je sais
4 pas trop, là. C'est parce que je sais qu'est-ce qui
5 lui reste. C'est peut-être pas l'asphalte qu'il a
6 vendu, c'est peut-être Bourget mais je sais que
7 c'est quand il est décédé, c'est son fils qui a
8 pris... Puis il travaille surtout dans le
9 traitement de surfaces présentement, des inventions
10 qu'ils ont faites à la compagnie Bourget, là.

11 Q. **[748]** Alors ce que vous nous dites c'est que bien
12 que les fonctionnaires, comme monsieur Turcotte,
13 nous disent « moi je réfèrais des gens au
14 politique », vous, vous dites le message « moi je
15 réfèrais les gens à l'administration ».

16 R. Turcotte ne m'appelait jamais direct. Il appelait
17 Picard, voyons, puis il appelait Roussy puis
18 monsieur Roussy, puis il appelait son sous-
19 ministre. Il m'appelait pas direct lui.

20 Q. **[749]** Alors ce que vous dites, c'est que les...

21 R. Un ministre, là...

22 Q. **[750]** Oui.

23 R. ... pour le rejoindre, monsieur Crépeau, là...

24 Q. **[751]** Oui.

25 R. ... vous devez savoir ça vous? Vous savez très bien

1 qu'ils appellent au cabinet...

2 Q. [752] Je le sais pas.

3 R. ... ils appellent au cabinet, le cabinet, la
4 réceptionniste du cabinet qu'est-ce qu'elle fait?
5 Elle transfère ça à ma secrétaire. Si c'est un
6 monsieur qui est un... ça urge, puis tout, c'est
7 transféré à monsieur le chef de cabinet, voyons,
8 c'est de même que ça marche, là. On est pas dans
9 une boutique de broche à foin, là. C'est une
10 hiérarchie avant de parler à un ministre. Puis
11 c'est heureux que ça soit ça sinon, tu pourrais pas
12 travailler. Puis moi j'étais très disponible. On
13 demande aux politiciens d'être très disponibles.
14 Puis je pense que c'est sain de l'être, disponible.
15 Et puis on rencontre du monde. Puis il y a des fois
16 qu'on peut regretter d'avoir rencontré du monde.
17 Parce qu'on sait pas. Puis il y en a des « kids
18 kodak » qui veulent toujours la photo, vous le
19 savez. Puis après ça, bien les commissions
20 d'enquête se servent des photos pour montrer que tu
21 es... pour montrer que tu t'es posé avec quelqu'un
22 qui est... qui est pas catholique. J'en reviens
23 pas, moi, de ça. Il faut analyser ça quand on...
24 quand on pose la question...

25 (15:35:54)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [753] Oui, mais c'est sûr que tout le monde ou
3 certaines personnes dans votre entourage devaient
4 avoir un numéro de téléphones qu'elles pouvaient
5 vous joindre directement?

6 R. Oui. Oui, ça c'est vrai, mais c'est mon chef de
7 cabinet, ultimement, qui, si c'était très important
8 et très urgent, c'est mon chef de cabinet. Puis
9 quand il était après parler dans une salle, il
10 appelait le garde du corps puis il disait au garde
11 du corps : « Tu diras à monsieur Chevrette... bien
12 il disait à Guy, là, tu diras à Guy qu'il appelle
13 un tel après, ça presse. » C'est de même que ça
14 marche. S'il y a des ministres qui marchent pas
15 autrement, c'est parce qu'ils ont pas d'appels puis
16 ils sont pas présents puis ils sont pas
17 disponibles. J'en ai connu, Madame.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. [754] Mais on voit dans les notes de monsieur
20 Turcotte qui lui, à deux reprises, on a caviardé
21 les numéros, là, mais qu'il y a des numéros de
22 téléphone... il semble être capable de vous
23 rejoindre assez facilement, lui, monsieur Turcotte.

24 R. Bien il peut avoir appelé à un numéro... moi, le
25 514, je vous ai dit, j'ai pas de numéro là.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [755] Écoutez, on peut le décaviarder, vous lui
3 montrerez...

4 R. Bien vous me le montrerez, c'est ça.

5 Q. [756] C'est ça.

6 R. Mais là, je peux pas parler... un numéro 514. Moi
7 je suis dans le 450 puis quand je vais à Québec,
8 c'est dans le 418. Donc, j'en ai pas de téléphone
9 514.

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. [757] On va juste essayer de... avant d'aller à la
12 pause, peut-être de régler, terminer sur ce sujet-
13 là. Est-ce que la programmation est plus
14 particulière... les contrats tarifés, vous nous
15 avez dit que ça peut servir, entre autres, à
16 maintenir la survie des usines en région pour les
17 raisons que vous avez expliquées, la nécessité de
18 conserver des usines. Est-ce que ça peut voir... ça
19 peut servir aussi à créer de l'équité entre les
20 différentes usines si on donne des tarifés?

21 R. C'est de maintenir, en tout cas, maintenir de
22 l'activité économique...

23 Q. [758] Oui.

24 R. ... ça je suis sûr, dans la muni... permettre aux
25 municipalités d'avoir de l'asphalte à un prix

1 raisonnable aussi.

2 Q. **[759]** Oui.

3 R. Une équité, je pense c'est pas une question
4 d'équité, c'est une question de survie des
5 entreprises. C'est plus une survie qu'une équité.

6 Q. **[760]** Maintenant...

7 R. Parce que quand on disait, là, qu'il y a un... je
8 sais pas si c'est monsieur... je pense c'est
9 monsieur Turcotte qui a dit : « Telle compagnie
10 était de l'autre bord d'une autoroute, donc elle
11 avait moins accès aux municipalités pour dépenser
12 son asphalte. » J'ai cru entendre ça, je pense,
13 hier, là. Là, c'est même plus une équité, là, c'est
14 une question de survie de l'entreprise.

15 Q. **[761]** Donc, d'où la nécessité d'une intervention
16 politique, je le mets entre guillemets?

17 R. Pas nécessairement politique, parce que si tu as
18 signé un tonnage... un tonnage minimum, ça peut
19 rentrer... un fonctionnaire, les hauts
20 fonctionnaires, là, il faudrait... en tout cas, moi
21 j'en ai connu d'excellents, des hommes très
22 intègres qui géraient le Ministère pour en faire
23 quelque chose qui a de l'allure puis qui se tient.

24 Q. **[762]** O.K.

25 R. Une intervention politique, vous semblez vouloir me

1 faire dire qu'on se sert du tarif... des tarifs
2 pour faire de la politique.

3 Q. [763] Bien...

4 R. J'ai jamais pensé ça deux minutes.

5 Q. [764] De la politique dans le bon sens, de
6 maintenir, entre autres de maintenir des usines,
7 parce que c'est nécessaire pour assurer peut-être
8 une saine compétition?

9 R. En tout cas, moi je parle de politique partisane,
10 là.

11 Q. [765] Ah, je le mets pas dans ce sens...

12 R. C'est non.

13 Q. [766] Non? O.K. Regardez, est-ce que ça peut servir
14 à favoriser et à partager à l'intérieur des
15 régions? Parce que je comprends qu'on donnera pas
16 tous les tarifés dans la même région.

17 R. À l'intérieur des régions, c'est possible, oui,
18 parce que je vais vous expliquer quelque chose,
19 quand on a un budget limité...

20 Q. [767] Oui.

21 R. ... il y a... il y a des paroisses qui ont rien,
22 vous savez. Puis c'est possible qu'une année tu
23 veux pas... tu veux pas asphalter, par exemple, le
24 rang Kildare. Bon, Kildare il coûterait tant. Mais
25 c'est la... ça serait important puis c'est la

1 seule... le seul coin qui a pas d'ouvrage du
2 Ministère. Peut-être que ça s'est fait, mais je
3 peux pas... je peux pas le jurer mais ça serait...
4 ça serait une maudite bonne idée de le faire, par
5 exemple...

6 Q. **[768]** Le faire?

7 R. ... pour équilibrer parce que les gens qui sont pas
8 touchés par les travaux du Ministère puis qui ont
9 un très mauvais réseau routier, c'est pas drôle.

10 Q. **[769]** Alors...

11 R. Je plains... en tout cas, je plains même Montréal
12 présentement, ça a pas de bon sens.

13 Q. **[770]** Si je me place dans... alors si je veux
14 favoriser des régions puis peut-être pas les
15 régions les plus riches, en Gaspésie les choses
16 vont moins bien, si je veux renvoyer des contrats
17 tarifés, êtes-vous d'accord avec moi que si je les
18 envoie en Gaspésie, c'est toute l'usine... c'est
19 toute DJL qui a ces contrats-là?

20 R. Ah ça, c'est... c'est un monopole.

21 Q. **[771]** O.K.

22 R. C'est un monopole et je vous l'ai dit d'entrée de
23 jeu que la Gaspésie, l'asphalte était très très
24 chère. Il y a aucune concurrence, aucune
25 compétition.

1 Q. [772] Si je descends dans le Bas-du-Fleuve, c'est
2 Sintra, de Québec à Mont-Joli?

3 R. Oui, mais il y a un monsieur Bergeron qui a... qui
4 a expliqué comment ça fonctionnait dans Portneuf,
5 dans Charlevoix. J'ai... j'ai eu la chance, en vous
6 attendant, de... d'écouter ses propos et ça
7 m'apparaissait assez équilibré et intéressant. Moi,
8 en tout cas, c'est de même que je l'ai... je l'ai
9 perçu. Je vous dis pas qu'il y a pas de quoi à...
10 d'améliorer ce système-là. Il se peut qu'on puisse
11 améliorer avec peut-être une... un pouvoir ou un
12 encadrement très... très très spécifique à celui
13 qui décide ultimement au Ministère, là. Mais le
14 système comme tel, c'est... à faire le bien on peut
15 faire le mal. Mais je dois vous dire que si on
16 enlève ça, moi, j'ai... j'ai très peur pour les...
17 des petites municipalités.

18 Q. [773] J'allais tourner la page, je pense que peut-
19 être...

20 R. J'allais peut-être juste ajouter un élément que
21 j'ai pas répondu tantôt puis si vous me le
22 permettez. Quand j'ai dit que la décision du
23 développement appartenait au politique, c'est parce
24 que j'ai vécu des... j'ai vécu vingt-cinq (25) ans
25 de vie politique. Puis je dois vous dire, Madame la

1 Présidente et Monsieur le commissaire que savez-
2 vous que la route du Saguenay-Lac-Saint-Jean se
3 serait jamais faite si on s'était... si ça avait
4 été laissé dans les mains des fonctionnaires? Ils
5 voulaient pas. Ils disaient que la population
6 correspondait pas à... Savez-vous que la route 55,
7 au Sud, Saint-Wenceslas Saint-Célestin ne se serait
8 jamais faite? Parce que les fonctionnaires étaient
9 contre. Savez-vous que la route 35 qui mène aux
10 États-Unis ne serait jamais faite si ça avait pas
11 été le pouvoir politique parce que les
12 fonctionnaires étaient en désaccord? Savez-vous que
13 la route de Havre-Saint-Pierre à Natashquan n'avait
14 pas les normes nécessaires et...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[774]** Mais quand il y a pas de route du tout, c'est
17 une autre... c'est une autre paire de manches.

18 R. Non, non. Le développement économique, Madame,
19 n'est pas basé sur un article de Noël de La Presse.
20 Le développement économique d'une région, voulu par
21 une région, on en parlera tantôt.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Q. **[775]** J'ai compris que c'était le moment de la
24 pause?

25 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

1 REPRISE DE L'AUDIENCE

2

3 (16:07:59)

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. [776] Alors, Monsieur Chevrette, pendant la pause,
6 on en a profité, à la suggestion de madame la
7 Présidente, pour aller chercher... en fait,
8 premièrement, décaviarder... et je vais vous
9 montrer parce que je l'ai papier. Madame
10 Blanchette, est-ce qu'on a déjà à l'écran le...

11 R. Le numéro de téléphone.

12 Q. [777] ... le numéro de téléphone? Me dites-vous
13 « non »? O.K. Ah! O.K. Il s'en vient. Je vais vous
14 en donner une copie papier.

15 R. Bien, oui.

16 Q. [778] Vous allez voir. Alors, c'est le même numéro,
17 et là on l'a recto-verso, c'est le même numéro que
18 vous voyez.

19 R. 873... Il faut-tu que j'attende que...

20 Q. [779] Oui, madame va nous le mettre à l'écran,
21 c'est parce que le public doit suivre aussi. Est-ce
22 que vous avez besoin de quelques minutes, Madame
23 Blanchette, ou ça va...

24 LA GREFFIÈRE :

25 Non, pas de problème.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 O.K.

3 R. Non, mais je m'aperçois que ça doit le numéro du
4 bureau de Montréal.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [780] Bien, oui. Bien, oui.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Alors, c'est...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [781] Alors, vous pouvez peut-être nous dire...

11 R. C'est...

12 Q. [782] ... le numéro au...

13 R. C'est 873.

14 Q. [783] Oui.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. [784] Regardez...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. [785] C'est votre chef de cabinet?

19 R. Non.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. [786] Non. De...

22 R. C'est les bureaux de Montréal.

23 Q. [787] Voilà! Le cabinet du ministre... Regardez, on
24 est allé chercher sur Internet et, ça, ça
25 remonte... c'est en date d'aujourd'hui. Le cabinet

1 du ministre 514-873-3444.

2 R. Moi, je pensais que vous parliez du numéro, mon
3 numéro de téléphone.

4 Q. **[788]** O.K.

5 R. J'ai jamais eu de 514.

6 Q. **[789]** O.K.

7 R. Mais, le bureau de Montréal... Le bureau de
8 Montréal, c'est... c'est possible, mais le numéro
9 de Québec...

10 Q. **[790]** Du cabinet.

11 R. ... c'est 8... 643...

12 Q. **[791]** On regarde juste celui-là, là, le 873-3444...

13 R. C'est beau.

14 Q. **[792]** ... qui était le numéro caché et qu'on voit
15 dans une publicité, dans un journal de cégep à
16 l'époque :

17 Monsieur Guy Chevrette, bureau à
18 Montréal.

19 R. Oui, mais c'est pas le bureau... Oui, c'est
20 correct. C'est pas le numéro de Guy Chevrette,
21 c'est le numéro du bureau de Montréal...

22 Q. **[793]** O.K.

23 R. ... des transports.

24 Q. **[794]** O.K. Alors...

25 R. C'est ça que... c'est juste ça la nuance, là, mais

1 j'ai...

2 Q. **[795]** On l'a à l'écran. Alors, quand monsieur
3 Turcotte indique dans son papier « monsieur
4 Chevrette », le numéro 87... dans le 514-873-3444,
5 ça s'en va...

6 R. Ça veut dire que...

7 Q. **[796]** ... au cabinet des ministres... du ministre.

8 R. Ça veut dire qu'il appelait au bureau de Montréal.

9 Q. **[797]** Au cabinet.

10 R. Mais, pas... pas directement moi, c'est ça. Parce
11 que moi personnellement, je n'ai jamais eu de
12 numéro 514.

13 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14 Q. **[798]** On a compris qu'un fonctionnaire vous appelle
15 pas, vous, directement, là. C'est pas... il doit
16 passer par d'autres instances, là. On rejoint pas
17 un ministre... quelqu'un comme un secrétaire
18 répond...

19 R. Bien, sans doute.

20 Q. **[799]** ... pas à un ministre directement.

21 R. Il aurait dû appeler... il aurait dû appeler la
22 secrétaire du bureau de Montréal. On n'était pas un
23 gros bureau à Montréal, le transport. C'est...

24 Q. **[800]** Non, mais il faut pas s'étonner de pas voir
25 votre numéro de téléphone là parce qu'un

1 fonctionnaire appelle pas un ministre directement.

2 R. Non, puis c'est heureux que nos numéros personnels
3 ne soient pas...

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. **[801]** O.K. Bon.

6 R. ... ne soient pas publiés, on dormirait pas.

7 Q. **[802]** Alors, ceci...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[803]** Mais, là, je suis heureuse... là, je suis
10 heureuse de vous entendre dire que, justement, vous
11 avez un numéro personnel où vos proches sont
12 capables de vous appeler directement.

13 R. Un numéro personnel, oui, pour me rejoindre moi,
14 mais personne ne l'a. C'est ma... ma secrétaire qui
15 l'a, mon chef de cabinet et mon « bodyguard »,
16 garde du corps, parce que ce serait infernal. Il y
17 a un filtre autant à deux places.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[804]** Bon. Alors, ceci étant réglé, on sait qu'on
20 parlait du bon monsieur Chevrette puisqu'il y en a
21 rien qu'un qui a été au Ministère. Bon. On revient
22 maintenant sur un tout autre sujet, Monsieur
23 Chevrette, le financement des partis politiques.
24 Vous avez été ministre en politique pendant plus...
25 un peu plus de vingt-cinq (25) ans. Et même, vous

1 vous êtes occupé un peu, dans l'organisation du
2 parti, du financement en quatre-vingt-quatorze
3 (94), quatre-vingt-seize (96). Dites-nous, on va se
4 parler du financement, qui... Est-ce qu'il y a des
5 objectifs qui sont fixés pour le financement des
6 députés et ministres pendant les années où vous
7 faites de la politique?

8 R. Préalable à tout ça, j'ai lâché l'organisation en
9 février mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996),
10 donc en dehors de votre mandat officiel. Mais, s'il
11 y a des questions d'ordre général, là, je suis
12 pas... je dis pas ça...

13 Q. **[805]** D'ordre général.

14 R. ... je dis pas ça pour que vous... Moi, la partie,
15 en fait, qui a été couvert en termes organisation,
16 c'est la partie jusqu'en février quatre-vingt-seize
17 (96) et monsieur Bouchard, j'ai démissionné par
18 lettre écrite à monsieur Bouchard. Et monsieur
19 Bouchard est venu à une petite fête qu'on m'a
20 faite, je me rappelle pas trop où, là, mais pour
21 souligner mon départ.

22 Et par la suite, à partir de février
23 quatre-vingt-seize (96), les seules actions
24 politiques que j'ai faites face au financement, ce
25 sont des cocktails quand un député me le demandait,

1 un président de comté, et caetera.

2 Q. [806] Alors, c'est un peu de ça qu'on va se parler.

3 R. C'est beau.

4 Q. [807] Mais, on va commencer par discuter du moment
5 où... alors, après quatre-vingt-seize (96), au
6 moment où vous êtes ministre aussi bien au
7 Transport, principalement au Transport, tiens. Est-
8 ce que vous avez, comme ministre ou comme député, à
9 titre de député dans votre comté, un objectif de
10 financement dans votre comté ou, parce que vous
11 êtes ministre, un objectif plus grand?

12 R. Le Parti québécois n'a jamais eu de quota pour les
13 ministres ou les députés, jamais. Il y avait des
14 objectifs qui étaient annuels, je pense, qui
15 étaient basés sur le nombre de membres en règle. Et
16 ordinairement, on se donnait deux objectifs, un
17 objectif... Par exemple, j'avais neuf cents (900)
18 membres, j'avais trente-trois mille, quarante mille
19 (33 000 \$-40 000 \$) d'objectif. Puis un objectif
20 d'aller chercher cinquante (50) membres, cinquante
21 (50) nouveaux membres. C'est ce genre d'objectifs-
22 là qu'on avait. Dans des milieux plus défavorisés,
23 les objectifs, on tenait compte des milieux
24 favorisés, défavorisés. On tenait compte du nom de
25 membres, c'est ça.

1 Q. **[808]** Est-ce qu'un ministre avait, en partant, un
2 objectif plus élevé à cause de son titre de
3 ministre, une capacité peut-être de... de
4 rencontrer plus de gens?

5 R. Ma mémoire est fidèle, moi, c'était... c'était basé
6 sur... je vous le dis de mémoire, là, c'était basé
7 surtout sur le nombre de membre, mais comme...
8 comme par hasard, souvent les ministres avaient
9 plus de membres en règle dans leur comté que...
10 qu'un simple député, effectivement. Il y avait les
11 comtés orphelins, mais, un comté orphelin, c'est
12 encore plus difficile, l'objectif était beaucoup
13 moindre.

14 Q. **[809]** Est-ce que ça faisait partie du rôle des
15 différents ministres, même pour vous au Transport,
16 peut-être de faire des visites, des cocktails dans
17 des comtés orphelins pour aider justement au
18 financement dans ces comtés-là?

19 R. Moi, je peux pas... je me rappelle pas gros. Je
20 pourrais même vous fournir éventuellement une liste
21 de cocktails. J'ai une moyenne... j'ai une moyenne,
22 je pense, de six par année que j'ai faits, moi, à
23 partir de quatre-vingt-seize (96), là. Je suis
24 allé... Mais, six par année, ça inclut les comtés
25 du Bloc québécois parce que je me souviens d'avoir

1 été à Jonquière, je me souviens d'avoir été au Best
2 Western à Saint-Jérôme pour Monique Guay. Je me
3 souviens d'aller pour Guimond. Donc, je sais pas
4 combien, il faudrait faire le décompte, puis je
5 pourrais vous le donner même plus tard.

6 (16:15:28)

7 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

8 Q. **[810]** Vous dites cocktail de financement, est-ce
9 que c'est possible parfois qu'il y ait des
10 rencontres plus privées, qu'on n'appellerait pas
11 nécessairement un cocktail de financement?

12 R. Moi j'ai toujours appelé ça cocktail de financement
13 ce que j'ai assisté. Cocktail de financement, c'est
14 pas toi qui l'organise, on t'invite, bien souvent
15 tu sais pas comment qu'il y a de monde. Le trois
16 quarts du temps, même je dirais quatre-vingt-quinze
17 pour cent (95 %) du temps tu sais comment que les
18 gens chargent. Tu arrives là, tu es présenté par le
19 député ou même par le ministre, parce que j'ai fait
20 un cocktail de chez le docteur Laurin, je me
21 rappelle et tu es ou bien par le président du comté
22 si tu as pas de député.

23 Moi les cocktails de financement que j'ai
24 fait c'est, tu rentres, donne la main aux trente
25 (30), aux quarante (40), aux cinquante (50),

1 soixante-quinze (75) personnes, tu fais le tour, on
2 te présente, tu fais un petit boniment de cinq à
3 dix (10) minutes. C'est pas la place des longs
4 discours, tu les remercies pour le geste qu'il aide
5 et soutient la démocratie, vous savez la formule
6 traditionnelle. Puis après ça tu refais le tour
7 puis tu t'en vas. C'est, moi je vous avoue que
8 j'étais tanné d'en faire. Parce que partir de
9 Québec, j'avais une petite idée à trois heures et
10 demie (3 h 30) après la période de questions,
11 descendre, je sais pas moi à Beauharnois, faire un
12 cocktail d'une heure et demie à peu près, une
13 heure, une heure et demie et tu reprends ton auto
14 puis tu retournes à Québec. C'est pas... c'est...
15 je vous avoue que j'étais tanné.

16 Q. **[811]** Je prendrais votre offre, c'est possible de
17 nous donner justement la liste de cocktails
18 auxquels vous avez participé, peut-être il faudrait
19 noter l'engagement?

20 R. Je pourrais vous faire ça, Monsieur.

21 Q. **[812]** Oui?

22 R. Et même je l'ai, je pourrais vous la donner tout de
23 suite, je pense, si vous m'autorisez à fouiller
24 dans ma valise.

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[813]** Ou bien ce soir si peut-être, ce soir vous la
3 récupérez et nous remettre ça demain?

4 R. Elle est ici en route.

5 Q. **[814]** O.K. Ça vous laissera le temps de le trouver?

6 R. J'ai pensé que vous me la demanderiez.

7 Q. **[815]** Bon. Si vous l'avez offert comme ça c'est
8 gentil.

9

10 149E-73 : Engagement du témoin de fournir la
11 liste des cocktails de financement
12 auxquels il a assisté

13

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Q. **[816]** Les... D'autres questions, Monsieur le
16 commissaire? O.K. Alors, toujours dans cette
17 question-là, alors, pour vous on comprend qu'il y
18 avait une certaine monotonie à faire ça, puis je
19 comprends qu'après des années?

20 R. Oui, parce que j'étais un tenant moi.

21 Q. **[817]** O.K.

22 R. Je vais être franc avec vous, je suis un tenant de
23 Pierre F. Côté, puis pour le financement politique
24 par l'État.

25 Q. **[818]** Mais d'autre part ce qui était pas tout à

1 fait le cas, il fallait que le parti soulève...

2 R. Non, c'est ça.

3 Q. **[819]** ... ait levé des sommes. Et à cette époque-
4 là, donc, nécessité de faire des cocktails
5 politiques et le point est le suivant, c'est que si
6 pour vous ça peut être monotone, il y a des gens
7 qui paient pour vous rencontrer. Et je pense à un
8 certain cocktail dont on parlera tout à l'heure
9 celui de madame Lucie Papineau où le montant était
10 fixé à mille dollars (1000 \$). Alors, des gens qui
11 paient mille dollars (1000 \$) pour rencontrer le
12 ministre des Transports pour eux c'est peut-être
13 plus marquant et plus important que pour vous, à ce
14 moment-là?

15 R. Voyez-vous vous m'apprenez que c'est mille dollars
16 (1000 \$), vous officiellement. Officieusement j'ai
17 appris que c'était mille dollars (1000 \$) quand il
18 y a un an et... presque un an jour pour jour, parce
19 que par le réputé témoin que vous avez eu, monsieur
20 Cloutier.

21 Q. **[820]** Bon alors monsieur Cloutier a...

22 R. On va en reparler plus tard, j'espère, de ce
23 cocktail-là.

24 Q. **[821]** On y arrive, là?

25 R. C'est beau.

1 Q. **[822]** Alors, c'est un exemple, pour le moment on le
2 laisse de côté, mais on voit l'idée d'un cocktail
3 politique, les gens paient mille dollars (1000 \$)
4 pour rencontrer un ministre et dans votre cas, le
5 ministre des Transports. On le sait c'est un gros
6 Ministère qui donne beaucoup de contrats. Alors, on
7 comprend que pour les gens qui... qui y
8 participent, des entrepreneurs, des firmes de
9 génie, des ingénieurs, c'est intéressant de
10 rencontrer le ministre. Pour eux ils y accordent
11 beaucoup d'importance?

12 R. Bien je sais pas s'ils y accordent bien de
13 l'importance, c'était surtout effectivement... moi
14 j'ai eu des cocktails assez nombreux, des cent
15 (100) personnes, des cocktails où des militants
16 étaient là, il y a pas seulement des ingénieurs...

17 Q. **[823]** O.K.

18 R. ... puis des contracteurs, là. J'ai eu des
19 cocktails, j'en ai même fait un l'an passé je crois
20 à Drummondville, c'était une centaine de militants.

21 Q. **[824]** Il y en a toutes sortes de cocktails?

22 R. Il y a toutes sortes.

23 Q. **[825]** Voilà?

24 R. Un cocktail de financement ça attire à la fois des
25 militants...

1 Q. **[826]** Oui?

2 R. ... qui en ont les moyens de payer leur pitance, ça
3 peut être cinquante piastres (50 \$), ça peut cent
4 dollars (100 \$), je vous dis je sais pas comment,
5 moi quand je vais un cocktail je demande pas
6 comment ça a coûté pour venir ici.

7 Q. **[827]** Voilà?

8 R. Ça c'est clair.

9 Q. **[828]** Vous vous le demandez pas, mais d'autre part
10 il y a un montant qui est fixé à l'entrée et il y a
11 des... excusez-moi.

12 R. Des montants fixés à l'entrée.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[829]** Non, non, je veux juste dire que finalement
15 vous étiez pas si tanné ça d'en faire puisque vous
16 en avez fait l'année passée alors que vous étiez...

17 R. C'est la ministre Blanchette, Madame, que je
18 considère un ami qui m'a demandé d'aller à son
19 cocktail, ça veut pas dire que je suis pas tanné.
20 Quand tu réponds à un ami, puis tu rends service à
21 un ami, ça se peut-tu que vous soyez pas toujours
22 le sourire accroché jusqu'aux oreilles. Non, j'aime
23 pas ça, c'est correct, j'aime pas ça.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[830]** Alors, on revient quand même à la période où

1 il y en a eu, et je veux juste faire la
2 distinction, vous parlez des cocktails, il y a des
3 cocktails à des prix plus bas pour l'ensemble des
4 militants, où il y a plus de gens?

5 R. Oui.

6 Q. **[831]** Mais il y en a à des prix beaucoup plus
7 élevés, à mille dollars (1000 \$), c'est pas...

8 R. Il doit pas y en avoir à la tonne de mille dollars
9 (1000 \$).

10 Q. **[832]** Il y en a pas.

11 R. Puis deuxièmement je dois vous dire que vous ferez
12 le tour de tous les ministres des deux partis
13 politiques, un ministre qui saute dans son auto
14 puis qui s'en va à un cocktail ou un député qui
15 saute dans son auto pour aller dans un cocktail, il
16 ne sait pas comment qu'il va y avoir de monde le
17 trois quarts du temps, le trois quarts sinon
18 quatre-vingt-dix pour cent (90 %) du temps. Il sait
19 pas comment que les billets, on nous donne pas un
20 billet, ils nous attendent à la porte, ils nous
21 rentrent puis salut, bonjour. Puis les gens on sait
22 comment qu'ils vont être. Il y a certains cocktails
23 qu'ils disent c'est une trentaine de personnes.
24 Mais ça se fait toujours de la même façon, tu
25 rentres, tu serres des mains, si tu as le temps tu

1 prends une bière avant de faire ton boniment, puis
2 après que tu as pris ta bière ou tu as fait ton
3 boniment, tu refais le tour, bonjour, bonjour, à la
4 prochaine, il y en a qui te disent : « J'aimerais
5 bien ça vous rencontrer. » Je dis : « Demande,
6 appelle puis prends rendez-vous au Ministère. » Ou
7 bien ils te donnent un petit papier puis tu dis
8 celui-là il veut un rendez-vous.

9 Q. **[833]** Alors, il y a différents cocktails,
10 différents prix et est-ce que je peux dire même des
11 approches différentes, dans le sens que quand les
12 gens ont payé mille dollars (1000 \$) puis il y en a
13 rien que dix (10) dans la salle, on a un peu plus
14 de temps à leur consacrer que s'ils ont payé
15 cinquante dollars (50 \$) puis il y en a trois cents
16 (300) dans la salle?

17 R. Je viens de vous voir venir avec des sabots de bois
18 sur du terrazzo. Vous faites référence au
19 témoignage de Cloutier.

20 Q. **[834]** Non...

21 R. Oui, oui.

22 Q. **[835]** ... je vous pose une question, Monsieur
23 Chevrette?

24 R. Oui, mais moi je vais vous répondre pareil, à ma
25 façon.

1 Q. **[836]** Allez-y, j'en doute pas?

2 R. Cloutier a dit qu'il était assis au centre, que
3 j'étais assis à gauche et madame Papineau à droite.
4 Jamais monsieur, je me souviendrais de ça en
5 maudit, puis je vous donnerai pas toutes les
6 raisons, mais je me souviendrais. Jamais j'ai fait
7 ça à un cocktail où j'étais assis, avec la députée
8 à la gauche, moi à droite.

9 Deuxième chose, jamais j'ai fait de
10 confessionnal à la cinq minutes comme a dit
11 Cloutier, c'est du mensonge très grave de dire ça,
12 c'est du libelle, ce n'est pas vrai, pas du tout et
13 je suis prêt à aller très loin avec ça.

14 Q. **[837]** O.K. On va revenir maintenant à la question,
15 c'est je voulais faire la distinction entre deux
16 types de cocktail différents?

17 R. Oui.

18 Q. **[838]** Un qui est beaucoup plus populaire où il y a
19 beaucoup de gens où vous avez une approche plus
20 superficielle, vous avez pas le temps de rencontrer
21 tout le monde et d'autres où il y a beaucoup moins
22 de gens qui paient beaucoup plus cher. Et j'imagine
23 même pour un ministre c'est important peut-être de
24 respecter, je veux pas dire de pas respecter les
25 trois cents (300) personnes, mais on a un peu plus

1 de temps à accorder à dix (10) personnes qui ont
2 payé mille (1000), puis mille cinq cents dollars
3 (1500 \$)?

4 R. À trois cents (300) tu peux pas faire le tour...

5 Q. **[839]** Voilà?

6 R. ... et répondre à toutes les questions, c'est pas
7 vrai.

8 Q. **[840]** Alors?

9 R. Quand ils sont vingt-cinq - trente (25-30), ça
10 m'est arrivé moi de dire « avez-vous des
11 questions ». Vingt-cinq - trente (25-30). T'es au
12 micro, tu parles rien quatre, cinq minutes, dix
13 (10) minutes max puis tu dis, bon « un petit vingt
14 (20) minutes de questions rapides ». Ils demandent
15 c'est quoi qui va arriver. Cet automne, il va se
16 passer quoi au Ministère, y a-t-il plus d'argent
17 que l'an passé, des questions de même? Oui,
18 Monsieur.

19 Q. **[841]** O.K. C'est ça. Et ça va un peu avec la nature
20 justement du cocktail et le prix qui est chargé à
21 la porte?

22 R. Ça va pas du tout avec le prix du cocktail,
23 absolument pas.

24 Q. **[842]** Non mais ce que je veux dire, la possibilité
25 de parler avec les gens.

1 R. Bien non, c'est pas relié au signe de piastre.

2 Q. **[843]** O.K.

3 R. Tu sais même pas quand il a payé cent piastres
4 (100 \$) ou cent cinquante (150 \$).

5 Q. **[844]** O.K.

6 R. Je m'excuse là-dessus, là. J'ai donné des périodes
7 de questions d'une demi-heure à du monde qui avait,
8 qui venait au cocktail à vingt-cinq piastres
9 (25 \$).

10 Q. **[845]** Bon.

11 R. Ça dépend de comment on fait ça puis...
12 (16:24:24)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[846]** Mais ce que maître Crépeau veut dire c'est
15 que les cocktails où c'était mille dollars
16 (1 000 \$) du billet, il doit y avoir un petit peu
17 moins de personnes que des cocktails où c'est à
18 cinquante dollars (50 \$) ou à cent dollars (100 \$)
19 le billet.

20 R. Bien le seul que je me souviens qui était à mille
21 dollars (1 000 \$) parce que je l'ai appris l'année
22 passée, et monsieur Mergl vous a décrit comment ça
23 a été fait dans son témoignage subséquent. Il dit
24 qu'il se rappelait que j'étais allé là puis il dit,
25 il a dit, il est rentré, il a fait un petit

1 boniment puis il est ressorti. Un vendredi soir, je
2 crois monsieur Mergl puis c'est probablement ça qui
3 s'est passé.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. **[847]** Alors on y reviendra tout à l'heure. On va en
6 parler du cocktail de madame Papineau.

7 R. Oui, oui parce qu'il y a des choses que je
8 comprends pas moi-même.

9 Q. **[848]** Voilà. Je voudrais juste avant d'aborder ça,
10 au niveau du Parti québécois, est-ce qu'il est
11 exact qu'il se faisait là, comme au Parti libéral,
12 du financement qu'on appelle soit sectoriel ou je
13 pense, chez vous qu'on appelle le « milieu de
14 vie ».

15 R. Il s'est fait du milieu de vie, oui.

16 Q. **[849]** Il s'en est fait.

17 R. Oui.

18 Q. **[850]** À l'époque où vous étiez, puis on prend
19 quatre-vingt-seize (1996) jusqu'à deux mille deux
20 (2002)?

21 R. À l'époque qu'ils regardent pas la Commission, là,
22 mais...

23 Q. **[851]** Quatre-vingt-seize (1996)?

24 R. ... je vais vous dire pareil, je vais répondre
25 quand même à la question, monsieur Parizeau avait

1 fait venir deux, trois personnes, quatre, cinq, je
2 me rappelle plus du nombre, un samedi matin. Il
3 avait dit : « On s'en va vers un referendum puis on
4 a besoin d'argent. Il doit bien y avoir un
5 architecte dans les boîtes d'architectes qui est
6 péquiste. Il doit bien y avoir au moins une couple
7 d'ingénieurs qui sont péquistes dans les firmes de
8 péquistes (sic). Y as-tu moyen d'organiser un
9 financement légal dans ces milieux de vie-là? »
10 C'est de même que ça a commencé, Monsieur Crépeau.

11 Q. **[852]** Et c'est ce qu'on appelle le « financement
12 par milieu de vie ».

13 R. Oui.

14 Q. **[853]** Ça s'est fait à l'époque où vous vous
15 occupiez de l'organisation et ça a continué à se
16 faire de quatre-vingt-seize (1996) à deux mille
17 deux (2002)?

18 R. Bien là, je le sais pas moi. C'est Michel Hébert
19 qui m'a remplacé...

20 Q. **[854]** O.K.

21 R. ... puis... C'est-tu Michel Hébert? Oui, je pense
22 que c'est Michel Hébert qui m'a remplacé. Vous
23 pourrez demander à Michel Hébert. Moi après ça, là,
24 je faisais les cocktails puis j'en avais plein le
25 dos.

1 Q. **[855]** À votre connaissance, est-ce que madame
2 Boivin, Ginette Boivin, faisait du financement?

3 R. Je le sais pas quand est-ce qu'elle est partie,
4 mais je sais que madame Boivin... madame Boivin est
5 plus au parti. Je sais où est-ce qu'elle est, là.

6 Q. **[856]** Aujourd'hui mais en deux mille (2000)?

7 R. Elle a fait un bout mais je sais pas quel bout
8 complet, là.

9 Q. **[857]** Et monsieur Melançon?

10 R. Et puis elle a été, elle a été à la Commission
11 Moisan en deux mille six (2006) et c'est la seule
12 chose que j'ai lu dernièrement, c'est le rapport
13 Moisan.

14 Q. **[858]** Et monsieur Melançon, monsieur Marcel
15 Melançon?

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[859]** Mais la question c'est, est-ce que vous savez
18 qu'elle faisait du financement de...

19 R. De milieu de vie?

20 Q. **[860]** Oui.

21 R. Elle organisait des grands banquets pour les chefs.
22 Mille six cents (1600) personnes, six cents (600)
23 personnes, sept cents (700) personnes, un à Québec
24 puis un à Montréal. C'était sa principale fonction
25 comme on dit. Mais, là j'étais pas...

1 Q. **[861]** Un banquet annuel?

2 R. Non c'était pas un banquet.

3 Q. **[862]** O.K.

4 R. C'était un cocktail annuel pour le chef à Québec ou
5 à Montréal, je sais pas comment.

6 Q. **[863]** Savez-vous si elle se rendait dans les firmes
7 de génie du comté?

8 R. Ah! je le sais pas.

9 Q. **[864]** Je vous pose la question. Prenez le temps
10 d'écouter la question.

11 R. Oui.

12 Q. **[865]** Si elle se rendait dans les firmes de génie
13 pour fixer des objectifs de financement à chacune
14 des firmes?

15 R. Je ne crois pas, mais, mais...

16 Q. **[866]** Vous ne croyez pas?

17 R. Non, je ne crois pas. Parce que un, j'ai jamais été
18 avec...

19 Q. **[867]** Hum, hum.

20 R. ... puis deuxièmement, j'ai pas à la juger. Je le
21 sais pas comment elle faisait ça.

22 Q. **[868]** Mais c'est pas une question de juger. C'est
23 le fait. Savez-vous si elle l'a fait...

24 R. Je le sais pas.

25 Q. **[869]** O.K. Savez-vous si systématiquement les

1 grandes firmes de génie contribuait à un taux, un
2 taux de contribution beaucoup plus élevé que la
3 population normale, c'est-à-dire, chez les
4 ingénieurs, on donne beaucoup, beaucoup alors que
5 les médecins vétérinaires puis les dentistes ne
6 donnent pas autant d'argent?

7 R. Non, je ne peux pas vous dire. Il y a des firmes
8 qui, très identifiées politiquement, qui
9 fournissaient pas à notre parti. Ça, je me rappelle
10 de ça. C'est pour ça, j'ai essayé de faire sortir
11 un papier que je vous ai donné d'ailleurs, Monsieur
12 Crépeau...

13 Q. **[870]** Oui.

14 R. ... de quatre-vingt-seize (1996), fin quatre-vingt-
15 seize (1996) je pense à deux mille douze (2012)?

16 Q. **[871]** Oui. On y viendra.

17 R. J'ai demandé au parti pouvez-vous m'envoyer ça? Ils
18 m'ont envoyé ça et je vous l'ai donné.

19 Q. **[872]** Effectivement et...

20 R. Puis je pense que vous avez porté, vous m'avez fait
21 envoyer des correctifs...

22 Q. **[873]** Des corrections.

23 R. ... quelques correctifs, mais j'ai pas eu le temps
24 de les regarder, là, les correctifs puis les
25 ajouts. Mais je sais qu'une des fiertés du

1 financement du Parti québécois c'était qu'on avait
2 soixante mille (60 000) membres actifs, puis qu'on
3 en a déjà eu quatre-vingt-dix (90) qu'on a eu, mais
4 auprès de soixante mille (60 000) cotisants, pour
5 retirer à peu près l'équivalent de nos adversaires,
6 ou les mêmes sommes que nos adversaires, on avait
7 le double de cotisants. Ça veut dire qu'on avait un
8 financement populaire important.

9 Q. **[874]** Et avant d'aborder la question du financement
10 du cocktail de Lucie Papineau, on a dit qu'on était
11 pour en parler, je voudrais vous poser une dernière
12 question, un peu plus générale.

13 Est-ce que vous aviez vous-même une
14 politique ou une approche de ces différents
15 cocktails-là auxquels vous avez participé pour vous
16 protéger de mauvais contacts qui peuvent survenir
17 dans ces cocktails-là? Est-ce qu'il y avait quelque
18 chose d'organisé?

19 R. On était reçu par le... on était reçu par le parti
20 ou par le comté, par le député. On avait pas... On
21 aurait bien aimé avoir un UPAC pour dire donne donc
22 pas la main à un tel, c'est un pas bon. On le
23 savait pas. Soyez pas surpris de... Moi là, j'ai
24 su, en suivant vos travaux, il y a des « bettes »,
25 là, que j'ai déjà rencontrées. Moi je savais pas

1 qu'est-ce qu'ils faisaient. Ils se présentent de la
2 compagnie une telle. La compagnie une telle, il y a
3 des compagnies que je connaissais même, que je
4 connais même pas, que je connaissais même pas.
5 Donc, je le sais pas. Donc je pense que ça, là-
6 dessus, je pense pas que le parti, il y a aucun
7 parti politique, qu'il soit libéral, péquiste ou
8 caquiste, qui va avoir une enquête avant pour
9 savoir qui va être là puis quels sont les pas bons
10 qui sont là et les bons qui sont là. Ça, là, c'est
11 de l'utopie.

12 Q. **[875]** Cocktail de financement pour madame Lucie
13 Papineau qui était députée dans le comté de Prévost
14 et peut-être que vous êtes le mieux placé. Peut-
15 être nous situer de quelle année à quelle année
16 qu'elle l'a été?

17 R. Ah! je sais pas.

18 Q. **[876]** Une longue période. Bon mais moi...

19 R. Bien moi je peux vous dire que ce fameux party-là,
20 pas party, mais cocktail...

21 Q. **[877]** Oui.

22 R. ... je l'ai cherché pendant plusieurs heures et
23 plusieurs jours.

24 Q. **[878]** Ça c'est après le témoignage de monsieur
25 Cloutier?

1 R. Parce que votre témoignage disait deux mille un
2 (2001). Deux mille un (2001), j'ai tout épluché,
3 j'ai fait éplucher par un de mes amis qui est Yves
4 Dessureault, je l'ai fait éplucher par les avocats
5 puis on est venu à bout de découvrir que c'était
6 pas ni en deux mille un (2001), ni en deux mille
7 deux (2002), mais bien en quatre-vingt-dix-neuf
8 (1999) qu'il était à l'agenda. Et pourquoi j'ai
9 consacré autant d'effort en deux mille un (2001),
10 c'est parce que monsieur Cloutier a dit sous
11 serment devant vous ici, il a dit : « Monsieur
12 Chevrette venait de changer le calendrier des
13 soumissions ». Vous vous rappelez, là, dans son
14 témoignage? Puis le cahier des sou... le cahier des
15 soumissions, Madame, je l'ai changé le deux (2)
16 novembre deux mille un (2001). Et j'ai annoncé et
17 j'ai un communiqué de presse que je pourrais vous
18 donner, peut-être que vous l'avez, à la suite du
19 sommet que j'ai fait ou du symposium que j'ai fait
20 avec tous les acteurs du monde du transport, j'ai
21 rendu publique une décision en quatorze (14)
22 points, je pense le deux (2) novembre deux mille un
23 (2001). Puis lui, il dit que c'est ça que je suis
24 allé dire en quatre-vingt-dix-neuf (99). Entre vous
25 et moi, là, c'est farfelu, c'est...

1 Q. **[879]** Alors regardez donc...

2 R. ... c'est loufoque...

3 Q. **[880]** Monsieur Chevrette?

4 R. ... c'est impensable.

5 Q. **[881]** Regardez donc dans votre agenda...

6 R. J'en reviens pas.

7 Q. **[882]** ... le vingt-quatre (24) septembre mil neuf
8 cent quatre-vingt-dix-neuf (1999).

9 R. Je l'ai vu, Monsieur, puis je concède qu'il est
10 dans mon agenda le vingt-quatre (24) septembre deux
11 mille un (2001). Mais je ne connais pas...

12 Q. **[883]** Deux mille un (2001)?

13 R. Quatre-vingt-dix-neuf (99), excuse. Quatre-vingt-
14 dix-neuf (99).

15 Q. **[884]** Alors je comprends que vous étiez pas
16 d'accord avec cette affirmation-là et avec le
17 témoignage de monsieur Cloutier, mais en...

18 R. Bien c'est faux.

19 Q. **[885]** ... mais en trouvant dans votre agenda vingt-
20 quatre (24) septembre quatre-vingt-dix-neuf (99),
21 dites-nous donc ce qui apparaît à votre agenda.

22 R. C'est... c'est marqué, je le sais pas, là... je
23 peux-tu le... le prendre? Merci. C'est marqué :
24 Déplacement vers l'hôtel Best Western Saint-Jérôme,
25 420 Mgr Dubois à Saint-Jérôme, financement députée

1 Lucie Papineau environ 15 personnes, Réjean Boivin.

2 Q. **[886]** O.K.

3 R. Alors que dans le témoignage de monsieur Cloutier,
4 dans toute sa franchise, il a parlé d'un nommé
5 Ouellet. Richard Ouellet. Je connais pas monsieur
6 Richard Ouellet, jamais vu ça. Il a parlé d'une
7 madame Soulard, on connaît pas madame Soulard. J'ai
8 appelé madame Papineau. Madame Papineau ne connaît
9 pas monsieur Cloutier. Monsieur Boivin ne connaît
10 pas monsieur Cloutier. Je ne comprends rien à
11 cette... à cette histoire-là, moi.

12 Mais moi, dans l'agenda et par souci
13 d'honnêteté, j'ai réussi de le trouver puis voici
14 ce qui s'est passé. Mais je suis sûrement pas allé
15 annoncer en quatre-vingt-dix-neuf (99) ce que je ne
16 savais pas que je déciderais en deux mille un
17 (2001).

18 Q. **[887]** O.K.

19 R. De ça, vous en avez pas mal.

20 Q. **[888]** Mais la question n'est pas là. La question
21 étant qu'on parle d'un cocktail...

22 R. Mais la question est...

23 Q. **[889]** ... de madame... pour Lucie Papineau et vous
24 admettez qu'il y en a eu un. Vous en souvenez-vous?

25 R. Non, j'admets que c'est dans mon agenda.

1 Q. **[890]** Dans votre agenda.

2 R. Mais je me souviens pas, j'ai aucun souvenir
3 d'avoir été assis puis premièrement, je me serais
4 pas assis si j'avais su. Je le sais pas, j'ai
5 jamais été assis à côté de Cloutier. C'est clair.
6 C'était un bonhomme que je fuyais, Madame. Puis
7 pour... vous direz à monsieur Lachance tantôt
8 pourquoi je le fuyais.

9 Q. **[891]** On va... on va s'y rendre. Mais pour le
10 cocktail, si vous vous souvenez, parce que vous
11 nous parlez beaucoup de monsieur Cloutier qu'il ne
12 parlait de la présence de monsieur Jos Carola de
13 Beaver Asphalte, de monsieur... évidemment de
14 monsieur Cloutier, il parlait de monsieur
15 Desjardins, de monsieur Mergl.

16 R. Hum hum.

17 Q. **[892]** Vous vous souvenez de ça dans son témoignage?

18 R. Oui.

19 Q. **[893]** Madame Blanchette, à l'item... à l'onglet 1,
20 s'il vous plaît. Document fourni par le... par
21 le...

22 R. Parti québécois.

23 Q. **[894]** Oui. Qui provient, plutôt, des... du document
24 du Parti québécois - Liste alphabétique,
25 contribution de plus de deux cents dollars

1 (200 000 \$, qui a été produit en deux mille (2000)
2 le document, mais c'est pour les... la période du
3 premier (1er) janvier quatre-vingt-dix-neuf (99) au
4 trente et un (31) décembre quatre-vingt-dix-neuf
5 (99). On retrouve dans les contributeurs à gauche
6 le troisième, monsieur Jos Carola...

7 R. Oui.

8 Q. **[895]** ... Gilles Cloutier, Guy Desjardins, Jacques
9 Desjardins et René Mergl.

10 R. Hum hum.

11 Q. **[896]** Ça ressemble pas mal à ce que monsieur
12 Cloutier nous a dit. Je comprends que la date n'est
13 pas bonne, mais est-ce que vous admettez que ça
14 ressemble...

15 R. Non, pas seulement que la date.

16 Q. **[897]** O.K.

17 R. Je m'excuse, Monsieur le... Monsieur le procureur.
18 C'est pas seulement que la date qui n'est pas
19 bonne. C'est le sujet de discussion. Aller... aller
20 dire que j'ai été parler du changement de... du
21 calendrier des soumissions quand ça a été décidé en
22 sommet au mois de novembre deux mille un (2001), il
23 y a juste deux ans et deux mois de différence, là.
24 Donc, c'est un beau joueur, là. Il se donnait bonne
25 bouche, là. Après ça, aller dire qu'il animait la

1 soirée, je n'ai jamais vu un cocktail, je n'ai
2 jamais assisté à un cocktail où autre qu'un
3 président ou bien qu'un député animait une soirée
4 de financement. Jamais, c'est faux. C'est de se
5 donner de l'importance et un peu comme quand il est
6 devenu propriétaire au lieu de locataire, c'était
7 par orgueil. Mais il a sûrement menti par orgueil
8 encore parce que c'est complètement faux.

9 Q. [898] O.K.

10 R. C'est faux. Puis je m'en souviendrais, je suis sûr.
11 Si bien que ce que je comprends pas, c'est que
12 madame Papineau ne soit pas là. Je ne comprends pas
13 que son attaché politique ne soit pas là. Je me
14 suis demandé s'il y avait pas eu erreur parce que
15 je suis déjà allé au Best Western, mais j'étais
16 convaincu que c'était le... le cocktail de
17 financement de madame Monique Guay qui s'est fait
18 au Best Western.

19 Q. [899] Il y a, en haut complètement, on voit que
20 c'est vraiment dans le comté de Prévost, là...

21 R. Oui, mais s'ils étaient quinze (15) personnes à
22 mille piastres (1000 \$), là...

23 Q. [900] C'est le comté...

24 R. ... ça fait pas six mille (6000) ça, là.

25 Q. [901] O.K.

1 R. Ça aurait dû faire quinze mille (15 000).

2 Q. **[902]** O.K.

3 R. Il manque un... il manque sûrement un neuf mille
4 (9000) en quelque part, là.

5 Q. **[903]** Bien regardez à droite les dons des membres.
6 Alors, il y en a plusieurs à mille (1000), mille
7 deux cents (1200), mille (1000), mille (1000),
8 mille (1000). Ensuite, les prix descendent. Il y a
9 des gens qui ont contribué de différents montants.
10 Si vous voyez, même en bas de la page...

11 R. Oui, mais qu'est-ce qu'il a dit monsieur Cloutier?

12 Q. **[904]** Non, regardez en bas de la page, c'est marqué
13 qu'il y a treize (13) donateurs, dix-sept (17) dons
14 pour un montant de neuf mille huit cents dollars
15 (9800 \$). Alors ça, c'est ce que le Parti
16 québécois...

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 Maître Crépeau, je m'excuse, mais c'est pour la
19 période d'une année.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Oui.

22 Me ESTELLE TREMBLAY :

23 C'est ça qui est indiqué et non pas pour le vingt-
24 quatre (24) septembre quatre-vingt-dix-neuf (99).

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 O.K.

3 Me ESTELLE TREMBLAY :

4 En plus, dans la liste, il y a beaucoup de gens qui
5 ont pas été identifiés par monsieur Cloutier.

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Bon. Alors, on... vous retrouvez ça maintenant,
8 est-ce que ça vous rafraîchit la mémoire...

9 R. Pas du tout.

10 Q. **[905]** ... sur la possibilité que vous ayez présidé
11 ou étiez présent à un cocktail de financement pour
12 le comté de madame... Non?

13 R. Non. J'ai vraiment essayé, Monsieur, j'ai appelé
14 madame Papineau je sais pas combien de fois. Je lui
15 ai demandé si elle connaissait monsieur Ouellet, je
16 le connaissais pas. Son agenda, il y a rien dans
17 son agenda à elle. Il y a rien dans l'agenda de son
18 attaché politique, monsieur Boivin.

19 Q. **[906]** Hum hum.

20 R. Elle dit qu'elle ne connaît pas et je suis bien
21 obligé de lui faire confiance, c'est... c'est elle
22 qui est députée du comté puis...

23 Q. **[907]** Mais vous l'avez à votre agenda.

24 R. Oui, puis je l'ai pas caché.

25 Q. **[908]** O.K.

1 R. Puis j'ai eu assez de misère à le trouver à part de
2 ça.

3 Q. **[909]** Alors, monsieur...

4 R. Quand tu mens sur tout, là, c'est...

5 Q. **[910]** ... monsieur Chevrette?

6 R. ... difficile de suivre quelqu'un.

7 Q. **[911]** On va peut-être passer maintenant à la
8 période où... et on pourra terminer probablement la
9 soirée... l'après-midi avec ça, aux Ressources
10 naturelles, vous étiez responsable d'Hydro-Québec?

11 R. Oui.

12 Q. **[912]** Je voudrais que vous nous disiez d'abord
13 quelle est... quelle est la relation qui existe
14 entre le ministère des Ressources... le ministre
15 des Ressources naturelles et Hydro-Québec comme
16 organisation.

17 R. Bien c'est le ministre qui est responsable de la
18 société d'État et qui, normalement, normalement je
19 dis bien, la société d'État est redevable au
20 ministre des Ressources naturelles.

21 Q. **[913]** Donc, Hydro-Québec vous a été redevable
22 pendant quelques années alors que vous étiez aux
23 Ressources naturelles?

24 R. Oui, puis j'ai fait des farces là-dessus puis je
25 vais la refaire ici. C'est prétentieux de se dire

1 ministre des Ressources naturelles parce qu'Hydro-
2 Québec a l'habitude, je dirais pas la fâcheuse
3 habitude, mais elle a l'habitude de se tirer
4 toujours dans le bureau du PM puis de décider tout
5 au niveau du PM. On a appris des choses à la
6 dernière minute. Moi, les nominations des
7 présidents, là, je l'ai su quinze (15) minutes
8 d'avance qu'ils nommeraient tel président tel soir.

9 Écoutez, le bureau du premier ministre
10 était dans l'édifice d'Hydro-Québec, vous vous
11 rappelez de ça, pendant des années. Donc, la
12 relation d'un... le ministre des Affaires... des
13 Ressources naturelles, là, au niveau
14 hydroélectricité, au niveau énergie, c'est d'être
15 prétentieux que dire que t'es boss. Ça, je le dis
16 puis je le dis avec sincérité parce que c'est ça
17 que j'ai vécu.

18 Mais je dois vous dire que ministre des
19 Ressources naturelles je suis fier d'une chose. Le
20 temps que j'ai été ministre des Ressources
21 naturelles il y avait vieille politique énergétique
22 qui remontant au temps de Guy Joron et j'ai refait
23 une politique énergétique. Ça a été dur, j'ai été
24 obligé de m'imposer jusqu'au cabinet du PM pour
25 faire passer des mini-centrales pour la faveur des

1 municipalités et en faveur des autochtones. Et j'ai
2 dû me battre pour l'éolien, mais je suis fier, ça a
3 été adopté par mon gouvernement et je suis très
4 heureux de l'avoir fait.

5 Q. **[914]** Maintenant c'est peut-être plus au niveau de
6 la partie contractuelle des... des affaires
7 d'Hydro-Québec que ça m'intéresse.

8 R. Ah.

9 Q. **[915]** Vous avez... En quoi Hydro-Québec est-il
10 soumis au ministre des Ressources naturelles dans
11 le cadre de sa politique contractuelle, tiens, les
12 grands contrats qu'elle passe? Est-ce qu'elle a une
13 autonomie?

14 R. Une fois par année... une fois par année, je pense,
15 ou par deux ans, ils viennent en commission
16 parlementaire. C'est là qu'on questionne. Moi,
17 personnellement, je... je m'étais donné,
18 indépendamment du fait que je trouvais ça frustrant
19 ce qui se passait, je convoquais chez eux Hydro-
20 Québec le vendredi après-midi, je faisais une
21 séance de travail d'au moins une couple d'heures,
22 quand c'était pas trois, pour savoir exactement
23 qu'est-ce qui se passait, les contrats, l'Hydro-
24 Québec, les projets d'avenir, les... je l'ai fait.
25 J'ai fait mon travail jusqu'au... même si... il y a

1 pas de cachette, c'est l'État dans l'État,
2 pratiquement. Et je me suis pas gêné pour le dire.
3 Je ne le dis pas pour mépriser les premiers
4 ministres, je ne le dis pas pour mépriser Hydro-
5 Québec parce que je pense que c'est... Quant qu'à
6 aller au ministre qui va aller au premier ministre,
7 il passait direct au premier ministre. Mais, pour
8 un ministre, c'est un peu frustrant. Je me rappelle
9 comment j'ai eu de la difficulté, par exemple, à...
10 pour les centrales de cinquante mégawatts (50 MW)
11 ou de cent mégawatts (100 MW) dans ma politique
12 énergétique. J'ai eu du trouble, j'ai eu du
13 trouble. Je me suis battu. Mais je suis assez
14 bagarreur puis... Je suis allé voir Michel
15 Carpentier, à l'époque, puis je me suis imposé.

16 Q. **[916]** Bon. Et les... Peut-être au niveau peut-
17 être... vous avez connu, à votre période, alors que
18 vous étiez ministre, si je vous parle du déluge du
19 Saguenay, le verglas...

20 R. Oui.

21 Q. **[917]** ... de quatre-vingt-dix-huit (98), ça c'est
22 des crises...

23 R. Oui.

24 Q. **[918]** ... qu'Hydro a connues alors que vous étiez
25 ministre?

1 R. Oui.

2 Q. **[919]** Et c'est des crises où il s'est pris des
3 mesures d'urgence, de nombreux contrats donnés de
4 façon urgente. Est-ce que c'est le ministre...

5 R. Dans ce genre de crise-là c'est vraiment le premier
6 ministre. C'est heureux que ce soit le premier
7 ministre. Tout comme madame Marois a fait au Lac-
8 Mégantic dernièrement. Des crises nationales du
9 genre, qui touchent à peu près... autant de monde,
10 moi, j'étais content d'avoir un premier ministre
11 qui s'implique. Mais ça a pris des mesures
12 d'urgence. Et des mesures d'urgence, je me
13 rappelle... j'espère que je me trompe pas de nom,
14 mais je pense qu'on avait nommé un gérant de tout
15 ça, là, par après. Parce que ça supposait des
16 contrats rapides, des contrats octroyés pour toutes
17 des urgences à bâtir et tout. Et il me semble que
18 c'est André Trudeau qui avait été nommé. Je le dis
19 sous réserve, là, mais il me semble... en m'en
20 venant ici tantôt, j'ai repensé que c'est monsieur
21 André Trudeau, il me semble, qui avait été nommé
22 par l'exécutif.

23 Q. **[920]** Et est-ce que monsieur Trudeau...

24 R. Pour gérer le... la guerre, pas la guerre, mais
25 la... toute la... le branle-bas administratif qu'il

1 fallait pour intervenir rapidement dans le cas du
2 déluge du Saguenay. Et, dans le verglas, dans le
3 verglas, le premier ministre a travaillé beaucoup
4 avec moi et Pierre Bélanger. Moi étant le ministre
5 de l'Énergie...

6 Q. **[921]** Oui.

7 R. ... et Pierre Bélanger étant ministre de la
8 Sécurité publique...

9 Q. **[922]** Et monsieur Cayer?

10 R. Et monsieur Cayer. On se réunissait le matin, le
11 midi, le soir. Moi, je faisais les points de presse
12 du soir; monsieur Bouchard faisait le point de
13 presse du matin, je pense...

14 Q. **[923]** Oui.

15 R. ... quelque chose du genre. Et puis on a travaillé
16 très fort. Mais ça, dans des... dans des états de
17 crise de même, que ton premier ministre se mouille,
18 assume un leadership, je pense que c'est de mise.

19 Q. **[924]** Et ces dossiers n'ont pas suivi, si je
20 comprends bien, parce qu'on se retrouve...

21 R. Ils ont pas suivi les traces normales, non.

22 Q. **[925]** Les traces normales, on est en urgence, il y
23 a des achats, des transactions, des contrats à
24 signer rapidement.

25 R. Exact.

1 Q. [926] Et est-ce que vous étiez consulté ou ça
2 relevait directement du bureau du premier ministre
3 à ce moment-là?

4 R. Non, non, j'étais consulté quand même parce qu'il y
5 avait... on était à même le fonds consolidé du
6 Québec, là, avec les avalanches de même, t'es
7 pas... t'es pas dans un budget...

8 Q. [927] T'es pas dans un budget ordinaire.

9 R. Dans les budgets normaux du Ministère, donc il
10 fallait décaisser à partir du fonds du... du fonds
11 de réserve, plutôt. Puis probablement qu'il y a eu
12 des emprunts là-dessus. Puis il y a des garanties
13 de prêts qui ont été faites parce que c'était tout
14 un... un moyen saccage. Moi, j'ai survolé le... le
15 site, j'ai été dans des assemblées avec des maires
16 là-bas, j'ai... Mais j'étais très fier que monsieur
17 Bouchard assume le leadership. C'est pas par... je
18 dis pas ça par compensation, pour avoir la
19 prétention de ne pas avoir été ministre de
20 l'Énergie.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Madame la Présidente, moi, il est moins dix,
23 j'allais aborder le sujet de la route de Saint-
24 Donat, qui est un sujet en soi, qui va être... qui
25 va nous occuper un certain temps. On peut le

1 commencer, mais est-ce que c'est le meilleur moment
2 pour couper? Moi, je vous le pro...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 On peut ajourner à demain.

5 LA GREFFIÈRE :

6 Est-ce que vous déposez l'onglet 1?

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Oui, s'il vous plaît.

9 LA GREFFIÈRE :

10 1667.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Merci.

13

14 149P-1667 : Liste alphabétique des contributions
15 de plus de 200 \$ pour le Parti
16 Québécois du 25 février 2000

17

18 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

19

20

21

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **ODETTE GAGNON**, et **CLAUDE MORIN**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ODETTE GAGNON**

18

19

20

21

22

23

24 **CLAUDE MORIN**

25